



AG – Assemblée générale 2017

AG30/10

ICCROM Programme de travail et budget (PTB) pour l'exercice biennal 2018-2019

Approuvé

Programme de travail et budget 2018 – 2019

XXX^{ème} SESSION DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ICCROM
(du mercredi 29 novembre au vendredi 1^{er} décembre 2017)

Résolution

L'Assemblée générale approuve à l'unanimité le Programme de travail et budget pour l'exercice biennal 2018-2019 (document AG30/10) présenté au cours de sa XXX^{ème} session ainsi que la résolution suivante sur l'enveloppe budgétaire :

L'Assemblée générale:

- Autorise le Directeur général à mettre en œuvre le programme présenté dans le Programme de travail et budget 2018–2019 (document AG30/10);
- Approuve le budget pour un total de 16 296 618 euros incluant toutes les sources de financement y compris:
 - le budget ordinaire de l'ICCROM à fournir par les États membres sur la base du principe d'augmentation de 0% (croissance nominale zéro - CNZ) s'élevant à 9 386 793 euros ;
 - les contributions volontaires disponibles (programme et coûts du personnel) s'élevant à 4 332 070 euros ;
 - la mobilisation des ressources supplémentaires telles qu'elles sont proposées dans le Programme de travail et budget, s'élevant à 2 577 755 euros.

Lesquelles seront ventilées comme suit :

Ventilation	Euros (Note : tous les montants incluent ceux des programmes et les coûts du personnel)			
	Enveloppe totale	Budget ordinaire	Contributions volontaires disponibles	Nouvelles ressources à trouver
Dépenses de fonctionnement	5 929 717	5 212 626	717 091	0
Programme 1 : Protéger le patrimoine culturel en temps de conflits et de catastrophes	1 479 880	439 606	643 273	397 000
Programme 2 : Renforcer les partenariats pour le patrimoine culturel en Afrique	320 677	67 439	213 239	40 000
Programme 3 : Intégrer la conservation du patrimoine culturel à l'urbanisme et aux actions socio-économiques et environnementales	2 322 704	683 040	1 070 849	568 815
Programme 4 : Orienter et innover dans le domaine du renforcement des capacités en matière de conservation	1 970 998	615 579	740 199	615 220
Programme 5 : Renforcer la sensibilisation et les connaissances	2 609 651	1 013 319	679 612	916 720

Ventilation	Euros (Note : tous les montants incluent ceux des programmes et les coûts du personnel)			
sur le patrimoine culturel et sa conservation				
Services des connaissances et de la communication	1 404 740	1 182 057	182 683	40 000
Bourses de recherche internationale et stages ICCROM	258 251	173 127	85 124	0
TOTAL	16 296 618	9 386 793	4 332 070	2 577 755

- Autorise le Directeur général à adapter le budget détaillé au sein du cadre budgétaire global, le cas échéant et en fonction des priorités stratégiques;
- Approuve le barème des quotes-parts des États membres de l'ICCROM pour l'exercice biennal 2018-2019, sur la base des quotes-parts adoptées par l'Assemblée générale des Nations Unies pour les années 2016-2017-2018 et adapté aux exigences spécifiques de l'ICCROM afin de prendre en compte les différences entre les adhésions aux deux organisations et parvenir à un barème des quotes-parts de 100% pour l'ICCROM ;
- Décide que les nouveaux membres qui déposeront leurs instruments de ratification après le 30 septembre 2017 (date d'établissement du barème des quotes-parts pour l'exercice biennal 2018-2019) seront évalués selon la même formule ;
- Autorise le Directeur général à intégrer la contribution volontaire spéciale annoncée par le Gouvernement italien dans l'échange de lettres daté du 17 mars 2017 d'un montant de 1 000 000 d'euros pour l'exécution du budget susmentionné ;
- Autorise le Directeur général à accepter et à ajouter aux lignes budgétaires correspondantes approuvées ci-dessus, les contributions volontaires non affectées, les dons, cadeaux, legs, subventions et contributions provenant de gouvernements, en tenant compte des dispositions du Règlement financier ;
- Le Directeur général, suite à une telle action apportera par écrit les informations relatives à ce sujet lors de la réunion subséquente du Conseil de l'ICCROM. En outre, le Directeur général est autorisé à reporter tout solde inutilisé de ces crédits supplémentaires à la période budgétaire suivante.

Approuvée à Rome le 30 novembre 2017,
Assemblée générale de l'ICCROM

* *
*

Table des matières	
Préambule	1
Introduction	5
A. NOUVELLES ORIENTATIONS STRATÉGIQUES (2018-2023) ET PROGRAMMES POUR L'EXERCICE BIENNAL 2018-2019	7
Liens entre le Programme de travail et budget de l'ICCROM et les objectifs de développement durable	12
Résultats stratégiques (2018-2023)	14
Vue d'ensemble du nouveau cadre stratégique et matrice du Programme	16
B. PROPOSITION DE PROGRAMMES, PROJETS ET ACTIVITÉS AVEC BUDGET CORRESPONDANT POUR L'EXERCICE BIENNAL 2018-2019	19
B1. Programme 1 : Protéger le patrimoine culturel en temps de conflits et de catastrophes	21
Projet 1.1. Réduction des risques de catastrophes	23
Projet 1.2. Aide d'urgence au patrimoine culturel en temps de crise (FAC)	25
Projet 1.3. Protection, récupération et reconstruction post-conflit	27
B2. Programme 2 : Renforcer les partenariats pour le patrimoine culturel en Afrique	29
Projet 2.1. Afrique - Développement du programme et initiatives pilotes	31
B3. Programme 3 : Intégrer la conservation du patrimoine culturel à l'urbanisme et aux actions socio-économiques et environnementales	32
Projet 3.1. Convention du patrimoine mondial	35
Projet 3.2. Intégration des évolutions théoriques et pratiques de la gestion du patrimoine culturel	37
Projet 3.3. Approches de conservation centrées sur les personnes	39
Projet 3.4. Conservation du patrimoine et industries créatives (y compris SOIMA)	40
Projet 3.5. Leadership du patrimoine mondial (intégrer la nature et la culture)	42
Projet 3.6. Conservation du patrimoine subaquatique	45
B4. Programme 4 : Orienter et innover dans le domaine du renforcement des capacités en matière de conservation	47
Projet 4.1. Partenariats universitaires dans le monde arabe	49
Projet 4.2. Conception et développement d'une stratégie d'e-learning	51
Projet 4.3. Communication et compétences pédagogiques dans le domaine de la conservation	53
Projet 4.4. RE-ORG : Réorganisation des collections dans les réserves des musées	55
Projet 4.5. Mise en contexte des collections	57
Projet 4.6. Conservation des matériaux du patrimoine	59
B5. Programme 5 : Renforcer la sensibilisation et les connaissances sur le patrimoine culturel et sa conservation	61
Projet 5.1. La conservation dans les politiques nationales et internationales	63
Projet 5.2. Accès à l'information par la communauté des professionnels	65
Projet 5.3. Informer et sensibiliser le public	67
Projet 5.4. Capter les tendances dans la conservation du patrimoine	69
Projet 5.5. Forums de l'ICCROM	71
Renforcer et transformer l'ICCROM pour l'avenir	73
C. RESSOURCES ET DÉPENSES PROPOSÉES	75
Financement	97
Réserve financière	99
Dépenses de personnel	100

TABLEAUX

Tableau 1 – Programmes, projets, et objectifs de développement durable (ODD)	13
Tableau 2 – Cadre axé sur les résultats - Résultats et indicateurs proposés pour 2018-2023	15
Tableau 3 – Objectifs stratégiques et matrice du Programme de l'ICCROM	17
Tableau 4 – Exercice biennal 2018-2019 – Programmes proposés	19
Tableau 5 – Récapitulatif des estimations du budget ordinaire 2018-2019 par nature des dépenses	79-82
Tableau 6 – Total des dépenses estimées (hors dépenses de personnel) par programme/projet/activité et source de financement - 2018-2019	83-94
Tableau 7 – Récapitulatif des projets et des activités prévus au cours de l'exercice biennal 2018-2019	95-96
Tableau 8 – Récapitulatif des dépenses de personnel – 2018-2019	102

GRAPHIQUE

Graphique 1 – Évolution de la réserve opérationnelle depuis 1991	99
--	----

ANNEXES

Annexe 1 – Orientations stratégiques 2018-2023	103
Annexe 2 – Objectifs de développement durable liés aux programmes et projets de l'ICCROM	113
Annexe 3 – Barèmes des quotes-parts : contributions obligatoires des États membres pour 2018-2019 basées sur une croissance nominale zéro	119
Annexe 4 – Contributions volontaires disponibles - 2018-2019	127
Annexe 5 – Budget et dépenses de l'ICCROM au 31 décembre 2016	131
Annexe 6 – Enveloppe budgétaire pour l'exercice biennal 2016-2017	135
Annexe 7 – Calendrier des travaux préparatoires de l'ICCROM : Programme de travail et budget 2018-2019	139

Préambule

1. Pour différentes raisons que j'exposerai ci-après, ce Programme de travail et budget (PTB) prendra une importance particulière dans l'histoire de notre organisation. Outre proposer un programme pour les deux prochaines années, 2018-2019, il inaugure un nouveau cycle de programmes de six années visant à mettre en œuvre de nouvelles orientations stratégiques qui constituent le principal outil guidant les actions de l'organisation.
2. Les activités stratégiques de l'ICCROM ne changent pas - formation, recherche, information, coopération et sensibilisation à la préservation du patrimoine culturel mondial. Toutefois, la définition des objectifs et l'élaboration de scénarios pour le déroulement de cette mission dépendent de plus en plus des évolutions géopolitiques et de la présence active d'autres acteurs nationaux et internationaux dans le secteur du patrimoine. Ces entités publiques et privées sont aujourd'hui plus nombreuses et utiles que lorsque notre organisation a été créée, il y a 60 ans.
3. En conséquence, il est nécessaire que les États membres examinent les orientations stratégiques de l'ICCROM et posent la question « *Quo vadis ICCROM ?* » pour reprendre les termes de l'un de mes prédécesseurs, le Directeur Tomaszewski. Cet examen a pour principal objectif d'assurer que les orientations stratégiques de l'organisation régissant ses programmes définissent non seulement des axes de référence pour la conception et la mise en œuvre des projets, mais qu'elles préservent également la pertinence de l'ICCROM dans un monde en mutation.
4. Au cours des deux dernières années, tous les collaborateurs de l'ICCROM se sont efforcés de déterminer de quelle manière l'organisation pouvait devenir une entité répondant mieux aux enjeux du monde d'aujourd'hui. Cette démarche a été réalisée en collaboration avec le Conseil, notamment à travers le groupe de travail du Conseil sur les orientations stratégiques piloté par Sharon Park, et avec le Secrétariat, qui a apporté une contribution précieuse à ce processus.
5. Le PTB de l'exercice biennal 2018-2019 intègre les nouvelles orientations stratégiques qui représentent une première étape importante du nouveau cycle de programmation.
6. Tout est loin d'être nouveau dans ce programme, puisqu'il reconnaît l'importance pour le patrimoine d'intégrer les problématiques existant de longue date ainsi que les nouveaux enjeux. Ainsi, il ne s'agit pas tant de changer d'orientation générale que d'introduire quelques éléments nouveaux, des mises à jour et des améliorations dans la mise en œuvre de ce programme.
7. Il arrive que des problèmes traités dans le passé resurgissent sous de nouvelles formes nécessitant des solutions nouvelles, comme en témoigne la nécessité de dispenser des formations sur la gestion du patrimoine dans des régions en proie à des crises et des conflits. Le développement durable est également un enjeu clef, notamment dans des régions en développement telles que l'Afrique subsaharienne. Quoi qu'il en soit, il devient de plus en plus nécessaire d'inscrire le patrimoine dans le contexte plus large des droits de l'homme tel qu'exposé dans les Objectifs de développement durable (ODD) des Nations Unies.
8. Cet environnement en évolution impose d'adopter de nouvelles approches face aux enjeux de la conservation ; aussi avons-nous élaboré des programmes et projets novateurs pour le prochain cycle du programme. Nous avons dû identifier les problématiques liées au renforcement de l'expertise et de la capacité de l'ICCROM à répondre aux attentes des États membres. Nous avons également dû faire des efforts constants pour améliorer nos outils et cadres analytiques, mieux comprendre les arbitrages et les synergies entre les programmes et redoubler d'attention pour éviter les silos et mieux collaborer en tant qu'organisation.
9. Pour accroître le nombre d'États membres, l'ICCROM continuera de travailler sur le processus d'adhésion des pays d'Asie centrale afin que le Kazakhstan, le Kirghizstan, l'Ouzbékistan, le Turkménistan et le Tadjikistan rejoignent l'ICCROM. Nous attendons également le retour de la Hongrie parmi les États membres de l'ICCROM.

10. Un autre objectif sera de renforcer la coopération de l'ICCROM avec tous ses États membres et de renforcer nos relations avec les pays d'Asie du Sud-Est et d'Amérique latine, de redoubler d'efforts pour intégrer les pays de ces régions stratégiques aux travaux de l'organisation. Ces travaux couvrent également l'éventuelle adhésion de l'Indonésie.
11. L'ICCROM devra également continuer à renforcer sa coopération avec ses partenaires de longue date en élaborant une stratégie de développement pour mobiliser des ressources et lever des fonds. Ceci permettra de renforcer sa coopération avec les pays en développement et ceux sortant d'une période de conflit. Conformément à la recommandation de l'Assemblée générale, l'ICCROM cherchera des moyens pour renforcer son rôle à l'échelle régionale, notamment en Afrique, qui compte parmi les priorités stratégiques de l'organisation.
12. La nécessité d'intégrer des programmes plus novateurs répondant aux besoins émergents à ceux déjà validés, engendrerait une ouverture de nos programmes. Il paraît toutefois difficile d'y parvenir au cours des deux prochaines années au-delà d'un certain point. La situation financière, que nous nous efforçons de gérer au mieux, reste fragile. La résolution anticipée de problèmes affectant l'ICCROM depuis longtemps tels que l'imposition des salaires du personnel ou l'augmentation des arriérés du gouvernement italien au titre de la contribution à la gestion du siège de l'ICCROM améliorera sans aucun doute la capacité opérationnelle à court terme. Toutefois, il est peu probable que compte tenu de la situation, la capacité opérationnelle de l'ICCROM progresse autant qu'il le faudrait pour répondre plus efficacement aux demandes des États membres.
13. Aujourd'hui, la fragilité financière est un point commun de toutes les organisations intergouvernementales, les plus petites telles que l'ICCROM étant particulièrement touchées. Dans le passé, il a été demandé à plusieurs reprises aux États membres d'adopter une politique de croissance réelle zéro (CRZ) plutôt que l'actuelle croissance nominale zéro (CNZ), afin d'améliorer la situation. La politique de CNZ a non seulement réduit progressivement le budget de base et les programmes de l'organisation, mais a également freiné sa capacité à mobiliser des fonds, et donc à diversifier ses financements et réduire sa dépendance envers les contributions obligatoires des États membres. L'ICCROM a toutefois évolué dans ce sens, comme en témoigne le PTB actuel. Un point important est l'élargissement du budget, qui intègre une augmentation des nouvelles contributions volontaires et indique aux États membres ainsi qu'aux donateurs le déficit de financement, qui représente l'objectif des fonds devant être levés, défini par l'ICCROM pour le prochain exercice biennal.
14. Le nouveau système de gestion financière et de comptabilité (SAP UNiverse Path) enregistrera et suivra toutes les transactions budgétaires et financières du programme. Ceci accroîtra la transparence de la gestion des ressources, condition préalable de toute politique de levée de fonds. Dans ce contexte, l'adoption d'un budget à croissance réelle zéro, si elle devait être envisagée et votée par l'Assemblée générale, démontrerait concrètement la confiance accordée par les États membres à l'organisation, à sa gestion et à ses programmes. La contribution supplémentaire de la croissance réelle zéro constituerait incontestablement un signal fort.
15. Les outils de communication sont tout aussi importants, car ils nous permettent de rester en contact avec nos États membres et les réseaux professionnels. Le nouveau site Web, ainsi que la mise en place prochaine d'un système de gestion de la relation client (CRM) nous permettront d'impliquer la communauté des anciens participants aux formations de l'ICCROM, les donateurs existants et nouveaux, et plus généralement, le public. L'amélioration des capacités de communication soutiendra également la mobilisation de fonds, et nous permettra de réactiver les associations « Amis de l'ICCROM » aux États-Unis et en Italie.
16. Pour conclure, l'élaboration de ce PTB a été pour moi importante, étant la dernière action de mon mandat en tant que Directeur de l'ICCROM. Elle m'a permis de réfléchir aux problématiques clefs de l'organisation et de discuter des solutions possibles avec les membres du Conseil et les collègues du Secrétariat. Elle m'a donné également la possibilité d'étudier les pratiques d'autres organisations similaires et d'acquérir une perspective

approfondie des problèmes inhérents à l'ensemble du système. Ce processus m'a incontestablement sensibilisé aux mérites de l'ICCROM et enrichi mes connaissances professionnelles. Je suis profondément reconnaissant d'avoir eu cette opportunité.

Stefano De Caro
Directeur général

Introduction

17. Le Centre international d'études pour la conservation et la restauration des biens culturels (ICCROM) est une organisation intergouvernementale créée en 1956 par l'UNESCO pour promouvoir la conservation du patrimoine culturel sous toutes ses formes et dans le monde entier. Initialement créée dans le sillage de la Seconde guerre mondiale en réponse aux besoins urgents de reconstruction du patrimoine, et 60 ans plus tard l'ICCROM doit à nouveau, répondre une fois encore aux défis essentiels et croissants de la conservation du patrimoine sur le plan mondial.
18. Depuis 60 ans, l'ICCROM offre aux États membres les meilleurs outils, connaissances et compétences et favorise un environnement propice à la conservation de leur patrimoine culturel, au profit de tous. Pour ce faire, l'organisation : a) étudie et promeut la conservation du patrimoine culturel, b) mobilise et coordonne des expertises face aux problèmes critiques de conservation, et c) propose des formations et des outils de recherche à la communauté des professionnels de la conservation.
19. Le dernier cycle stratégique (2012-2017), qui était axé sur la formation, la recherche et la communication, a permis à l'ICCROM d'élaborer cinq nouveaux programmes de formation : a) Développer et promouvoir la gestion des risques et des catastrophes, b) Intégrer la science et la technologie des matériaux dans la conservation, c) Améliorer les pratiques de gestion et de conservation à travers la Convention du patrimoine mondial, d) Promouvoir les approches participatives à la conservation : le patrimoine vivant, et e) Renforcer la collaboration régionale. □
20. Dans le nouveau cycle stratégique (2018-2023), l'ICCROM compte répondre à la demande croissante de services dans cet environnement mondial complexe. À une époque où le patrimoine culturel est considéré comme un facteur fondamental du développement durable et de la cohésion des sociétés, l'intégration de la culture et de sa conservation comme vecteur de développement économique, social et environnemental nécessite de repenser la façon dont l'ICCROM s'acquitte de sa mission.
21. Lors de sa 87^e réunion en novembre 2016, le Conseil de l'ICCROM a adopté de nouvelles orientations stratégiques intitulées « ***Orientations stratégiques 2018-2023 de l'ICCROM : Catalyser le changement pour le patrimoine culturel - La conservation du patrimoine dans un monde qui change*** ». Ce document a été finalisé au moment de la réunion du Bureau en avril 2017. Ces orientations stratégiques identifient les enjeux et les opportunités dans le domaine de la conservation, et présentent la mission, la vision, et un ensemble de valeurs fondamentales de l'ICCROM. Mais surtout, il définit trois orientations stratégiques et neuf objectifs de la mission de l'ICCROM (voir l'Annexe 1, Orientations stratégiques 2018-2023).
22. Un autre élément déterminant les priorités du PTB de l'ICCROM tient à l'engagement d'adopter l'Agenda 2030 pour le développement durable, qui présente une vision universelle, intégrée et transformatrice pour œuvrer à un monde meilleur. Au cœur de ces nouveaux cadres et objectifs, il y a une croissance inclusive et durable.
23. L'Agenda 2030 pour le développement durable adopté en 2015 par l'Assemblée générale des Nations Unies reconnaît le rôle de la culture dans les sociétés et les communautés. Cet agenda présente 17 objectifs universels ambitieux de développement durable pour transformer le monde et à travers sa mission, l'ICCROM est bien placée pour soutenir et renforcer le rôle de la conservation du patrimoine culturel pour huit de ces objectifs, plus précisément les objectifs 4, 5, 8, 9, 11, 14, 16 et 17.
24. L'ICCROM continuera de donner aux professionnels de la conservation de ses États membres les moyens d'agir afin de contribuer à un tourisme durable créateur d'emplois qui promeut la culture et les produits locaux au profit des communautés, et qui bâtit des institutions résilientes et favorise l'innovation.

25. Lors du prochain exercice biennal, l'ICCROM continuera également à améliorer la protection et la conservation du patrimoine culturel et naturel de ses États membres en offrant des formations, des outils éducatifs, des méthodologies et des conseils techniques de grande qualité. L'intégralité de son programme promouvra une culture de la paix et de la non-violence intégrant diversité culturelle et égalité des sexes.
26. Pour ce faire, elle assurera une coordination efficace nécessitant la création de capacités analytiques fondée sur des données factuelles, et une quête d'impact qui peut contribuer à façonner l'agenda culturel international. L'ICCROM s'appuiera sur la mise en œuvre des bonnes pratiques de conservation du patrimoine et sur le contrôle régulier des politiques de conservation pour proposer une approche multidimensionnelle de l'élaboration de politiques de conservation. Cette approche devrait conduire non seulement à une amélioration des normes de conservation, mais également à un partage plus équitable de leurs bénéfices par les différents groupes sociaux, compte tenu des divers facteurs influant sur le bien-être des communautés.
27. Avec cette vision comme axe du nouveau Cycle stratégique, l'ICCROM favorisera l'intégration de ses États membres pour édifier des institutions responsables et transparentes en transformant ses pratiques et son administration. En renforçant sa responsabilité, son efficacité et son efficacité, l'ICCROM apportera, dans un environnement budgétaire difficile, une valeur ajoutée à ses États membres.

A. Nouvelles orientations stratégiques (2018-2023) et Programmes pour l'exercice biennal 2018-2019

29. Le PTB proposé pour l'exercice biennal 2018-2019 a été axé sur les intérêts à long terme des États membres, et sur de nouveaux domaines d'action visant à traiter des problématiques devenues au cours des dernières années des préoccupations centrales pour plusieurs d'entre eux. Il a été élaboré dans le cadre des Orientations stratégiques approuvées pour 2018-2023.
30. L'objectif de fournir le même niveau de services avec moins de ressources témoigne de la volonté d'accroître l'efficacité de l'ICCROM. Le Secrétariat utilisera des procédures et systèmes de planification opérationnelle pour affiner les services et processus et mettre en œuvre des façons innovantes de travailler pour contrôler les coûts. L'ICCROM élabore un plan de rentabilité qui exposera de quelle manière l'organisation améliorera ses résultats dans un contexte de contraction du budget et des financements. Elle y parviendra tout en protégeant les bénéfices des réformes et des travaux nécessaires pour préserver, voire accroître la transparence, la responsabilité et le leadership de l'ICCROM.
31. Les principaux enjeux et opportunités des « Orientations stratégiques 2018-2023 de l'ICCROM : *Catalyser le changement en faveur du patrimoine culturel - La conservation du patrimoine dans un monde qui change* » comprennent :
1. L'évolution des définitions du patrimoine culturel des concepts traditionnels vers une plus grande intégration des idées, des formes et des matériaux ;
 2. Le rythme inédit d'innovation dans le domaine des sciences et technologies, notamment la production d'informations et de données ;
 3. L'augmentation des possibilités de diffusion à grande échelle des connaissances et des informations, qui permettrait à l'ICCROM d'élargir son audience et surtout, de renouveler les limites et les modalités de mise en œuvre de ses activités;
 4. Le fait que le patrimoine culturel est de plus en plus considéré comme un facteur précieux pour façonner les sociétés à tous les niveaux.
32. Compte tenu de ces enjeux et de ces opportunités, l'ICCROM met à profit la puissance du patrimoine culturel pour créer un monde meilleur. En permettant à tous les États membres de préserver leur patrimoine culturel, l'ICCROM contribue à la pérennité environnementale, sociale et économique des communautés. La vision de l'ICCROM est celle d'un monde dans lequel le patrimoine culturel - sa préservation et sa célébration - est étroitement lié au progrès, à l'intégration, au bien-être et à la stabilité. Pour réaliser ces objectifs, l'ICCROM s'appuiera sur ses valeurs fondamentales de neutralité, d'intégration, de diversité, d'accessibilité, de flexibilité et de responsabilité.
33. Pour réaliser efficacement sa mission et sa vision, le Conseil de l'ICCROM a défini trois nouvelles Orientations stratégiques¹ :
- ***Orientation stratégique 1 (OS1) - Se concentrer sur les préoccupations mondiales entourant le patrimoine culturel***
 - ***Orientation stratégique 2 (OS2) - Créer un réseau international diversifié et inclusif***
 - ***Orientation stratégique 3 (OS3) - Renforcer et transformer l'ICCROM pour l'avenir***
34. Chacune de ces Orientations stratégiques comprend **trois objectifs**. Le PTB 2018-2019 de l'ICCROM a pour but de mettre en œuvre ces objectifs stratégiques et d'assurer que

¹ Voir le *Rapport annuel 2016* de l'ICCROM, « Gouvernance et nouvelles orientations stratégiques 2018-2023 », page 34.

les activités de l'ICCROM répondent à la vision stratégique de ses États membres. Le PTB contribuera aux Orientations stratégiques de la manière suivante :

Orientation stratégique 1 (OS1) – Se concentrer sur les préoccupations mondiales entourant le patrimoine culturel

Objectif 1.1 : Protéger le patrimoine culturel en temps de crise - Promouvoir des stratégies efficaces de gestion des risques de catastrophes en situation de conflits, de catastrophes et d'urgences complexes

35. L'ICCROM contribuera principalement à la réalisation de cet objectif en mettant en œuvre l'activité du Programme 1 : Protéger le patrimoine culturel en temps de conflits et de catastrophes. Les activités du programme étudieront le patrimoine dans des situations d'urgences complexes, et couvriront la planification à apporter pendant et immédiatement après une situation d'urgence, ainsi que les actions à mener sur le long terme.
36. D'autres programmes de l'ICCROM contribueront également à la réalisation de cet objectif. Par exemple, les services de conseil fournis dans le cadre de la Convention du patrimoine mondial² (projet 3.1) couvriront, le cas échéant, les conflits et les catastrophes affectant le patrimoine mondial. Les programmes Leadership du patrimoine mondial³ (projet 3.5) comptent également un module sur la promotion de la résilience du patrimoine mondial. Les activités du Programme 5 sur les Politiques de conservation nationales et internationales (projet 5.1) couvriront notamment les situations après les conflits et les catastrophes dans la région arabe.

Objectif 1.2 : Soutenir le patrimoine culturel africain - Élargir la formation, le renforcement des capacités et les partenariats à l'appui des efforts de conservation de l'Afrique

37. L'ICCROM contribuera principalement à la réalisation de cet objectif à travers les activités du Programme 2 : Renforcer les partenariats pour le patrimoine culturel en Afrique. Ce nouveau programme prendra forme durant l'exercice biennal 2018-2019, où plusieurs activités pilotes seront conçues et mises en place.
38. Ce point ayant été défini comme une priorité stratégique par le Conseil⁴, tous les programmes intégreront autant que possible des professionnels africains et le cas échéant, certaines activités se dérouleront en Afrique. Ainsi, en partenariat avec l'UNESCO, l'ICCROM organisera un cours Aide d'urgence au patrimoine culturel en temps de crise (FAC) (projet 1.2) au Mali durant l'exercice biennal, et les activités de RE-ORG (projet 4.4) se poursuivront au Nigeria. Le travail de conseil de l'ICCROM dans le cadre de la Convention sur la protection du patrimoine mondial (projet 3.1) comprendra également si besoin est, des interventions en Afrique.

Objectif 1.3 : Répondre aux problématiques émergentes du patrimoine culturel et de la conservation – Apporter des réponses innovantes et efficaces aux problématiques émergentes telles que les liens entre nature et culture et le développement durable

39. L'ICCROM contribuera principalement à la réalisation de cet objectif à travers la mise en place des activités du programme 3 : Intégrer la conservation du patrimoine culturel à l'urbanisme et aux actions socio-économiques et environnementales. Les projets de ce programme étudieront un ou plusieurs aspects du processus de développement durable. Ainsi le projet Leadership du patrimoine mondial est conçu pour étudier la gestion du

² Voir le *Rapport annuel 2016* de l'ICCROM, « Gros plan sur les actions de l'ICCROM : l'ICCROM au service de la Convention du patrimoine mondial », page 40.

³ Voir le *Rapport annuel 2016* de l'ICCROM, « Nature-culture et le programme Leadership mondial », page 35.

⁴ Voir le *Rapport annuel 2016* de l'ICCROM, « Afrique », page 35.

patrimoine culturel et naturel dans un contexte de développement durable, tandis que les projets intitulés Intégration des évolutions théoriques et pratiques de la gestion du patrimoine culturel, Approches de conservation centrées sur les personnes, La conservation du patrimoine et les industries créatives, et Conservation du patrimoine subaquatique, aborderont toutes les questions émergentes inhérentes au développement durable.

40. Le programme 2 : Renforcer les partenariats pour le patrimoine culturel en Afrique sera lui aussi principalement axé sur cet objectif. Ce programme, qui n'est pas encore élaboré, placera également le patrimoine au cœur du processus de développement durable.

Orientation stratégique 2 (OS2) – Créer un réseau international diversifié et inclusif

Objectif 2.1 : Orienter et innover dans le domaine du renforcement des capacités à l'échelle locale, régionale et internationale - Promouvoir un accès plus large, offrir du contenu à travers de nouveaux canaux et favoriser les partenariats en relevant les défis et en saisissant les opportunités à tous les niveaux

41. L'ICCROM contribuera principalement à la réalisation de cet objectif en mettant en place les activités du programme 4 : Orienter et innover dans le domaine du renforcement des capacités en matière de conservation. Les projets seront répartis entre ceux consacrés à l'avenir du renforcement des capacités à travers le e-learning et les partenariats avec des universités, et ceux qui s'appuient sur l'expertise et les réseaux de l'ICCROM liés, par exemple, à la gestion des collections et de l'entreposage et la conservation des matériaux tels que le bois, la pierre et le papier japonais.
42. À noter toutefois que l'innovation dans le domaine du renforcement des capacités est intégrée à toutes les activités des cinq programmes de formation de l'ICCROM.

Objectif 2.2 : Renforcer l'engagement des communautés dans la protection du patrimoine – Faciliter l'intégration sociale en répondant aux préoccupations des communautés entourant le patrimoine culturel dans tous les programmes de l'ICCROM

43. Comme pour l'objectif 1.3, l'ICCROM contribuera principalement à la réalisation de cet objectif en mettant en place des activités dans le cadre du programme 3 : Intégrer la conservation du patrimoine culturel à l'urbanisme et aux actions socio-économiques et environnementales. Le projet centré sur les personnes vise directement à atteindre cet objectif, de même que tous les projets de ce programme 3, qui traitent des différentes facettes du processus de développement durable, lequel, par définition doit impliquer les communautés.
44. En outre, le programme 1 : Protéger le patrimoine culturel en temps de crise et de catastrophes place les communautés au cœur des groupes ciblés, à l'instar de nos activités en Afrique (programme 2). Le programme 5 : Renforcer la sensibilisation et les connaissances liées au patrimoine culturel et à sa conservation comportera également des aspects portant sur le renforcement de l'engagement des communautés en matière de protection du patrimoine.

Objectif 2.3 : Renforcer la sensibilisation au patrimoine culturel et à la conservation – Revaloriser la conservation du patrimoine culturel dans les politiques nationales et internationales

45. L'ICCROM réalisera principalement cet objectif grâce aux activités du programme 5 : Renforcer la sensibilisation et les connaissances liées au patrimoine culturel et à sa conservation. Les projets dans ce domaine porteront sur la collecte et la diffusion des informations sur la conservation auprès de la communauté des professionnels, et plus généralement, auprès du public. Le projet Capter les tendances est plus particulièrement

conçu pour collecter et diffuser des informations sur la situation actuelle de la conservation du patrimoine. Il a pour objectif d'élaborer des politiques et des stratégies avisées afin d'accroître l'efficacité de la conservation.

46. La sensibilisation sera également, le cas échéant, intégrée à d'autres domaines du programme.

Orientation stratégique 3 (OS3) – Renforcer et transformer l'ICCROM pour l'avenir

Objectif 3.1 : Renforcer les fondations de l'ICCROM – Renforcer la position de l'ICCROM parmi les organisations internationales, renforcer les partenariats et augmenter le nombre d'États membres

47. Les moyens grâce auxquels l'ICCROM contribuera à la réalisation de cet objectif couvrent tous les domaines et activités des programmes exposés dans ce PTB. L'ICCROM renforce sa position parmi les autres organisations internationales grâce à la qualité de ses activités et ses programmes. En conséquence, une stratégie de communication, telle que celle du programme 5 : Renforcer la sensibilisation au patrimoine culturel et à sa conservation, et dans le domaine du Marketing, de la communication, de l'information du public et des relations publiques peuvent renforcer la position de l'ICCROM et sa valeur distinctive au sein de la communauté de la conservation internationale.
48. La plupart des activités de l'ICCROM sont réalisées en collaboration avec d'autres organisations internationales ou des entités de nos États membres⁵. L'ICCROM doit continuer de renforcer ces partenariats et en créer de nouveaux avec d'autres organisations dans des domaines d'intérêt commun. Une stratégie sera élaborée afin d'identifier les organisations généralement non éligibles à un partenariat avec l'ICCROM, mais qui partagent des intérêts ou pourraient être compatibles ou complémentaires.
49. La capacité de l'ICCROM à augmenter le nombre de ses États membres doit s'appuyer sur la qualité de ses programmes et activités. En outre, l'organisation doit rechercher activement à élaborer une stratégie incitant les 60 pays non-membres de l'organisation à la rejoindre. Le travail de l'ICCROM en tant qu'organisation consultative de la Convention du patrimoine mondial (projet 3.1) a été dans le passé un moyen efficace pour attirer de nouveaux États membres. L'ICCROM poursuivra sur cette voie et utilisera d'autres moyens internationaux pour augmenter les adhésions, et pour renforcer de nouveaux partenariats.

Objectif 3.2 : Accroître l'impact des services et de la visibilité de l'ICCROM pour les États membres et les communautés du patrimoine – Maintenir la crédibilité, la réactivité et la promotion des réalisations de l'ICCROM au plan mondial, en mettant en évidence son rôle dans les activités, et augmenter le nombre de donateurs prêts à financer des programmes utiles et soumis à des contraintes de temps

50. L'ICCROM contribuera principalement à la réalisation de cet objectif en mettant en place des activités liées aux outils et services de la connaissance et de la communication. L'ICCROM améliorera son rapport annuel et son rayonnement international ; l'organisation produira des publications, des documents promotionnels et utilisera des outils marketing pour mieux souligner son rôle distinctif auprès des États membres et des professionnels du patrimoine. Bien entendu, le site Web de l'ICCROM et sa présence sur les médias sociaux seront les principaux outils utilisés pour atteindre cet objectif.

⁵ Voir le Rapport annuel 2016 de l'ICCROM, « Partenariats », page 55.

Objectif 3.3 : Moderniser et investir pour renforcer l'efficacité et l'efficience de l'organisation – Veiller à ce que l'investissement en ressources humaines et financières soit porteur de valeur ajoutée, et à l'amélioration de la performance et de la fiabilité des systèmes d'information et de gestion. Utiliser les meilleurs moyens électroniques et médias pour accroître l'efficacité des formations et la portée de l'organisation.

51. L'ICCROM contribuera principalement à la réalisation de cet objectif en améliorant les procédures opérationnelles générales de l'organisation⁶. Ces améliorations continues s'inscriront dans le cadre des ressources disponibles. Les travaux en cours relatifs à la mise en place des normes comptables internationales pour le secteur public (IPSAS) et du système SAP UNiverse Path pour la comptabilité, la gestion financière et des achats se poursuivront. L'ICCROM continuera également d'améliorer la gestion des ressources humaines et poursuivra le processus de gestion du changement et du développement de l'organisation. L'amélioration du système d'information et de communication de l'ICCROM fera l'objet d'une attention particulière afin de veiller à ce que le siège de l'organisation à Rome ait la capacité de gérer les informations et ses relations avec le bureau régional de Sharjah.
52. Dans le cadre de la réalisation de cet objectif, l'ICCROM procède également à l'introduction d'un nouveau dispositif de gestion axé sur les résultats afin de mesurer les progrès vers la réalisation des objectifs et des résultats stratégiques pour le prochain cycle de programmes. Ce dispositif est un outil de gestion interne portant sur une période plus longue que le PTB, et articule les relations entre ses buts et objectifs à long terme, ses activités, les résultats spécifiques et à long terme, et les ressources. Il vise à soutenir l'ICCROM sur les plans internes et externes, et améliore la communication et l'évaluation des résultats par le personnel, et donc auprès du public et ses partenaires externes.
53. Les technologies de l'information et de la communication serviront également à améliorer l'organisation des formations et autres activités de renforcement des capacités, et la communication d'autres informations. Ainsi, Conception et développement d'une stratégie d'e-learning (projet 4.2), Informer et sensibiliser le public (projet 5.3), et le Service des connaissances et de la communication contribueront également à la réalisation de cet objectif.

⁶ Voir le *Rapport annuel 2016* de l'ICCROM, « Financement des programmes de l'ICCROM », page 44.

Liens entre le Programme de travail et budget de l'ICCROM et les objectifs de développement durable (ODD)

54. Outre le développement du PTB conformément aux Orientations stratégiques approuvées par le Conseil de l'ICCROM, le Secrétariat s'est également appuyé sur les ODD des Nations Unies.
55. Les ODD ont été adoptés par l'Assemblée générale des Nations Unies en septembre 2015. Les 17 objectifs visent à éradiquer la pauvreté, protéger la planète et garantir la prospérité pour tous dans le cadre d'un nouvel agenda de développement durable. Chaque objectif a des cibles spécifiques à atteindre dans les 15 prochaines années. Les ODD sont devenus une référence pour l'élaboration des programmes dans le système des Nations Unies, ainsi que pour d'autres organisations non gouvernementales telles que l'ICCROM.
56. À la lecture des 17 objectifs des ODD, il ressort clairement que plusieurs d'entre eux concernent l'ICCROM et sa mission d'offrir aux États membres des outils, des compétences et des environnements propices à la préservation de leur patrimoine culturel sous toutes ses formes et au profit de tous. Trois objectifs particulièrement se retrouvent dans tous les programmes de l'ICCROM. L'Annexe 2, Objectifs de développement durable (ODD) liés aux programmes et projets de l'ICCROM, décrit plus amplement les visées de chaque objectif.

Objectif 4 : Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie

57. Le renforcement des capacités, dont la formation professionnelle, est devenu l'une des priorités de l'ICCROM et représente l'un des aspects les plus connus de notre mission. L'ICCROM contribue à la réalisation de cet ODD à travers les formations, les nombreuses possibilités d'apprentissage et de développement professionnel qu'elle offre tout au long de la vie à des participants du monde entier, notamment les pays en développement. Les programmes 1 à 4 contribuent à la réalisation de cet ODD.

Objectif 5 : Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et filles

58. Au fil des ans, l'ICCROM s'est efforcée de promouvoir, dans le cadre de ses activités, l'égalité des sexes des participants et des intervenants. Cette démarche a été couronnée de succès, puisqu'en 2016, la parité des participants aux cours était presque parfaite avec 56 % d'hommes et 46 % de femmes. Dans le cycle actuel du programme et budget, le personnel de l'ICCROM maintiendra son approche de l'égalité des sexes lors de la sélection des participants et des intervenants pour l'ensemble des activités et des programmes.

Objectif 11 : Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables, et en particulier, Objectif 11.4 : Consolider les efforts de protection et de préservation du patrimoine culturel et naturel mondial

59. Tous les domaines des programmes de l'ICCROM contribueront à la réalisation de cet ODD, avec un accent majeur pour le programme 1 : Protéger le patrimoine culturel en temps de crise et de catastrophes, et pour le programme 3 : Intégrer la conservation du patrimoine culturel à l'urbanisme et aux actions socio-économiques et environnementales. Nos travaux s'appuieront sur notre rôle consultatif dans le cadre de la Convention du patrimoine mondial et sur notre projet Leadership du patrimoine mondial, mais également sur les formations relatives à l'augmentation de la résilience des villes en cas de catastrophes naturelles et de conflits.

60. Les objectifs précités sont couverts par la plupart des activités de l'ICCROM, mais des projets individuels peuvent également contribuer aux ODD. Le tableau suivant résume la contribution des projets du PTB à la réalisation d'autres ODD et les résultats escomptés. Durant le cycle du programme, l'ICCROM contrôlera sa contribution aux ODD et cherchera à renforcer sa contribution aux objectifs à une échelle plus globale.

Tableau 1– Programmes, projet, et objectifs de développement durable (ODD)

PROGRAMME	PROJET	ODD
1. Protéger le patrimoine culturel en temps de conflits et de catastrophes	1.1. Réduction des risques de catastrophes	11.B
	1.2. Aide d'urgence au patrimoine culturel en temps de crise (FAC)	11.B
	1.3. Protection, récupération et reconstruction post-conflit	16.A
2. Renforcer les partenariats pour le patrimoine culturel en Afrique	2.1. Afrique - Développement du programme et initiatives pilotes	17
3. Intégrer la conservation du patrimoine culturel à l'urbanisme et aux actions socio-économiques et environnementales	3.1. Convention du patrimoine mondial	16.6
	3.2. Intégration des évolutions théoriques et pratiques de la gestion du patrimoine culturel	16.7
	3.3. Approches de conservation centrées sur les personnes	16.7
	3.4. Conservation du patrimoine et industries créatives (y compris SOIMA)	9.5
	3.5. Leadership du patrimoine mondial (intégrer la nature et la culture)	16.7
	3.6. Conservation du patrimoine subaquatique	14.7
4. Orienter et innover dans le domaine du renforcement des capacités en matière de conservation	4.1. Partenariats universitaires dans le monde arabe	17
	4.2. Conception et développement d'une stratégie d'e-learning	4.7
	4.3. Communication et compétences pédagogiques dans le domaine de la conservation	4.C
	4.4. RE-ORG : Réorganisation des collections dans les réserves des musées	8.9
	4.5. Mise en contexte des collections	17
	4.6. Conservation des matériaux du patrimoine	16.7
5. Renforcer la sensibilisation et les connaissances sur le patrimoine culturel et sa conservation	5.1. Conservation dans les politiques nationales et internationales	17
	5.2. Accès à l'information par la communauté des professionnels	17
	5.3. Informer et sensibiliser le public	4.7
	5.4. Capter les tendances dans la conservation du patrimoine	17
	5.5. Forums de l'ICCROM	17

Résultats stratégiques (2018-2023)

Pour répondre aux priorités définies par les Orientations stratégiques 2018-2023, l'ICCROM s'attachera, à travers ses programmes, à développer les possibilités de partage des formations et des connaissances et à apporter un soutien stratégique à tous les niveaux, de la politique aux conseils techniques. Les résultats stratégiques visés par l'ICCROM pour le prochain exercice biennal sont exposés ci-après :

Résultat stratégique 1 – Développement des formations destinées aux professionnels et aux communautés en améliorant les approches et les méthodes de conservation et de restauration du patrimoine culturel

Le développement de l'offre de formations de l'ICCROM et le renforcement de leur impact est un objectif clef. Pour ce faire, l'accès aux formations sera élargi grâce au développement de l'offre en ligne et à l'organisation de formations ciblées sur les domaines qui en ont le plus besoin. Pour maximiser les retombées des activités de l'ICCROM, l'organisation s'attachera de façon prioritaire à encourager les initiatives mises en place par les communautés à l'issue de ses cours (qui représentent un aspect essentiel du développement durable). En conséquence, les objectifs de formation comprennent :

- Augmentation de la participation aux cours de formation de l'ICCROM, notamment des participants des États membres ciblés
- Amélioration de la performance professionnelle grâce aux formations de l'ICCROM
- Augmentation du nombre de projets à l'initiative des communautés à l'issue des cours de l'ICCROM
- Élargissement de l'offre et des cours en ligne de l'ICCROM

Résultat stratégique 2 – Élargissement de la diffusion des connaissances et des informations sur la conservation du patrimoine culturel à tous nos États membres

Concernant les connaissances, l'ICCROM continuera d'apporter, à travers ses forums et autres groupes de réflexion, son leadership intellectuel dans le domaine de la conservation du patrimoine sur des sujets suscitant des préoccupations fondamentales et généralisées. L'ICCROM s'efforcera également d'élargir le partage des connaissances à travers des publications et des plateformes de connaissances et de profiter de sa position privilégiée pour sensibiliser le public au patrimoine lors de campagnes d'informations. Pour garantir l'égalité des informations et du service parmi tous ses États membres, l'ICCROM cherchera à développer ses ressources de connaissances en ligne et à élargir l'accès à sa bibliothèque et à ses archives en ligne.

Résultat stratégique 3 – Renforcement des capacités nationales, régionales et internationales en réponse aux enjeux de la conservation du patrimoine culturel

Outre les formations et le partage des connaissances, l'ICCROM s'efforcera d'augmenter le nombre de partenariats créatifs avec des gouvernements et des institutions pour apporter un soutien accru à ses États membres par différents moyens, allant des conseils politiques au soutien technique en passant par des missions de conseil et des projets sur le terrain. Ces efforts s'appuieront sur des analyses sectorielles, des recherches collaboratives et l'organisation de colloques, afin de présenter une vue d'ensemble stratégique du secteur de la conservation du patrimoine et de mettre en évidence les grandes tendances émergentes.

Bien qu'il soit nécessaire d'approfondir les réflexions dans ce domaine afin d'évaluer la faisabilité des différentes options ainsi que leur coût, les indicateurs présentés dans le tableau suivant pourraient être utilisés à titre d'exemple.

Tableau 2 – Cadre axé sur les résultats – Résultats et indicateurs proposés 2018-2023*

Résultats stratégiques	Indicateurs de suivi ou de progression	2018	2019
1. Développement des formations destinées aux professionnels et aux communautés en améliorant les approches et les méthodes de conservation et de restauration du patrimoine culturel	Nombre de participants indiquant une amélioration de leurs performances professionnelles grâce aux activités de l'ICCROM		
	Nombre de projets initiés par des communautés à l'issue d'activités de l'ICCROM		
	Nombre et suivi des formations en ligne		
2. Élargissement de la diffusion des connaissances et des informations sur la conservation du patrimoine culturel à tous nos États membres	Nombre d'initiatives de diffusion		
	Organisation de campagnes d'information auprès du public		
	Nombre d'utilisateurs de la bibliothèque/des archives et du réseau de la bibliothèque de l'ICCROM		
	Nombre de projets collaboratifs sur les connaissances dans le domaine de la conservation		
3. Renforcement des capacités nationales, régionales et internationales en réponse aux enjeux de la conservation du patrimoine culturel	Nombre d'États membres indiquant une amélioration de leur stratégie de conservation grâce à la collaboration avec l'ICCROM		
	Nombre d'institutions faisant état d'une amélioration de leurs pratiques de conservation grâce à la collaboration avec l'ICCROM		
	Nombre de missions de conseil et/ou d'évaluation réalisées par l'ICCROM		

**Les indicateurs recueillis en 2018-2019 constitueront une base pour les années suivantes.*

Vue d'ensemble du cadre stratégique de l'ICCROM

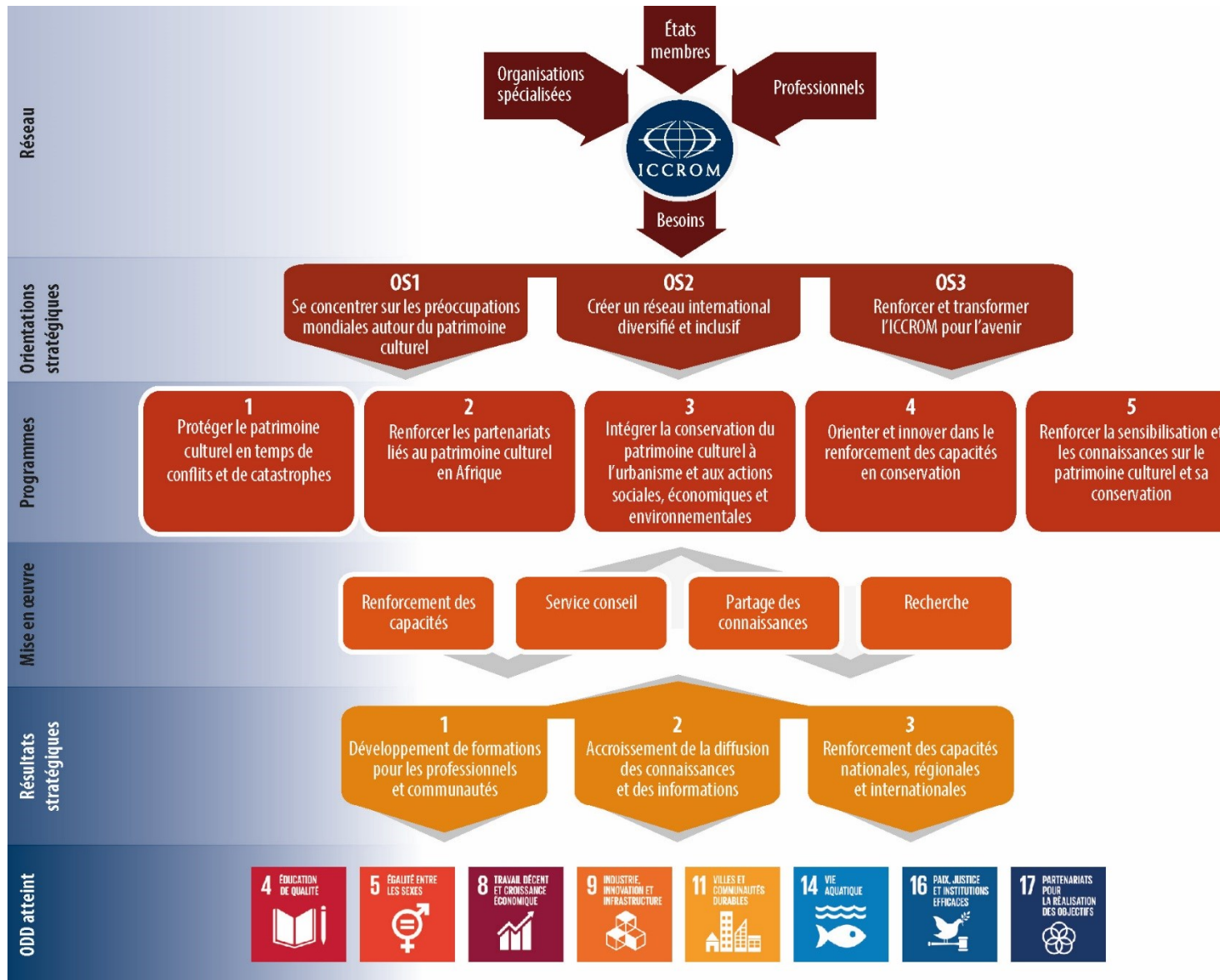


Tableau 3 – Objectifs stratégiques de l'ICCROM et matrice du programme

PROGRAMME	PR1			PR2	PR3						PR4						PR5					COMM. INST.	DÉV. ORG.	TIC
	PROJET	1.1	1.2	1.3	2.1	3.1	3.2	3.3	3.4	3.5	3.6	4.1	4.2	4.3	4.4	4.5	4.6	5.1	5.2	5.3	5.4			
Orientation stratégique 1(OS1) – Se concentrer sur les préoccupations mondiales entourant le patrimoine culturel																								
Objectif 1.1 : Protéger le patrimoine culturel en temps de crise	X	X	X		X				X								X					X		
Objectif 1.2 : Soutenir le patrimoine culturel africain		X		X	X	X			X					X								X		
Objectif 1.3 : Répondre aux problématiques émergentes du patrimoine culturel et de la conservation				X	X	X	X	X	X	X												X		
Orientation stratégique 2 (OS2) – Créer un réseau international diversifié et inclusif																								
Objectif 2.1 : Orienter et innover dans le domaine du renforcement des capacités à l'échelle locale, régionale et internationale	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X						X		
Objectif 2.2 : Renforcer l'engagement des communautés dans la protection du patrimoine	X			X	X		X			X							X	X	X			X		
Objectif 2.3 : Renforcer la sensibilisation au patrimoine culturel et à la conservation	X			X				X	X	X		X					X	X	X	X	X	X		
Orientation stratégique 3 (OS3) – Renforcer et transformer l'ICCROM pour l'avenir																								
Objectif 3.1 : Renforcer les fondations de l'ICCROM (renforcer les partenariats et augmenter le nombre d'États membres)	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X		X	X	X	X	X	X	X	X	X		
Objectif 3.2 : Accroître l'impact des services et de la visibilité de l'ICCROM pour les États membres et les communautés du patrimoine	X	X	X	X	X				X		X	X		X	X	X				X	X	X		
Objectif 3.3 : Moderniser et investir pour renforcer l'efficacité et l'efficience de l'ICCROM																						X		
Pourcentage du total des ressources disponibles (TRD)	14 %			4 %	23 %						17 %						22 %					18 %	3 %	
BUDGET	1 082 880			280 677	1 753 889						1 355 778						1 692 931					1 364 740	216 867	

B. Proposition de programmes, projets et activités avec budget correspondant pour l'exercice biennal 2018-2019

61. Durant l'exercice biennal 2018-2019, l'ICCROM restera centrée sur ses principaux partenaires : a) les décideurs dans les États membres et b) la communauté des professionnels (y compris les professionnels de la protection civile, de la gestion des risques de catastrophes et de l'aide humanitaire d'urgence, etc. L'ICCROM continuera d'organiser des formations, de partager des connaissances et d'apporter un soutien stratégique à travers des conseils politiques et techniques.
62. Pour réaliser les objectifs et les résultats stratégiques, les cinq programmes suivants ont été élaborés pour 2018-2019 :

Tableau 4 – Exercice biennal 2018-2019 – Programmes prévus

<ul style="list-style-type: none"> • Programme 1 : Protéger le patrimoine culturel en temps de conflits et de catastrophes • Programme 2 : Renforcer les partenariats pour le patrimoine culturel en Afrique • Programme 3 : Intégrer la conservation du patrimoine culturel à l'urbanisme et aux actions socio-économiques et environnementales • Programme 4 : Orienter et innover dans le domaine du renforcement des capacités en matière de conservation • Programme 5 : Renforcer la sensibilisation et les connaissances sur le patrimoine culturel et sa conservation

63. Lors de la formulation de ces propositions, les activités des programmes et les ressources requises ont été examinées afin de réaligner les ressources sur les résultats attendus. Un examen rigoureux des processus a été effectué pour éviter les redondances, favoriser l'innovation, accroître les synergies et produire le nouveau programme de travail.
64. Lors de la mise en œuvre du programme, l'ICCROM continuera d'améliorer son efficacité et son efficience grâce à :
- Des formations de grande qualité
 - Des méthodologies évolutives
 - Un impact accru
 - Une augmentation du nombre de partenaires
65. Dans ce contexte, au cours de la mise en œuvre du programme de l'exercice biennal, l'ICCROM mettra l'accent sur les pays qui ont le moins bénéficié de ses services. Ce point sera un principe directeur pour sélectionner les participants, les partenaires et les intervenants, et se basera sur les critères suivants : a) les pays devenus des États membres durant le dernier cycle stratégique (2012-2017), b) les petits États insulaires en développement (pays ciblés par les ODD) qui sont déjà des États membres de l'ICCROM, et c) les États membres de l'ICCROM qui n'ont pas bénéficié des activités de l'organisation durant le dernier cycle stratégique.

66. Chaque programme proposé comprend les informations suivantes :
- Description de l'environnement et du contexte politiques du programme et de sa mise en œuvre
 - Description du programme
 - Contributions anticipées du programme aux Orientations stratégiques
 - Budget du programme (en euros)
67. Chacun des projets des programmes comprend les informations suivantes :
- Contexte et description du projet
 - Principaux livrables
 - Collaboration et partenariats
 - Budget du projet (en euros)
68. Chaque projet comprend différentes activités. Une liste de 11 types d'activités a été définie afin de couvrir l'intégralité de la mission de l'ICCROM :
- Conférences et forums
 - Évaluation
 - Formation
 - Information du public
 - Partage des connaissances
 - Projets de terrain
 - Publication
 - Recherche
 - Réunion consultative
 - Réunion d'experts
 - Service conseil

B1. Programme 1 : Protéger le patrimoine culturel en temps de conflits et de catastrophes

Environnement/contexte politique

69. Au cours des cinq dernières années, les dommages provoqués par les catastrophes naturelles au patrimoine culturel ont sensiblement augmenté. Entre 2012 et 2014, 994 catastrophes ont affecté plus de 326 millions de personnes dans le monde. Depuis 2000, une hausse de 44 % des événements météorologiques extrêmes dus au changement climatique a aggravé le risque de catastrophes. Les conflits armés ont fait tout autant de ravages, provoquant des « épurations ethniques », des déplacements massifs et des dommages importants au patrimoine culturel matériel et immatériel. Outre un impact négatif direct, les conflits et les catastrophes ont des conséquences économiques et sociales induites par la perte des moyens de subsistance, des recettes du tourisme et des identités individuelles et collectives.
70. Face aux risques accrus menaçant le patrimoine culturel, le cadre de Sendai sur la réduction des risques de catastrophes (2015), le Programme de développement durable à l'horizon 2030 (objectifs 11 et 16), et la résolution 2347 (2017) du Conseil de sécurité de l'ONU ont défini la culture comme l'un des axes de travail contribuant à la réduction des risques de catastrophes, à l'augmentation de la résilience et au maintien de la paix pour le développement à long terme. Voici des exemples de dommages au patrimoine culturel : a) en 2016, les dommages de sites du patrimoine culturel provoqués par les séismes en Italie centrale ont dépassé 606 millions de dollars, b) en 2015, les dommages estimés au patrimoine matériel du fait du séisme au Népal totalisaient 169 millions de dollars, et les pertes de revenus associées ont été estimées à 17 millions de dollars⁷, c) d'après les estimations, 914 sites ont été endommagés lors du conflit syrien, dont six sites du patrimoine mondial, et 212 autres sites ont été pillés⁸.

Description du programme

71. Ce programme suit l'orientation stratégique clef indiquant que l'organisation doit se concentrer sur les préoccupations mondiales et parer aux risques croissants menaçant le patrimoine culturel en temps de crise. Il est envisagé que ce programme intégré d'une durée de 6 ans couvrant des menaces multiples et impliquant plusieurs partenaires vise à renforcer les capacités nationales pour réduire les risques de catastrophes, la préparation à l'urgence, les réponses et la récupération du patrimoine culturel immatériel mobilier et immobilier. Les trois projets liés - réduction des risques de catastrophes, aide d'urgence au patrimoine culturel et récupération après un conflit/une catastrophe - se renforcent mutuellement pour protéger de bout en bout le patrimoine en péril. Compte tenu de la vaste expérience de l'organisation dans ce domaine, le programme cible particulièrement les régions sujettes à des catastrophes naturelles cycliques et/ou à des conflits récurrents. Les activités des projets du programme couvrent autant des orientations sur l'élaboration d'une politique que des formations sur le terrain et la création de plateformes régionales pour gérer efficacement les risques de catastrophes. Comme pour le quatrième projet du programme, le principal objectif est de renforcer les capacités des musées situés dans des zones à risque ou sujettes à des conflits, afin de favoriser la gestion des risques et la préparation aux situations d'urgence et, le cas échéant, le déplacement rapide et la protection de leurs collections.
72. Les trois problématiques liées devant être traitées durant et au-delà de cet exercice biennal sont :
- L'absence globale de sensibilisation à la contribution du patrimoine culturel à la résilience des communautés confrontées à des catastrophes ou des conflits
 - La sous-représentation du patrimoine culturel dans les politiques nationales et les plans de gestion des risques de catastrophes, de prévention des conflits et de transformation

⁷ Government of Nepal National Planning Commission. 2015. *Nepal Earthquake 2015: Post Disaster Needs Assessment*. Disponible à l'adresse suivante : http://www.npc.gov.np/images/category/PDNA_volume_BFinalVersion.pdf

⁸ Selon l'organisation SAFE – Saving Antiquities for Everyone: <http://savingantiquities.org/>.

- L'absence de connaissances professionnelles, de dispositions interinstitutionnelles préalables et de pratiques normalisées pour apporter des réponses adaptées, pour la récupération et pour la réduction des risques menaçant les différents types de patrimoine culturel
73. Pour mettre en œuvre le programme 1 : Protéger le patrimoine culturel en temps de conflits et de catastrophes, les trois projets suivants sont planifiés :
- ⇒ Projet 1.1. Réduction des risques de catastrophes
 - ⇒ Projet 1.2. Aide d'urgence au patrimoine culturel en temps de crise (FAC)
 - ⇒ Projet 1.3. Protection, récupération et reconstruction post-conflit

Contributions attendues du programme aux Orientations stratégiques

74. Tel qu'il est conçu, le programme apportera une contribution primordiale et directe à l'*Objectif stratégique 1.1 Protéger le patrimoine culturel en temps de crise*, puisque les activités étudieront le patrimoine dans des situations d'urgence complexes, et couvriront la planification préventive, l'intervention immédiate et la récupération sur le long terme suite à une situation d'urgence.
75. Ce programme contribuera également à l'*Objectif stratégique 1.2 : Soutenir le patrimoine culturel africain*, en organisant au moins l'une de ses activités en Afrique subsaharienne. Il contribuera également à l'*Objectif stratégique 2.1 : Orienter et innover dans le domaine du renforcement des capacités à l'échelle locale, régionale et internationale* à travers l'innovation constante des méthodes d'enseignement, et l'élaboration d'autres matériels pédagogiques novateurs et de projets sur le terrain. Le programme sera également axé sur l'engagement des communautés dans la gestion des risques de catastrophes (*Objectif stratégique 2.2 : Renforcer l'engagement des communautés dans la protection du patrimoine*) et sur la sensibilisation au patrimoine culturel au sein de la communauté de ceux qui gèrent les risques de catastrophes (*Objectif stratégique 2.3 : Renforcer la sensibilisation au patrimoine culturel et à la conservation*). Compte tenu de la forte visibilité de ce programme consacré à un thème clef s'adressant à la fois à la communauté du patrimoine et plus généralement, au public, ce programme contribuera également à l'*Objectif stratégique 3.1 : Renforcer les fondations de l'ICCROM* et à l'*Objectif stratégique 3.2 : Accroître l'impact des services et de la visibilité de l'ICCROM pour les États membres et les communautés du patrimoine*.

Budget du programme (en euros)

Programme de travail 2018-2019	Total des dépenses estimées	Budget ordinaire	Contributions volontaires disponibles	Nouvelles contributions volontaires
1.1 Réduction des risques de catastrophes	145 000	45 000	70 000	30 000
1.2. Aide d'urgence au patrimoine culturel en temps de crise (FAC)	432 000	65 000	-	367 000
1.3. Protection, récupération et reconstruction post-conflit	130 000	20 000	110 000	-
TOTAL Programme 1	707 000	130 000	180 000	397 000

Protéger le patrimoine culturel en temps de conflits et de catastrophes

Projet 1.1. Réduction des risques de catastrophes

Contexte et description du projet

Le projet sur la réduction des risques de catastrophes multiples vise à promouvoir une meilleure intégration du patrimoine culturel dans les politiques et les programmes nationaux de gestion des risques de catastrophes et de développement durable. En 2015, l'ICCROM a joué un rôle clef en veillant à l'intégration du patrimoine culturel dans le cadre de Sendai sur la réduction des risques de catastrophes, un accord de 15 ans adopté par l'Assemblée générale des Nations Unies. La mise en œuvre du cadre de Sendai et l'amélioration de la réduction des risques de catastrophes pour le patrimoine culturel sont donc les orientations stratégiques du projet.

Les activités du projet couvrent : des formations internationales et régionales sur l'intégration de la gestion des risques de catastrophes pour le patrimoine culturel dans les programmes de développement urbain et d'adaptation au changement climatique ; des projets sur le terrain en collaboration avec des plateformes nationales de gestion des risques de catastrophes ; des orientations sur la mise en œuvre des actions prioritaires indiquées dans le cadre de Sendai ; et des conseils pour élaborer des programmes de gestion des risques de catastrophes pour les villes, les sites du patrimoine et les collections.

Les audiences ciblées comprennent les décideurs et les professionnels travaillant dans les domaines du patrimoine culturel, du développement durable, de la planification urbaine, de la gestion des risques de catastrophes et de l'adaptation au changement climatique.

Pour créer un impact durable et renforcer les capacités nationales, les activités du projet concorderont avec les initiatives de partenaires tels que le Centre du Patrimoine mondial de l'UNESCO, le Centre de recherche sur la réduction des catastrophes pour le patrimoine culturel urbain de l'Université de Ritsumeikan (Rits DMUCH) à Kyoto, et l'ICOMOS. Ce projet comprend des activités de renforcement des capacités pour le patrimoine en péril dans la région MENA, qui seront mises en œuvre par le bureau régional de l'ICCROM à Sharjah (ICCROM-ATHAR) en coopération avec l'Organisation arabe pour l'éducation, la culture et les sciences (ALECSO) et l'Organisation islamique pour l'éducation, les sciences et la culture (ISESCO).

Principaux livrables

- Outils d'orientation du cadre de Sendai
- Deux cours internationaux sur la gestion des risques de catastrophes pour le patrimoine culturel, et projets de suivi des participants
- Cours de Leadership sur la gestion des risques de catastrophes au bureau régional de l'ICCROM à Sharjah (ICCROM-ATHAR) et projets de suivi des participants
- Élaboration de plans de gestion des risques de catastrophes pour les villes, les sites du patrimoine et les collections soumises à des risques (2018 et 2019)

Sujet à l'obtention de nouvelles contributions volontaires :

- Promotion de l'utilisation des outils d'orientation du cadre de Sendai à travers des plateformes nationales de gestion des risques de catastrophes

Collaborations et partenariats

L'Université de Ritsumeikan pilotera l'organisation du cours sur la gestion des risques de catastrophe et le financera intégralement.

Partenaires potentiels :

L'UNESCO, la Banque mondiale, le Bureau des Nations Unies pour la réduction des risques de catastrophes (UNISDR) et les plateformes nationales de gestion des risques de catastrophes de Suède, d'Inde et d'Indonésie.

Budget du projet (en euros)

Programme de travail 2018-2019	Donateurs	Total des dépenses estimées	Budget ordinaire	Contributions volontaires disponibles	Nouvelles contributions volontaires
1.1. Réduction des risques de catastrophes					
Conseil : Élaboration de plans de réduction des risques de catastrophes pour les villes, les sites et les collections du patrimoine en péril	Financement indirect	5 000	5 000	-	-
Formation : Un cours Leadership ICCROM-ATHAR sur la réduction des risques de catastrophes en 2018 (et projets pilotes des participants en 2019)	Sharjah	70 000	-	70 000	-
Publication : Développement d'outils d'orientation du cadre de Sendai		40 000	40 000	-	-
Partage des connaissances : Promotion de l'utilisation des outils du cadre de Sendai sur la réduction des risques de catastrophes à travers les plateformes nationales de réduction des risques de catastrophes		30 000	-	-	30 000
Formation : Deux cours internationaux sur la réduction des risques de catastrophes en 2018/2019	Université de Ritsumeikan (financement indirect)	-	-	-	-
Total 1.1.		145 000	45 000	70 000	30 000

Protéger le patrimoine culturel en temps de conflits et de catastrophes

Projet 1.2. Aide d'urgence au patrimoine culturel en temps de crise (FAC)

Contexte et description du projet

Les dommages considérables sur le patrimoine culturel provoqués par des catastrophes de grande ampleur et des conflits violents ont démontré que les capacités de réponses d'urgence adaptées des institutions du patrimoine culturel étaient généralement insuffisantes. La non-inclusion du patrimoine culturel dans les systèmes nationaux et internationaux de gestion des urgences et l'absence de pratiques normalisées pour la préparation, la réponse et la récupération de différentes formes de patrimoine culturel ont contribué à l'incapacité du secteur culturel à protéger le patrimoine culturel dans des situations d'urgences complexes multidimensionnelles.

Le projet collaboratif de l'ICCROM sur l'Aide d'urgence au patrimoine culturel en temps de crise (FAC)⁹ a pour objectif de renforcer les capacités de sauvegarde du patrimoine culturel dans des situations complexes ou de grande urgence. Ce projet pluridisciplinaire cherche à identifier des stratégies et des pratiques pouvant contribuer à intégrer le patrimoine culturel dans les réponses humanitaires nationales et internationales, et à relier protection du patrimoine culturel et récupération des communautés touchées.

Les activités interdépendantes comprennent une « formation des formateurs » destinée aux professionnels du patrimoine et de l'aide humanitaire, ainsi que les intervenants d'urgence ; l'élaboration d'un fascicule sur l'aide d'urgence pour le patrimoine immobilier et immatériel ; la création de plateformes régionales de gestion des risques pour le patrimoine culturel ; et une conférence de sensibilisation aux liens entre aide d'urgence au patrimoine culturel et aide humanitaire.

Ce projet vise avant tout à créer un réseau durable de secouristes du patrimoine culturel pouvant être déployés facilement, d'apporter des connaissances professionnelles sur l'élaboration de procédures opérationnelles standardisées, et d'intégrer l'aide d'urgence au patrimoine culturel aux systèmes de gestion des urgences nationaux et à l'aide humanitaire internationale.

Les activités du projet s'appuient sur l'expérience acquise durant les cinq précédents cours internationaux qui se sont déroulés à Rome, Amsterdam et Washington. La précédente formation FAC a été fructueuse, puisqu'elle s'est traduite par le développement du réseau professionnel de 99 secouristes du patrimoine dans 60 pays, la tenue de 27 ateliers de suivi dans 21 pays à risque, des documents pédagogiques spécifiques, deux publications en ligne et l'intégration du travail effectué par les secouristes du patrimoine culturel dans les principaux documents influençant les politiques nationales et internationales.

L'audience ciblée comprend des décideurs et des professionnels travaillant dans les domaines du patrimoine culturel, de la protection civile, de la coopération civile et militaire, de la gestion des risques de catastrophes et de l'aide humanitaire.

Principaux livrables

- Une conférence internationale destinée à diffuser les stratégies reliant aide d'urgence au patrimoine culturel et aide humanitaire.

Sujets à l'obtention de nouvelles contributions volontaires :

- Un cours FAC international comptant 20 participants ; au moins cinq participants provenant de pays cibles. Trois projets de suivi pilotés par des participants pour renforcer les capacités locales/nationales.
- Un fascicule en ligne gratuit sur l'aide d'urgence au patrimoine culturel dans des situations d'urgences complexes afin d'aider à élaborer des réponses adaptées et à former.
- Deux « formations des formateurs » pour dispenser la formation là où elle est le plus nécessaire.

⁹ Voir le *Rapport annuel 2016* de l'ICCROM, « Formation : aperçu des activités », page 13.

- Si nécessaire, une assistance pour apporter une aide d'urgence au patrimoine culturel ou organiser des formations sur le terrain.

Collaborations et partenariats

Partenaires existants :

Un protocole d'accord sur trois ans entre l'ICCROM, la Smithsonian Institution (États-Unis) et la Fondation Prince Claus (Pays-Bas) a été signé en vue de l'élaboration conjointe d'activités.

Les deux cours « formations des formateurs », la création d'une plateforme en ligne et la création de plateformes régionales seront pilotées et financées par la Fondation Prince Claus. La Smithsonian Institution devrait financer les cours FAC internationaux à hauteur de 20 % à 30 % ; elle organisera également la conférence internationale.

Partenaires potentiels :

Les autres collaborations potentielles comprennent l'Unité de la préparation et des réponses aux situations d'urgence de l'UNESCO, différents bureaux régionaux de l'UNESCO, la Commission nationale des Pays-Bas pour l'UNESCO, la protection civile italienne et des institutions d'anciens participants aux cours FAC.

Budget du projet (en euros)

Programme de travail 2018-2019	Donateurs	Total des dépenses estimées	Budget ordinaire	Contributions volontaires disponibles	Nouvelles contributions volontaires
1.2. Aide d'urgence au patrimoine culturel en temps de crise (FAC)					
Conseil : Actions/aide d'urgence		10 000	5 000	-	5 000
Formation : Un cours FAC 2018-2019 et projets de suivi des participants		100 000	60 000	-	40 000
Publication : Un manuel FAC en ligne		42 000	-	-	42 000
Conférence et forum : Une conférence internationale sur le lien entre aide d'urgence au patrimoine culturel et les réponses humanitaires	Financement indirect	-	-	-	-
Formation : Deux cours "formation des formateurs" 2018-2019, une plateforme en ligne et la création de plateformes régionales		280 000	-	-	280 000
Total 1.2.		432 000	65 000	-	367 000

Protéger le patrimoine culturel en temps de conflits et de catastrophes

Projet 1.3. Protection, récupération et reconstruction post-conflit

Contexte et description du projet

L'ICCROM a été créée il y a 60 ans dans le sillage de la Seconde guerre mondiale. Aujourd'hui, différentes régions du monde sont en proie à des conflits d'une importance aussi élevée. Dans ce contexte, la récupération et la réduction des risques après un conflit sont de plus en plus considérées comme des facteurs cruciaux de résilience. Cette situation signifie que la protection et la récupération après un conflit et la reconstruction du patrimoine culturel sont des problématiques qui façonneront le programme de travail de l'ICCROM durant les années à venir.

Le travail se déclinera à plusieurs niveaux. Pour conserver ou retrouver leurs habitants, les villes doivent se revitaliser. Face à l'impératif de la reconstruction, les communautés devront tenir compte du patrimoine endommagé ou détruit. Souvent, la question ne sera pas tant de reconstruire le patrimoine, mais de quelle manière procéder. Bien entendu, cette reconstruction doit concilier les besoins des hommes et de leur patrimoine. Les hommes sont les dépositaires d'un patrimoine immatériel, des souvenirs et des traditions culturelles associés aux sites et aux objets. Ils doivent également être vus et entendus et leurs connaissances préservées.

Le projet sur la récupération et la reconstruction du patrimoine culturel suite à un conflit ou une catastrophe vise à mieux comprendre la manière dont le patrimoine culturel contribue à renforcer la récupération. Il a pour but de :

- Renforcer le discours sur la réduction des risques pour le patrimoine culturel durant l'étape de récupération et de redressement.
- Promouvoir des pratiques porteuses de valeur pour la récupération du patrimoine culturel, qui contribue à la paix et à favoriser le développement.
- Renforcer les capacités de récupération pérenne du patrimoine culturel en identifiant les sources de connaissances utiles, les stratégies et les dispositifs institutionnels.
- Tirant profit de l'expérience passée de l'organisation, les activités du projet vont de la recherche appliquée dans des pays en phase de récupération ou de transition à des débats ciblés impliquant les principaux acteurs de la récupération et la reconstruction. Une publication et des projets sur le terrain réalisés par le bureau régional de l'ICCROM à Sharjah (ICCROM-ATHAR) complèteront ce projet.

Principaux livrables

- Document sur les leçons tirées de la récupération après un conflit ou une catastrophe par le bureau régional de l'ICCROM à Sharjah (ICCROM-ATHAR)
- Projets pilotes dans des musées en zone de conflit - Sauver les collections dans la région MENA par le bureau régional de l'ICCROM à Sharjah (ICCROM-ATHAR)
- Réunion d'experts et de professionnels de musées consacrée aux initiatives en matière de formation/jumelage
- Forum sur les processus de reconstruction du patrimoine culturel

Budget du projet (en euros)

Programme de travail 2018-2019	Donateurs	Total des dépenses estimées	Budget ordinaire	Contributions volontaires disponibles	Nouvelles contributions volontaires
1.3. Protection, récupération et reconstruction post-conflit					
Publication : L'ICCROM et son bureau régional à Sharjah (ICCROM-ATHAR) - Leçons tirées de la récupération après un conflit ou une catastrophe	Sharjah	80 000	-	80 000	-
Réunions d'experts : Réunion de professionnels de musées consacrée aux initiatives en matière de formation/jumelage		20 000	20 000	-	-
Conférence et forum : Forum ICCROM sur le patrimoine culturel dans les processus de reconstruction	Sharjah	10 000	-	10 000	-
Projets sur le terrain : Projets pilotes dans des musées en zone de conflit - Sauver les collections dans la région MENA par le bureau régional de l'ICCROM à Sharjah (ICCROM-ATHAR)	Sharjah	20 000	-	20 000	-
Total 1.3.		130 000	20 000	110 000	-

B2. Programme 2 : Renforcer les partenariats pour le patrimoine culturel en Afrique

Environnement/contexte politique

76. Au cours des dernières années, plusieurs initiatives ont attiré l'attention sur le patrimoine culturel en Afrique. Tout d'abord, la nouvelle feuille de route, l'Agenda 2063, adoptée en 2013 par l'Union africaine, qui indique spécifiquement que le patrimoine culturel compte parmi les sept aspirations pour « L'Afrique que nous voulons ». Il appelle à une Afrique ayant une solide identité culturelle et partageant un patrimoine, des valeurs et une éthique.
77. L'ICCROM s'est engagée à renforcer son travail en Afrique en s'appuyant sur ses succès passés tels que Prévention dans les Musées en Afrique (PREMA) et AFRICA 2009, qui ont transformé le secteur de la conservation sur ce continent et créé une nouvelle génération de professionnels africains du patrimoine. En effet, les avancées récentes dans la conservation du patrimoine en Afrique permettent le lancement de cette initiative. Plusieurs universités africaines développent des cursus en sciences de la conservation sanctionnés par des diplômes, et organisent des réseaux universitaires et surtout, participent en tant que formateurs à des cours autrefois dispensés par l'ICCROM. Ces initiatives doivent être exploitées, encouragées et multipliées.
78. L'Afrique est également l'une des deux grandes priorités de l'UNESCO (2014-2021) avec pour objectif clairement défini d'intégrer la culture aux politiques de développement. Cet objectif a été réaffirmé par la Déclaration de Ngorongoro sur le patrimoine mondial africain comme moteur du développement durable (2016).
79. Parmi les principales problématiques, citons la nécessité de mieux intégrer les systèmes traditionnels de gestion à la gestion globale du patrimoine mondial, l'importance de la participation des communautés locales au processus de développement, et le rôle pouvant être joué par le patrimoine dans la prévention et la récupération après un conflit. L'expérience de terrain et les stratégies innovantes de renforcement des capacités pour la gestion du patrimoine ont constitué un événement majeur de l'ICCROM l'année dernière. Du point de vue du Fonds pour le patrimoine mondial africain (AWHF), les priorités au cours des années à venir, seront d'harmoniser la conservation et le développement, de gérer les effets du changement climatique et des conflits armés et, de renforcer l'engagement des communautés.
80. L'ICCROM a donc l'opportunité de renforcer des partenariats solides et d'élaborer un programme pertinent et efficace qui couvrira la conservation du patrimoine dans le contexte plus large des évolutions économiques, sociales, culturelles et environnementales.

Description du programme

81. Le nouveau programme sera finalisé durant cet exercice biennal, mais certains fils conducteurs peuvent déjà être indiqués. Le réseautage doit être un aspect important de tout programme. Il doit s'appuyer sur les nouvelles technologies et les médias sociaux tout en facilitant la mobilité et les rencontres physiques entre professionnels des secteurs et disciplines du patrimoine, et des différents pays. En favorisant le réseautage, le programme doit également tenir compte de ce que l'Afrique peut offrir aux autres régions du monde. L'ICCROM peut jouer un rôle en établissant des passerelles entre les continents en termes d'expérience et de renforcement des capacités. Pour l'Afrique, il est nécessaire de tenir compte des liens entre l'Afrique du Nord (souvent regroupée avec les pays arabes) et l'Afrique subsaharienne, et entre les différentes communautés francophones, anglophones et lusophones.
82. Les activités pédagogiques et de formation devraient être élaborées avec des universités et des institutions éducatives au début du programme. Ce point est essentiel pour reconnaître que la conservation est à la fois une discipline et une carrière. Tout projet, qu'il s'agisse de recherche, de formations et de travail sur le terrain doit reconnaître et faciliter le rôle des communautés locales dans la planification et la protection des ressources du patrimoine dans leur pays.
83. Le programme doit cibler les décideurs et les hauts responsables pour favoriser la mobilisation et obtenir des résultats pérennes.

84. Pour lancer le programme 2 – Renforcer les partenariats pour le patrimoine culturel en Afrique, le projet suivant est prévu :

⇒ Projet 2.1. Afrique - Développement du programme et initiatives pilotes

Contributions attendues du programme aux Orientations stratégiques

85. Le programme devrait apporter une contribution importante à l'*Objectif stratégique 1.2 : Soutenir le patrimoine culturel africain*, qui est son thème central.
86. Ce programme contribuera également à l'*Objectif stratégique 1 : Protéger le patrimoine culturel en temps de crise*, en accueillant l'une des premières formations consacrées à l'aide d'urgence au patrimoine culturel. Il contribuera également à l'*Objectif stratégique 1.3 : Répondre aux problématiques émergentes du patrimoine culturel et de la conservation*, les professionnels africains du patrimoine s'attachant à relier la gestion du patrimoine culturel et naturel avec des problématiques plus générales de développement durable.
87. Le programme contribuera à la réalisation de l'*Objectif stratégique 2.1 : Orienter et innover dans le domaine du renforcement des capacités à l'échelle locale, régionale et internationale* en adoptant des méthodes d'enseignement et d'apprentissage novatrices. Il mettra également l'accent sur l'engagement des communautés (*Objectif stratégique 2.2 : Renforcer l'engagement des communautés dans la protection du patrimoine*) et sur la sensibilisation au patrimoine culturel dans la région (*Objectif stratégique 2.3 : Renforcer la sensibilisation au patrimoine culturel et à la conservation*). Dans une région identifiée comme prioritaire par le Conseil de l'ICCROM, ce programme phare contribuera également à l'*Objectif stratégique 3.1 : Renforcer les fondations de l'ICCROM* et à l'*Objectif stratégique 3.2 : Accroître l'impact des services et de la visibilité de l'ICCROM pour les États membres et les communautés du patrimoine*.

Budget du programme (en euros)

Programme de travail 2018-2019	Total des dépenses estimées	Budget ordinaire	Contributions volontaires disponibles	Nouvelles contributions volontaires
2.1. Afrique - Développement du programme et initiatives pilotes	237 244	25 000	172 244	40 000
TOTAL Programme 2	237 244	25 000	172 244	40 000

Renforcer les partenariats pour le patrimoine culturel en Afrique

Projet 2.1. Afrique - Développement du programme et initiatives pilotes

Contexte et description du projet

En parallèle au développement du programme sur l'Afrique d'autres programmes de l'ICCROM seront également axés sur le continent. Un cours sur l'aide d'urgence au patrimoine culturel est planifié au Mali, un module du projet sur le suivi des tendances s'intéressera aux pays africains, et un projet RE-ORG sera développé dans un pays francophone.

En outre, une partie des bourses de l'ICCROM sera réservée à la participation des professionnels africains à tous les programmes internationaux de l'ICCROM. Une attention particulière sera portée aux professionnels et aux projets des pays cibles de l'ICCROM, à savoir le Bénin, le Cameroun, la République démocratique du Congo, le Gabon, la Mauritanie, la Namibie, le Rwanda, le Togo et le Swaziland.

La première année sera consacrée au développement de partenariats avec des organisations telles que l'AWHF et avec des universités telles que celles du Bénin, du Ghana et du Nigeria avec lesquelles l'ICCROM a récemment élaboré des projets.

L'UNESCO, le Conseil international des archives (ICA) et d'autres organisations ciblant l'Afrique parmi leurs priorités appuieront les partenariats internationaux. Un groupe de réflexion assurera le suivi des recommandations des partenaires (UNESCO, Fonds pour le patrimoine mondial africain) et des priorités définies par l'ICCROM, notamment :

- Relier la conservation de la culture et de la nature
- Promouvoir une approche centrée sur les personnes
- Élaborer une évaluation des risques et de la préparation aux urgences dans des zones à risque ou affectées par des conflits
- Harmoniser la conservation et le développement

Principaux livrables

- Partenariats
- Activités pilotes communes
- Document sur les stratégies de levée de fonds

Collaborations et partenariats

Partenaires potentiels : UNESCO, AWHF, ICA et des universités.

Budget du projet (en euros)

Programme de travail 2018-2019	Donateurs	Total des dépenses estimées	Budget ordinaire	Contributions volontaires disponibles	Nouvelles contributions volontaires
2.1. Afrique - Développement du programme et initiatives pilotes					
Projets sur le terrain : Conception du projet y compris des projets pilotes	Report de budget/ Coopération italienne	237 244	25 000	172 244	40 000
Total 2.1.		237 244	25 000	172 244	40 000

B3. Programme 3 : Intégrer la conservation du patrimoine culturel à l'urbanisme et aux actions socio-économiques et environnementales

Environnement/contexte politique

88. Ce programme s'inscrit dans un contexte politique, comprenant une série d'initiatives qui ont été développées à l'échelle internationale au cours des dernières années. Les plus marquantes d'entre elles sont les Objectifs de développement durable (ODD) qui encouragent un développement intégrant des considérations pour une meilleure qualité de vie sur les plans social, économique et environnemental, et promeut la paix et la sécurité. Outre les ODD, plusieurs autres documents de politique doivent être pris en compte par l'ICCROM dans l'élaboration d'activités intégrant la conservation du patrimoine à un contexte social, économique, urbain et environnemental.
- La Politique pour l'intégration d'une perspective de développement durable dans les processus de la Convention du patrimoine mondial. (Ceci a un impact direct, puisque l'ICCROM est une organisation consultative de la Convention du patrimoine mondial)
 - Le Nouvel agenda urbain élaboré lors de la Conférence HABITAT III
 - Le cadre de Sendai sur la réduction des risques de catastrophes 2015-2030
 - L'Accord de Paris de la COOP 21

Description du programme

89. Ce programme regroupe différents projets liés au thème du développement durable. Il étudiera différentes typologies de patrimoines et de méthodologie de conservation en les replaçant dans le contexte des théories et des pratiques de conservation actuelles et en évolution. Les principaux thèmes englobent les liens dans la gestion du patrimoine culturel et naturel, la conservation du patrimoine subaquatique et urbain, et les liens entre patrimoine et industries créatives. Les méthodologies couvriront les études d'impact sur le patrimoine et les approches de conservation centrées sur les personnes. Tous ces éléments concernent la capacité des communautés à sauvegarder leur patrimoine culturel, ce en améliorant leur qualité de vie.
90. Les trois principaux domaines couverts par le programme comprendront :
- Des approches de conservation centrées sur les personnes, porteuses de bénéfices sociaux à travers le renforcement de l'éducation, de l'identité et de la cohésion sociale.
 - Des approches de conservation du patrimoine porteuses d'avantages économiques partagés pour les communautés, tout en assurant sa conservation et sa sauvegarde.
 - Veiller à ce que la sauvegarde du patrimoine culturel ait un impact positif sur la société en reliant gestion du patrimoine culturel et gestion du patrimoine naturel.
91. Tous ces éléments se retrouvent dans le rôle de l'ICCROM d'organisation consultative de la Convention du patrimoine mondial, qui a adopté une politique de développement durable, et s'inscriront dans les autres aspects de nos partenariats avec l'UNESCO.
92. Pour mettre en œuvre le programme 3 - Intégrer la conservation du patrimoine culturel à l'urbanisme et aux actions socio-économiques et environnementales, les six projets suivants sont planifiés :
- ⇒ Projet 3.1. Convention du patrimoine mondial
 - ⇒ Projet 3.2. Intégration des évolutions théoriques et pratiques de la gestion du patrimoine culturel
 - ⇒ Projet 3.3. Approches de conservation centrées sur les personnes
 - ⇒ Projet 3.4. Conservation du patrimoine culturel et industries créatives (y compris SOIMA)
 - ⇒ Projet 3.5. Leadership du patrimoine mondial (intégrer la nature et la culture)

⇒ Projet 3.6. Conservation du patrimoine subaquatique

Contributions attendues du programme aux Orientations stratégiques

93. Ce programme devrait contribuer à la réalisation des Orientations stratégiques suivantes, telles que définies par le Conseil de l'ICCROM. Il devrait apporter une contribution importante à l'*Objectif stratégique 1.3 : Répondre aux problématiques émergentes du patrimoine culturel et de la conservation* à travers l'ensemble de ses activités, mais plus particulièrement celles portant sur le développement durable, les liens entre patrimoine culturel et naturel, le patrimoine subaquatique et les approches de conservation centrées sur les personnes.
94. Ce programme contribuera également à différents autres objectifs stratégiques, notamment l'*Objectif stratégique 1.1 : Protéger le patrimoine culturel en temps de crise* à travers les activités du Leadership du patrimoine mondial dont l'une de ses thématiques est la résilience du patrimoine mondial. Ce programme contribuera également à l'*Objectif stratégique 1.2 : Soutenir le patrimoine culturel africain*, car les évolutions reliant patrimoine, développement durable et nature/culture seront porteuses de valeur pour les professionnels africains du patrimoine.
95. Le programme contribuera à la réalisation de l'*Objectif stratégique 2.1 : Orienter et innover dans le domaine du renforcement des capacités à l'échelle locale, régionale et internationale* à travers l'élaboration de méthodes d'enseignement et d'apprentissage novatrices. Il s'intéressera également à l'engagement des communautés dans le cadre du processus de développement durable, et plus précisément aux approches centrées sur les personnes (*Objectif stratégique 2.2 : Renforcer l'engagement des communautés dans la protection du patrimoine*). Le programme sensibilisera au patrimoine culturel et à ses liens avec le patrimoine naturel et le développement durable (*Objectif stratégique 2.3 : Renforcer la sensibilisation au patrimoine culturel et à la conservation*). En tant que programme phare, il contribuera également à l'*Objectif stratégique 3.1 : Renforcer les fondations de l'ICCROM*, et à l'*Objectif stratégique 3.2 : Accroître l'impact des services et de la visibilité de l'ICCROM pour les États membres et les communautés du patrimoine*. En particulier, l'ICCROM devrait continuer à s'appuyer sur son rôle d'organisation consultative de la Convention du patrimoine mondial pour accroître sa visibilité à l'échelle internationale et inviter de nouveaux États membres à rejoindre l'organisation.

Budget du programme (en euros)

Programme de travail 2018-2019	Total des dépenses estimées	Budget ordinaire	Contributions volontaires disponibles	Nouvelles contributions volontaires
3.1. Convention du patrimoine mondial	105 975	-	105 975	-
3.2. Intégration des évolutions théoriques et pratiques de la gestion du patrimoine culturel	135 000	25 000	70 000	40 000
3.3. Approches de conservation centrées sur les personnes	50 000	15 000	-	35 000
3.4. Conservation du patrimoine et industries créatives (y compris SOIMA)	15 000	10 000	5 000	-
3.5. Leadership du patrimoine mondial (intégrer la nature et la culture)	757 000	-	263 185	493 815
3.6. Conservation du patrimoine subaquatique	50 000	-	50 000	-
TOTAL Programme 3	1 112 975	50 000	494 160	568 815

Intégrer la conservation du patrimoine culturel à l'urbanisme et aux actions sociales, économiques et environnementales

Project 3.1. Convention du patrimoine mondial

Contexte et description du projet

La Convention du patrimoine mondial, signée par 193 États parties, est la convention de l'UNESCO la plus largement reconnue pour le patrimoine culturel. Tous les États membres de l'ICCROM sont des États parties de la Convention du patrimoine mondial.

Les biens du patrimoine mondial jouent le rôle de fleurons de la conservation au plan mondial. Les connaissances et les concepts nouveaux élaborés dans le contexte du patrimoine mondial sont souvent diffusés pour contribuer à la conservation plus générale des biens du patrimoine. Les biens du patrimoine mondial sont quasiment toujours des lieux complexes où se mêlent des valeurs liées à au patrimoine immobilier et mobilier, immatériel ou naturel. Bien que la Convention soit centrée sur le patrimoine culturel immobilier et naturel, il est toutefois indispensable d'élaborer des approches intégrées de la conservation et de la gestion des biens du patrimoine mondial associant les questions sur le patrimoine immobilier et celles liées au patrimoine mobilier et immatériel qu'il recèle.

En tant qu'organisme consultatif de la Convention du patrimoine mondial, l'ICCROM occupe une position unique pour partager ses connaissances sur le système du patrimoine mondial avec ses États membres afin de les aider à améliorer la conservation et la gestion des biens du patrimoine mondial et d'autres sites. Son rôle au sein de la Convention permet à l'ICCROM d'appréhender à une échelle plus globale les besoins dans le domaine de la conservation (à travers par exemple les processus de suivi réactif, d'état de conservation et de rapports périodiques), ce qui bénéficie à l'ensemble de ses travaux sur la conservation du patrimoine immobilier. Son rôle spécifique dans le domaine de la formation permet également à l'ICCROM d'accéder à des informations sur les besoins en formation propres pour le patrimoine mondial, mais également plus généraux. En particulier, à travers son rôle de guide dans l'élaboration et la mise en œuvre de la stratégie du renforcement des capacités du patrimoine mondial et du projet Leadership du patrimoine mondial, l'ICCROM dispose de ressources importantes répondant aux orientations stratégiques du Conseil sur la qualité et l'utilité des formations.

Principaux livrables

- Représentation de l'ICCROM sur des aspects spécifiques de la mise en œuvre de la Convention du patrimoine mondial.
- Conseils aux États membres en réponse aux besoins liés à la conservation et au renforcement des capacités.
- Collecte de données sur le renforcement des capacités dans le système du patrimoine mondial à utiliser dans le cadre du projet sur le suivi des tendances.

Collaborations et partenariats

Partenaires existants :

Le Centre du Patrimoine mondial de l'UNESCO, l'Union internationale pour la conservation de la nature (IUCN), l'ICOMOS, et d'autres partenaires de la Convention du patrimoine mondial.

Budget du projet (en euros)

Programme de travail 2018-2019	Donateurs	Total des dépenses estimées	Budget ordinaire	Contributions volontaires disponibles	Nouvelles contributions volontaires
3.1. Convention du patrimoine mondial					
Conseil : Convention du patrimoine mondial	Centre du patrimoine mondial	105 975	-	105 975	-
Total 3.1.		105 975	-	105 975	-

Intégrer la conservation du patrimoine culturel à l'urbanisation et aux actions sociales, économiques et environnementales

Projet 3.2. Intégration des évolutions théoriques et pratiques de la gestion du patrimoine culturel

Contexte et description du projet

La définition du patrimoine s'est élargie, de même que les demandes de la société relatives au patrimoine. En réponse, les activités de renforcement des capacités de l'ICCROM ont évolué pour se concentrer sur des thèmes clefs du développement durable : les hommes et la continuité.

Ce projet soutient l'évolution de l'état d'esprit des professionnels et l'émergence de nouvelles audiences. Nous affinerons et partagerons les environnements de l'enseignement et étudierons les théories, les pratiques et les outils de la gestion du patrimoine. En 2018-2019, les activités combineront des enseignements et des publications mettant l'accent sur le développement durable.

Un cours de base sur la gestion du patrimoine culturel recourant à une approche axée sur le développement durable sera élaboré. Il intégrera des éléments de l'ancien cours sur la conservation du patrimoine bâti, ainsi que des approches et des contenus nouveaux utilisant comme références les piliers du développement durable - social, économique et environnemental - ainsi que la paix et la sécurité.

Le projet promouvra l'étude d'impact appliquée au patrimoine culturel, un outil d'évaluation des impacts du développement sur le patrimoine et sur la société, mettant en évidence le rôle du patrimoine dans le développement durable.

L'intégration du patrimoine urbain au développement durable fera l'objet d'une attention particulière. Durant cet exercice biennal, le projet sera mis en œuvre à travers une formation spécialisée organisée dans la région arabe.

L'ICCROM encouragera l'utilisation de la gestion des risques pour définir les priorités et appuyer les politiques de gestion du patrimoine. Une réunion d'experts rassemblera des décideurs responsables de biens importants du patrimoine mobilier et immobilier, matériel et immatériel, culturel et naturel, pour partager ce qui fonctionne, et ne fonctionne pas, et ce qui peut être amélioré.

À l'appui de ces activités ou dans le cadre de leur suivi, l'ICCROM et ses partenaires élaboreront et diffuseront des documents pédagogiques sur le développement durable et le patrimoine.

Pour toutes ces activités, les projets ont pour but d'identifier et de partager les meilleures idées dans le domaine de la gestion afin de permettre à la profession d'être efficace, responsable et transparente.

Principaux livrables

- Un module de base sur la gestion du patrimoine culturel recourant à une approche de développement durable
- L'étude d'impact appliquée au patrimoine culturel
- Un atelier spécialisé - Intégrer le patrimoine urbain et le développement durable - Bureau régional de l'ICCROM à Sharjah (ICCROM-ATHAR) (*avec l'ALECSO)

Sujets à l'obtention de nouvelles contributions volontaires :

- Élaboration de documents pédagogiques sur le développement durable et le patrimoine
- Traduction de publications de référence - Bureau régional de l'ICCROM à Sharjah (ICCROM-ATHAR)

Collaborations et partenariats*Partenaires potentiels :*

Ce projet nécessitera la conclusion de partenariats avec l'UNESCO, l'ALECSO, l'Institut de formation et de recherche sur le patrimoine mondial en Chine pour la région Asie-Pacifique (WHITRAP), ainsi que des institutions de conservation nationales (Institut canadien de conservation, agence du patrimoine culturel des Pays-Bas).

Budget du projet (en euros)

Programme de travail 2018-2019	Donateurs	Total des dépenses estimées	Budget ordinaire	Contributions volontaires disponibles	Nouvelles contributions volontaires
3.2. Intégration des évolutions théoriques et pratiques de la gestion du patrimoine culturel					
Formation : Étude d'impact appliquée au patrimoine culturel	Financement indirect	-	-	-	-
Partage des connaissances : Élaboration de documents pédagogiques sur le développement durable et le patrimoine		20 000	-	-	20 000
Formation : Un cours de base sur l'application d'une approche de développement durable à la gestion du patrimoine culturel		45 000	25 000	-	20 000
Formation : Un atelier spécialisé - Intégrer le patrimoine urbain au développement durable (ICCROM-ATHAR)	Sharjah and ALECSO	30 000	-	30 000	-
Publication : Traduction de publications de référence - (ICCROM-ATHAR)	Sharjah	40 000	-	40 000	-
Total 3.2.		135 000	25 000	70 000	40 000

Intégrer la conservation du patrimoine culturel à l'urbanisation et aux actions sociales, économiques et environnementales

Projet 3.3. Approches de conservation centrées sur les personnes

Contexte et description du projet

Le thème des approches de conservation centrées sur les personnes découle du programme de l'ICCROM sur les sites du patrimoine vivant (2003-2010), qui était centré sur les personnes et leurs pratiques et biens culturels. Le principe clef sous-jacent à cette précédente approche était d'assurer que les valeurs et les relations culturelles soient prises en compte et préservées dans le cadre du processus de développement durable, la gestion et la régénération des sites culturels. Les hommes doivent être au cœur de la gestion du patrimoine, afin de veiller à ce que le patrimoine culturel ait une dynamique et un rôle bénéfique pour la société aujourd'hui, et dans un lointain avenir. Les récentes activités menées conjointement avec l'UICN sur l'établissement de liens dans la gestion du patrimoine culturel et naturel ont démontré que le secteur de la nature évolue également dans la même direction.

Le projet sur les Approches de conservation centrées sur les personnes (PCA) a pour but de contribuer à faire évoluer le paradigme en faveur des personnes et des communautés et d'œuvrer en faveur du bien-être du patrimoine et de l'ensemble de la société. La principale activité sera un cours destiné essentiellement aux professionnels de la conservation, qui leur apportera les connaissances et les outils nécessaires pour travailler plus efficacement avec les communautés, les réseaux et les décideurs des institutions. Le cours permettra de mieux comprendre que pour atteindre ce but, il est important d'impliquer les communautés et de mettre en place les mécanismes appropriés dans la gestion du patrimoine culturel.

Il aidera également les professionnels à élaborer des arguments pour les décideurs afin de les convaincre de modifier les politiques et les systèmes de gestion existants en impliquant réellement les communautés. Le sens de « communauté » sera analysé, tout comme les questions de la continuité et du changement. Les systèmes de gestion traditionnels et existants seront analysés, ainsi que les approches nouvelles et innovantes impliquant les communautés. La nécessité de renforcer la capacité des communautés à participer au processus de conservation sera présentée, pour promouvoir les approches de conservation centrées sur les personnes.

Ce projet est étroitement lié au projet 3.5 : Leadership du patrimoine mondial.

Principaux livrables

Sujet à l'obtention de nouvelles contributions volontaires :

- Publication sur les approches de conservation centrées sur les personnes

Budget du projet (en euros)

Programme de travail 2018-2019	Donateurs	Total des dépenses estimées	Budget ordinaire	Contributions volontaires disponibles	Nouvelles contributions volontaires
3.3. Approches de conservation centrées sur les personnes					
Publication : Une publication sur les approches de conservation centrées sur les personnes		50 000	15 000	-	35 000
Total 3.3.		50 000	15 000	-	35 000

Intégrer la conservation du patrimoine culturel à l'urbanisation et aux actions sociales, économiques et environnementales

Projet 3.4. Conservation du patrimoine et industries créatives (y compris SOIMA)

Contexte et description du projet

Les archives photos, films et audio retracent l'histoire des hommes, l'histoire nationale et célèbrent l'expression créative. Ces collections de mémoires culturelles du patrimoine immatériel peuvent contribuer au soutien des petits secteurs culturels et créatifs vitaux. Le programme Réseau des villes créatives de l'UNESCO identifie les données du patrimoine culturel immatériel comme un élément essentiel du développement durable. Toutefois, l'intégralité du contenu n'est pas facilement utilisable. D'après les études, « environ 85 % des sons et des images animées sont encore en mode analogique et en 2005, près de 100 % étaient encore entreposés et n'étaient pas numérisés dans des mémoires de masse. »¹⁰

Les connaissances actuelles sur la préservation et l'accès par les utilisateurs sont fragmentées dans des domaines d'expertise distincts, ce qui constitue une difficulté pour ceux qui cherchent à collecter et à utiliser des contenus. Il est indispensable que les institutions et les spécialistes collaborent pour déployer ce patrimoine. La conservation du patrimoine et les industries créatives (y compris l'initiative de l'ICCROM baptisée Conservation des collections sonores et visuelles - SOIMA) vise à accroître les capacités de préservation et d'utilisation créative des collections de sons et d'images des musées, des archives, des bibliothèques et des autres institutions culturelles. Elle est centrée sur des collections petites, mais importantes, qui peuvent contribuer à transformer les sociétés. Le projet renforce les capacités institutionnelles dans deux domaines clefs :

- La préservation de la mémoire et du patrimoine immatériel de façon à l'utiliser dans un but créatif
- La préservation numérique à long terme, l'utilisation créative et la gestion des droits de propriété intellectuelle.

Les audiences ciblées comprennent les collecteurs de contenu, les conservateurs, les directeurs de collections, les utilisateurs de contenu, les archivistes du secteur audiovisuel, les bibliothécaires et les spécialistes de la préservation numérique et informatique.

Le projet comprend une formation internationale, des projets de suivi des participants, des documents pédagogiques et des documents de référence en ligne, ainsi que des réunions et symposiums permettant des échanges de connaissances. Ce projet est basé sur le succès de SOIMA, qui a permis de constituer un réseau de 120 professionnels venant de 56 pays qui s'occupent d'un patrimoine sonore et visuel unique dans 109 institutions. Le projet renforcera le réseau SOIMA existant et développera les échanges de connaissances en vue d'une utilisation créative du patrimoine sonore et visuel. Le résultat sera la création d'emplois et de la promotion de l'éducation, de la justice et d'une bonne gouvernance.

Principaux livrables

- Atelier et symposium de sensibilisation « Déverrouiller le patrimoine sonore et visuel »

¹⁰ Wright, R. 2012. Preserving Moving Pictures and Sound, DCP Technology Watch Report 12-01 mars 2012. *Digital Preservation Coalition*, accessible à l'adresse suivante : http://www.dpconline.org/component/docman/doc_download/753-dpctw12-01pdf.

Collaborations et partenariats*Partenaires potentiels :*

Des accords de partage des coûts et des connaissances seront conclus avec le Conseil international des archives (ICA), la Fédération internationale des archives du film (FIAF), l'Association internationale des archives sonores et audiovisuelles (IASA), et l'institut néerlandais du son et de l'image.

Budget du projet (en euros)

Programme de travail 2018-2019	Donateurs	Total des dépenses estimées	Budget ordinaire	Contributions volontaires disponibles	Nouvelles contributions volontaires
3.4. Conservation du patrimoine et industries créatives (y compris SOIMA)					
Formation : Atelier et symposium de sensibilisation « Déverrouiller le patrimoine sonore et visuel »	Sharjah	15 000	10 000	5 000	-
Total 3.4.		15 000	10 000	5 000	-

Intégrer la conservation du patrimoine culturel à l'urbanisation et aux actions sociales, économiques et environnementales

Projet 3.5. Leadership du patrimoine mondial (intégrer la nature et la culture)

Contexte et description du projet

Le projet Leadership du patrimoine mondial, qui a pour objectif d'améliorer les pratiques de conservation et de gestion de la culture et de la nature à travers les travaux de la Convention du patrimoine mondial, fait partie intégrante de la contribution des sites du patrimoine mondial au développement durable. Le projet adopte une approche nouvelle et transformatrice, car il n'est pas uniquement axé sur les travaux couverts par la Convention du patrimoine mondial, mais dessine également une perspective plus large de la totalité des pratiques de conservation. En travaillant sur des sites du patrimoine mondial et à travers les communautés et les spécialistes qui les soutiennent, il démontrera de quelle manière le patrimoine mondial peut améliorer et moderniser le leadership dans une perspective d'innovation, de performance et d'excellence qui inspirera la pratique. Le projet adoptera d'emblée une approche intégrée de la nature et de la culture et se concentrera sur les enjeux les plus urgents pour lesquels le travail sur le patrimoine mondial est le plus porteur de changement.

Le projet :

- Définira et testera les normes reconnues pour les sites de conservation et veiller à ce qu'elles contribuent aux communautés et au développement durable à travers un engagement en faveur du patrimoine mondial.
- Fournira des conseils documentés de haut niveau, traduits en plusieurs langues, sur les politiques et les pratiques de conservation, notamment en regroupant en une seule publication le manuel piloté par l'ICCROM sur la gestion du patrimoine culturel mondial et le manuel piloté par l'IUCN sur la gestion du patrimoine naturel.
- Créera un réseau de sites de leadership reconnus au plan international comprenant les sites du patrimoine mondial adoptant de bonnes pratiques, qui sont susceptibles d'offrir une plateforme d'apprentissage et de renforcement des capacités.
- Créera des réseaux internationaux regroupant des professionnels et des institutions du secteur de la nature et de la culture reliant pratique sur le terrain et leadership à l'échelle internationale, régionale, nationale et locale.
- Organisera d'autres formations, événements, échanges et activités de renforcement des capacités à l'appui des travaux des directeurs des sites et des partenaires, ainsi que des services nationaux du patrimoine dans différents États parties.

Le programme comprendra les cinq modules suivants :

- Gestion efficace : nature, culture et communautés
- Résilience
- Études d'impact
- Sites d'apprentissage
- Réseaux de leadership

Principaux livrables

Les livrables suivants portent sur une période de six années et non deux ans :

- Un nouveau manuel de ressources sur la gestion du patrimoine mondial, utile pour tous les sites du patrimoine mondial et leurs environnements
- Des outils et des méthodologies sur la gestion efficace, adaptés à tous les sites, quelle que soit leur typologie
- La révision des documents de formation existants et, le cas échéant, l'élaboration d'un nouveau contenu pour le programme sur la gestion du patrimoine mondial
- Le soutien des programmes universitaires sur le patrimoine mondial, des travaux universitaires, des chaires de l'UNESCO concernées, des centres de catégorie 2 de l'UNESCO et des institutions nordiques
- La révision et la mise à jour du manuel de ressources sur le patrimoine mondial et les risques de catastrophes afin de veiller à sa pertinence pour le patrimoine naturel
- L'inclusion de lignes directrices sur l'adaptation au changement climatique dans le nouveau manuel sur le patrimoine mondial, et dans le manuel révisé de ressources sur le patrimoine mondial et les risques de catastrophes
- Une boîte à outils pour les Études d'impact et le patrimoine mondial, couvrant nature et culture, et l'évaluation spécifiques des impacts du développement sur la valeur universelle exceptionnelle¹¹, et les bénéfices du patrimoine mondial pour la société
- Un réseau de sites d'apprentissage offrant une formation continue et des études de cas sur le développement de pratiques de gestion intégrée de la nature et la culture afin de tester de nouvelles approches intégrées de la conservation
- Une formation courte sur la nature et la culture (région arabe avec le Centre régional arabe pour le patrimoine mondial - ARC-WH)

Sujets à l'obtention de nouvelles contributions volontaires :

- Cours sur la gestion du patrimoine culturel et naturel
- Cours sur la promotion de la résilience des biens du patrimoine mondial
- Étude d'impact appliquée au patrimoine
- Sites d'apprentissage
- Réseaux de leadership

Collaborations et partenariats

Partenaires existants :

Le projet prend la forme d'un partenariat entre l'ICCROM et l'IUCN, avec le soutien du ministère norvégien du Climat et de l'Environnement. Un accord de partenariat sur 6 ans a été signé en septembre 2016, à l'occasion du congrès mondial de l'IUCN de la conservation. Il sera mis en œuvre en collaboration avec l'ICOMOS et le Centre du Patrimoine mondial de l'UNESCO, et certaines activités individuelles intégreront également d'autres partenaires pour le renforcement des capacités.

¹¹ Voir le *Rapport annuel 2016* de l'ICCROM, page 13.

Budget du projet (en euros)

Programme de travail 2018-2019	Donateurs	Total des dépenses estimées	Budget ordinaire	Contributions volontaires disponibles	Nouvelles contributions volontaires
3.5. Leadership du patrimoine mondial (intégrer la nature et la culture)					
Formation : Cours sur la gestion du patrimoine culturel et naturel	Norvège	347 000	-	92 797	254 203
Formation : Cours sur la promotion de la résilience des biens du patrimoine mondial	Norvège	190 000	-	76 794	113 206
Formation : Étude d'impact appliquée au patrimoine	Norvège	85 000	-	16 797	68 203
Formation : Réseaux de leadership	Norvège	85 000	-	26 797	58 203
Formation : Sites d'apprentissage	Norvège	-	-	-	-
Formation : Un module court sur nature et culture (région arabe avec le Centre régional arabe pour le patrimoine mondial - ARC-WH)	Sharjah	50 000	-	50 000	-
Total 3.5.		757 000	-	263 185	493 815

Intégrer la conservation du patrimoine culturel à l'urbanisation et aux actions sociales, économiques et environnementales

Projet 3.6. Conservation du patrimoine subaquatique

Contexte et description du projet

En 2001, à travers l'adoption de la Convention de l'UNESCO sur la protection du patrimoine culturel subaquatique, des normes internationales reconnues sur les recherches et la protection de ce patrimoine ont été définies dans le but d'éviter qu'il ne soit pillé ou détruit. Ces normes, telles que les lignes directrices de gestion récemment traduites en arabe par le bureau régional de l'ICCROM à Sharjah (ICCROM-ATHAR), sont aussi importantes que celles des autres conventions ou des législations nationales sur le patrimoine culturel terrestre.

57 États membres ont ratifié la Convention, mais n'en ont pas encore transposé les dispositions en droit ou dans les politiques nationales et ne suivent pas encore les normes élevées associées à une approche intégrée de la protection complète de ce patrimoine. Cette situation s'explique principalement par l'absence de capacités techniques et professionnelles et de prise de conscience de l'importance considérable de la protection du patrimoine culturel subaquatique. Ce patrimoine est un élément vital de l'identité de la majorité des États membres, car il reflète la richesse de leur passé maritime et leur importance culturelle. Des sites sont perdus tous les jours, que ce soit dû au pillage ou à des activités industrielles polluant les fonds marins. Le patrimoine culturel subaquatique a grand besoin de mesures de protection opérationnelles et juridiques, et cela n'est envisageable qu'en l'intégrant aux législations nationales et en développant les capacités de recherche et de protection à travers une approche environnementale et urbaine intégrée, tout en créant un solide réseau de coopération à l'échelle régionale, nationale et internationale.

Il existe un grand nombre de sites archéologiques subaquatiques, et on estime à 3 millions les épaves non découvertes gisant au fond des océans, sans compter les innombrables bâtiments anciens et reliques. Ce patrimoine est menacé par des activités de vandalisme systématique et des destructions qui mettent en péril une partie importante du patrimoine de l'humanité.

L'ICCROM et l'UNESCO organiseront conjointement un cours sur le renforcement des capacités destiné aux décideurs, auxquels s'associeront des participants de haut niveau et des experts de renommée internationale. Les activités promouvront la coopération intrarégionale entre États membres.

Principaux livrables

- Une réunion et des activités pédagogiques sur la gestion intégrée du patrimoine consacrée au patrimoine culturel subaquatique (avec une attention particulière portée aux pays méditerranéens). Ceci se traduira par :
 - La prise des mesures nécessaires par au moins un État membre avec d'autres secteurs, notamment la sécurité et le tourisme
 - La publication d'une étude de cas (qui servira de référence) reflétant la façon dont les lignes directrices sur la gestion intégrée du patrimoine maritime ont été mises en œuvre

Collaboration et partenariats

Partenaires existants :

La section de l'UNESCO sur le patrimoine culturel subaquatique sera le principal partenaire des activités précitées, qui seront mises en œuvre dans le cadre du Protocole d'accord approuvé par l'UNESCO et l'ICCROM.

Partenaires potentiels :

Une collaboration est recherchée dans le domaine du patrimoine culturel subaquatique avec un État membre qui est susceptible de consacrer des ressources au projet, ainsi qu'avec un ou plusieurs pays pouvant apporter une contribution en nature ou un soutien financier et accueillir les activités du projet.

Budget du projet (en euros)

Programme de travail 2018-2019	Donateurs	Total des dépenses estimées	Budget ordinaire	Contributions volontaires disponibles	Nouvelles contributions volontaires
3.6. Conservation du patrimoine subaquatique					
Réunion de consultation : Un atelier thématique ICCROM-ATHAR : Protection du patrimoine culturel et naturel subaquatique (* avec l'ARC-WH)	Sharjah	50 000	-	50 000	-
Total 3.6.		50 000	-	50 000	-

B4. Programme 4 : Orienter et innover dans le renforcement des capacités en matière de conservation

Environnement/contexte politique

96. Au cours des vingt dernières années, la formation a évolué vers un nouveau paradigme de renforcement des capacités plutôt que de se concentrer uniquement sur la formation des professionnels. L'audience du renforcement des capacités est large, diversifiée et en augmentation. Il est tout aussi prioritaire de créer et renforcer les capacités des institutions et des réseaux reliant le secteur du patrimoine aux communautés, que de former des professionnels. Cela se traduira par un renforcement des cadres organisationnels et des interfaces entre le patrimoine et l'environnement plus large, et permettra aux personnes, y compris celles n'appartenant pas à la communauté du patrimoine, de prendre des mesures plus efficaces. Ce n'est pas pour autant que l'ICCROM abandonnera son offre de cours traditionnelle. L'organisation élargira et diversifiera son audience afin de suivre les évolutions du secteur et de répondre aux besoins et aux opportunités qui émergent à la faveur de ces changements.

Description du programme

97. Le thème central du renforcement des capacités associera des activités de formation classiques qui font la renommée de l'ICCROM et d'autres audiences concernées par le renforcement des capacités.
98. L'ICCROM continuera de dispenser des cours de formation classiques sur la conservation des matériaux spécifiques. Toutefois, le projet RE-ORG élargit l'audience ciblée par l'ICCROM aux musées plutôt que de se limiter exclusivement aux professionnels. Le projet Collections mises en contexte offre un ensemble d'activités visant des audiences diversifiées en Asie (CollAsia) et en Amérique latine. Prises ensemble, ces activités s'attachent à améliorer non seulement les capacités professionnelles, mais également à l'échelle des institutions et des réseaux. La promotion des partenariats avec des universités fera l'objet d'une attention particulière afin de permettre à l'ICCROM d'élargir son rayonnement à la jeune génération de professionnels suivant une formation universitaire.
99. Une innovation importante sera l'élaboration d'une stratégie d'e-learning pour l'ICCROM. L'ICCROM a été lente à adopter de nouveaux outils et des stratégies de formation en ligne, mais les technologies et les concepts d'apprentissage nouveaux (tels que les formations en ligne ouvertes à tous - MOOC) permettront à l'organisation de répondre plus efficacement aux demandes d'un large éventail d'audiences au fur et à mesure de l'augmentation de nos États membres. Pour ce faire, l'ICCROM devra toutefois élaborer une stratégie claire et exploiter les technologies les plus utiles.
100. Pour mettre en œuvre le Programme 4 – Orienter et innover dans le renforcement des capacités en matière de conservation, les six projets suivants ont été planifiés :
- ⇒ Projet 4.1. Partenariats universitaires dans le monde arabe
 - ⇒ Projet 4.2. Conception et développement d'une stratégie d'e-learning
 - ⇒ Projet 4.3. Communication et compétences pédagogiques dans le domaine de la conservation
 - ⇒ Projet 4.4. RE-ORG : Réorganisation des collections dans les réserves des musées
 - ⇒ Projet 4.5. Mise en contexte des collections
 - ⇒ Projet 4.6. Conservation des matériaux du patrimoine

Contributions attendues du programme aux Orientations stratégiques

101. Le programme apportera une contribution importante à l'*Objectif stratégique 2.1 : Orienter et innover dans le renforcement des capacités à l'échelle locale, régionale et internationale*. Les projets dans ce domaine seront répartis entre ceux qui étudient le renforcement des capacités futures à travers le e-learning et des partenariats universitaires, et ceux qui s'appuient sur les atouts et les partenariats existants de l'ICCROM tels que la gestion des collections et des réserves, et la conservation des matériaux tels que le bois, la pierre et le papier japonais.
102. Ce projet contribuera également à l'*Objectif stratégique 2.3 : Renforcer la sensibilisation au patrimoine culturel et à la conservation* à travers le développement de plateformes d'e-learning, et des cours sur les compétences en enseignement et en communication. Il contribuera à l'*Objectif stratégique 3.1 : Renforcer les fondations de l'ICCROM*, car de nombreux cours de ce programme sont les fondations sur lesquelles l'ICCROM s'est construite au fil des années. Il renforcera ces fondations grâce à de nouveaux moyens pour mettre en œuvre les activités de l'ICCROM en intégrant les nouvelles technologies. Le programme contribuera par ailleurs à l'*Objectif stratégique 3.2 : Accroître l'impact des services et de la visibilité de l'ICCROM pour les États membres et les communautés du patrimoine*.

Budget du programme (en euros)

Programme de travail 2018-2019	Total des dépenses estimées	Budget ordinaire	Contributions volontaires disponibles	Nouvelles contributions volontaires
4.1. Partenariats universitaires dans le monde arabe	335 600	-	333 600	2 000
4.2. Conception et développement d'une stratégie d'e-learning	250 000	40 000	-	210 000
4.3. Communication et compétences pédagogiques dans le domaine de la conservation	20 000	10 000	-	10 000
4.4. RE-ORG : Réorganisation des collections dans les réserves des musées	185 000	30 000	-	155 000
4.5. Mise en contexte des collections	178 220	20 000	-	158 220
4.6. Conservation des matériaux du patrimoine	180 000	40 000	60 000	80 000
TOTAL Programme 4	1 148 820	140 000	393 600	615 220

Orienter et innover dans le domaine du renforcement des capacités en matière de conservation

Projet 4.1. Partenariats universitaires dans le monde arabe

Contexte et description du projet

En tant qu'organisation travaillant dans le domaine du renforcement des capacités au profit de ses États membres, l'ICCROM élabore des activités de formation depuis sa création. Le nombre de programmes universitaires portant sur la conservation et la gestion du patrimoine culturel étant en augmentation, l'ICCROM a également collaboré avec des universités (par exemple, l'Université de York au Royaume-Uni, l'University College London, le Centre Lemaire de l'Université de Louvain en Belgique et l'Université du Bénin). En outre, des universités d'Asie, d'Europe et d'Amérique du Nord ont contribué au travail de l'ICCROM dans le cadre de différents programmes. Toutefois, des disparités persistent en termes de contenu entre différentes régions du monde. La coopération dans le cadre des programmes et des centres nouveaux est devenue primordiale du fait de l'élargissement des domaines et des intérêts nationaux et régionaux. Pour faire face à cette demande, associée à des contraintes significatives, il est essentiel de conclure des partenariats avec des universités pour répondre aux priorités stratégiques et aux besoins régionaux et nationaux.

Par exemple, les programmes universitaires consacrés au patrimoine culturel sont rares dans la région arabe. Une étude récente sur les programmes universitaires dans cette région, réalisée par le bureau régional de l'ICCROM à Sharjah (ICCROM-ATHAR) révèle que les programmes existants couvrent seulement un aspect de la conservation (par exemple, le papier et les photographies, le patrimoine subaquatique, l'architecture). Les approches interdisciplinaires de la conservation font cruellement défaut. En outre, la plupart des programmes sont dispensés en anglais et en français. Les programmes sont très rarement dispensés en langue arabe, ce qui constitue un frein et parfois une barrière entre instructeurs et étudiants. Le niveau des programmes universitaires existants dans chaque pays se reflète clairement dans l'état de conservation du patrimoine et des pratiques de conservation.

En conséquence, dans le cadre d'une initiative pilote pour la région arabe, l'ICCROM a signé un protocole d'accord avec l'Université de Sharjah en vue d'élaborer conjointement un programme sur la « Gestion de la conservation du patrimoine culturel ». Ce programme, qui démarrera en janvier 2018, cible des étudiants de la région. Il est conçu pour couvrir plusieurs disciplines de la conservation, et sera dispensé quasiment exclusivement en arabe. Sa durée sera de deux années à l'issue desquelles les étudiants seront titulaires d'un Master. Notons que dans la seule région arabe, il existe plusieurs autres possibilités de partenariats avec des universités à travers ce programme. Les établissements universitaires de plusieurs pays peuvent se compléter en termes de besoins et de thèmes. Ce type de projet ciblerait également d'autres audiences spécialisées entre autres en droit du patrimoine, en politiques et en éducation relatives au patrimoine culturel.

Principaux livrables

- Présentation d'informations en fin de semestre
- Rapports d'experts
- Exercices et travail individuel pour les étudiants
- Projets concrets d'étudiants
- Rapport annuel

Sujet à l'obtention de nouvelles contributions volontaires :

- ArchNet (ressource multimédia sur le patrimoine en accès libre hébergé par le MIT)

Collaborations et partenariats

Partenaires existants :

Le bureau régional de l'ICCROM à Sharjah (ICCROM-ATHAR) et l'Université de Sharjah (UoS) ont déjà signé un protocole d'accord prévoyant de partager les ressources existantes pour mettre en œuvre ce programme. L'ICCROM apportera l'expertise internationale dans le domaine de la conservation, et l'UoS mettra les autres enseignants à disposition. La bibliothèque de l'UoS enrichira son vaste fonds existant en achetant de nouveaux ouvrages conseillés par l'ICCROM. Les autorités du patrimoine dans les États membres de l'ICCROM ont toutes pris connaissance du programme et ont exprimé leur soutien. L'utilité de ce programme a été soulignée lors de plusieurs réunions et ateliers comptant des représentants de ces institutions.

Partenaires potentiels :

D'autres partenariats doivent être développés dans différentes régions, ainsi que des programmes phares pour combler les lacunes dans ce domaine. L'identification de ces programmes universitaires et de ces partenariats sera un thème du cycle stratégique 2019-2023, et il sera primordial de soutenir les travaux de l'ICCROM dans ce domaine.

Budget du projet (en euros)

Programme de travail 2018-2019	Donateurs	Total des dépenses estimées	Budget ordinaire	Contributions volontaires disponibles	Nouvelles contributions volontaires
4.1. Partenariats universitaires dans le monde arabe					
Partage des connaissances : ArchNet (MIT)		2 000	-	-	2 000
Formation : ICCROM-ATHAR et l'Université de Sharjah	Sharjah	333 600	-	333 600	-
Total 4.1.		335 600	-	333 600	2 000

Orienter et innover dans le domaine du renforcement des capacités en matière de conservation

Projet 4.2. Conception et développement d'une stratégie d'e-learning

Contexte et description du projet

L'ICCROM est une organisation réputée au plan mondial pour ses formations spécialisées et le renforcement des capacités des professionnels de la conservation du patrimoine. Cette fonction de formation, qui est inscrite dans les statuts, est au cœur des cinq programmes de l'ICCROM. Jusqu'à aujourd'hui, l'ICCROM a dispensé ses formations internationales et régionales en classes, à quelques exceptions près. Les récentes évolutions des Technologies de l'information et de la communication (TIC) permettent de dispenser des formations à distance à travers des plateformes et des réseaux sont toutefois source de nouvelles économies d'échelle et permettent d'atteindre une audience nettement plus large.

En s'appuyant sur ces évolutions nouvelles et en adoptant une stratégie d'e-learning, l'ICCROM pourrait nettement élargir son audience (actuellement 500 à 600 participants chaque année), et accroître son impact parmi les professionnels de la conservation du patrimoine culturel de ses États membres. La mise en place d'une plateforme bien conçue pourrait également apporter des bénéfices immenses pour l'ICCROM en développant son réseau et la portée des connaissances professionnelles partagées par l'organisation. Il serait également possible d'appliquer des modes d'« apprentissage hybride » ou d'utiliser une plateforme collaborative en ligne pour enseigner les concepts fondamentaux avant de passer à des formations en classes, ce qui permettrait de réaliser des économies de coûts. L'initiative aurait également un impact positif dans les États membres, car elle supprimerait les barrières à l'accès aux formations de l'ICCROM perçues comme un frein.

Cette initiative d'e-learning devrait démarrer par une étude de faisabilité préliminaire, et l'élaboration d'une stratégie de développement, suivie par une étape de conception intégrant une évaluation des besoins ou une analyse des tâches afin d'identifier les lacunes en matière de connaissances et de compétences, les profils requis, l'analyse des processus en tâches et en sous-tâches, et l'élaboration de programmes détaillés. Le projet d'e-learning nécessiterait une analyse des dotations en personnel au sein de l'ICCROM, ainsi que des consultants et experts, des partenariats et des aspects technologiques, notamment une évaluation des plateformes d'apprentissage en ligne et l'utilité des évolutions récentes telles que les applications mobiles. Durant l'exercice biennal, une activité d'e-learning devrait également être envisagée dans le cadre d'un programme existant de l'ICCROM (par exemple SOIMA), qui servira de pilote pour la stratégie en voie d'être définie.

Principaux livrables

Sujets à l'obtention de nouvelles contributions volontaires :

- Un document sur la stratégie
- Un cadre des résultats pédagogiques souhaités du e-learning
- Une activité pilote d'e-learning dans le cadre d'un programme de l'ICCROM
- Une plateforme technique d'e-learning
- Des modules/un manuel de formation du personnel
- Des initiatives marketing

Collaborations et partenariats

Partenaires potentiels :

Des collaborations sont possibles avec l'Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche (UNITAR), la Direction du patrimoine culture de Norvège (Riksantikvaren), l'Université d'Athabasca, et l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO).

Budget du projet (en euros)

Programme de travail 2018-2019	Donateurs	Total des dépenses estimées	Budget ordinaire	Contributions volontaires disponibles	Nouvelles contributions volontaires
4.2. Conception et développement d'une stratégie d'e-learning					
Formation : Stratégies de e-learning et modules pilotes		250 000	40 000	-	210 000
Total 4.2.		250 000	40 000	-	210 000

Orienter et innover dans le domaine du renforcement des capacités en matière de conservation

Projet 4.3. Communication et compétences pédagogiques dans le domaine de la conservation

Contexte et description du projet

Pendant plusieurs décennies, l'ICCROM a développé activement des actions éducatives dans le domaine de la conservation, notamment en participant à des projets visant à élaborer des programmes rigoureux à différents niveaux de formation au plan mondial. Parallèlement, l'organisation a élaboré des approches didactiques pour répondre aux besoins des enseignants. Ainsi, le projet s'inscrit dans ce processus de développement de l'éducation à la formation en renforçant les compétences des enseignants.

L'activité est ouverte aux professionnels de tous les domaines de la préservation du patrimoine, et les dialogues interdisciplinaires font partie intégrante de la dynamique de ce cours. Depuis 2013, le cours de deux semaines sur les Compétences en enseignement et en communication dans le domaine de la conservation a regroupé des participants à Rome. Durant ce cours, le groupe discute de la façon dont les professionnels du patrimoine peuvent contribuer à des processus propices à l'apprentissage. L'université internationale d'été est centrée sur l'innovation, l'apprentissage par la pratique en groupe, et cherche à favoriser l'expérimentation. Le projet étudie les différentes possibilités et plateformes d'apprentissage, notamment l'apprentissage en ligne.

Principaux livrables

- Approches et méthodes innovantes de l'apprentissage et l'enseignement dans l'éducation à la conservation
- Renforcement du réseautage entre enseignants de différentes disciplines et régions du monde
- Accroissement des capacités des enseignants dans le domaine de la conservation à travers l'appréhension et l'adoption de stratégies didactiques dans d'autres domaines
- Formation intensive d'une semaine regroupant 20 professionnels (participants et intervenants) en collaboration avec l'Université de Saga au Japon

Sujet à l'obtention de nouvelles contributions volontaires :

- Une plateforme d'apprentissage en ligne pour les anciens participants au cours sur les Compétences en enseignement et en communication et la communauté, permettant d'échanger les expériences, les idées et les questions, impliquant 100-150 professionnels (anciens participants et équipes d'enseignants), en collaboration avec l'Université d'Athabasca au Canada

Collaborations et partenariats

Partenaires existants :

L'atelier international d'une semaine sera élaboré et organisé en collaboration avec l'Université de Saga au Japon ; la plateforme d'e-learning sera développée et mise en œuvre avec l'Université d'Athabasca au Canada

Partenaires potentiels :

Des activités de suivi et d'essai pourraient être développées en collaboration avec les institutions éducatives des anciens participants.

Budget du projet (en euros)

Programme de travail 2018-2019	Donateurs	Total des dépenses estimées	Budget ordinaire	Contributions volontaires disponibles	Nouvelles contributions volontaires
4.3. Communication et compétences pédagogiques dans le domaine de la conservation					
Formation : Plateforme d'apprentissage en ligne de l'Université internationale d'été de l'ICCROM en collaboration avec l'Université d'Athabasca au Canada	Financement indirect	10 000	10 000	-	-
Formation : Université internationale d'été sur les compétences en communication et en enseignement au Japon en partenariat avec l'Université de Saga	Financement indirect	10 000	-	-	10 000
Total 4.3.		20 000	10 000	-	10 000

Orienter et innover dans le domaine du renforcement des capacités en matière de conservation

Projet 4.4. RE-ORG : Réorganisation des collections dans les réserves des musées

Contexte et description du projet

Il existe plus de 55 000 musées dans le monde (2014, ICOM) et d'après les estimations, 90 % de leurs collections sont entreposées dans leurs réserves. En 2011, une enquête de l'ICCROM et l'UNESCO révélait que l'encombrement et la désorganisation mettaient en péril les collections dans les réserves. Face à ce problème généralisé, l'ICCROM a élaboré avec le soutien de l'UNESCO la méthodologie RE-ORG, afin de fournir aux musées un outil leur permettant de retrouver le contrôle sur les collections dans leurs réserves. La méthode a été mise en ligne en 2011.

Deux années plus tard, à la demande de son Assemblée générale, l'ICCROM a lancé un appel international auprès de ses 135 États membres. Ainsi, à ce jour, une stratégie régionale a été mise en place par l'Institut central de conservation (CIK) de Belgrade impliquant des musées de cinq pays différents en Europe du Sud-est. En outre, quatre stratégies nationales (une au Canada par l'Institut canadien de conservation (ICC), une en Belgique par l'Institut royal du Patrimoine artistique (KIK-IRPA), une au Nigeria avec la National Commission for Museums and Monuments (NCMM) et l'Université Ahmadu Bello (ABU), et une en Inde) ont été mises en place. Depuis 2011, l'ICCROM a organisé 12 ateliers au profit de 20 musées en Algérie, en Chine, en Grèce, en Inde, en Irak et en Nouvelle-Calédonie. Chaque atelier a débouché sur la réorganisation des collections dans les domaines de l'archéologie, des arts populaires et de l'ethnographie, des beaux-arts et de l'art contemporain. En 2016, un séminaire international RE-ORG a rassemblé plus de 200 participants en Belgique.¹²

Le projet de 2018-2019 sera adapté aux besoins de la communauté des professionnels des musées au plan mondial. Outre l'organisation actuelle d'ateliers à la demande d'États membres, l'ICCROM et ses partenaires développent une plateforme multilingue en ligne offrant un éventail d'outils répondant aux besoins de l'apprenant moderne et indépendant. Une formation pour les mentors sera organisée afin de créer une masse critique de mentors et de conseillers RE-ORG dans tous les continents. Des projets en collaboration avec des universités faciliteront l'inclusion de la méthode et des documents RE-ORG dans les programmes universitaires. Les politiques nationales et les systèmes de subventions locales et d'accréditation seront revus et analysés, permettant ainsi d'intégrer RE-ORG au travail quotidien des musées. Enfin, des actions de sensibilisation seront entreprises afin d'encourager les musées à permettre au public d'accéder aux collections dans les réserves.

Principaux livrables

- Une évaluation du projet RE-ORG
- Une description des modules universitaires et des enseignements/apprentissages liés
- Un rapport d'enquête internationale en ligne

Sujets à l'obtention de nouvelles contributions volontaires :

- Rapports internes sur les politiques de préservation et d'entreposage des collections
- Réorganisation des réserves de cinq musées
- Un atelier RE-ORG sur la documentation, l'entreposage et l'évacuation d'urgence
- Un rapport en ligne sur les mesures pour engager la communauté
- Lignes directrices en ligne destinées aux mentors
- Plateforme en ligne actualisée tous les deux mois

¹² Voir le *Rapport annuel 2016* de l'ICCROM, Séminaire international RE-ORG : renouer avec les collections dans les réserves, Bruxelles, Belgique, page 14.

Collaborations et partenariats*Partenaires potentiels :*

Des collaborations seront renouvelées avec l'ICC au Canada, le CIK en Serbie ; le KIK-IRPA en Belgique ; l'Université des Sciences Appliquées et des Arts (SUPSI) en Suisse ; l'Académie Reinwardt aux Pays-Bas ; et l'Indira Gandhi National Centre for the Arts (IGNCA) en Inde.

Budget du projet (en euros)

Programme de travail 2018-2019	Donateurs	Total des dépenses estimées	Budget ordinaire	Contributions volontaires disponibles	Nouvelles contributions volontaires
4.4. RE-ORG : Réorganisation des collections dans les réserves des musées					
Projets sur le terrain : Réorganisation des réserves de cinq musées		75 000	10 000	-	65 000
Évaluation : i) collecte de données pour le suivi et l'évaluation ; ii) intégrer RE-ORG dans les programmes universitaires ; iii) RE-ORG & politiques nationales		15 000	15 000	-	-
Partage des connaissances : initiative d'engagement des communautés ; ii) orientations pour les mentors de RE-ORG ; iii) outils en ligne (dans plusieurs langues)		20 000	-	-	20 000
Recherche : Évaluation des besoins (documentation, entreposage, plans d'urgence et cadre légal pour les prêts)		5 000	5 000	-	-
Formation : Un atelier (documentation RE-ORG, entreposage et évacuation d'urgence)		30 000	-	-	30 000
Formation : Formation des mentors		40 000	-	-	40 000
Total 4.4.		185 000	30 000	-	155 000

Orienter et innover dans le domaine du renforcement des capacités en matière de conservation

Projet 4.5. Mise en contexte des collections

Contexte et description du projet

Au fil des années, l'ICCROM a mis en place plusieurs projets visant à améliorer les conditions de conservation des collections du patrimoine dans des contextes spécifiques. L'un des plus récents est le programme CollAsia. Depuis 2002, ce programme est centré sur le renforcement des compétences professionnelles en Asie du Sud-est, ainsi que sur l'efficacité du réseautage entre institutions de la région.¹³ Durant l'exercice biennal 2018-2019, le projet CollAsia continuera de créer des conditions propices au partage d'expérience professionnelle, en mettant l'accent sur les systèmes de connaissances traditionnels et leurs liens avec les stratégies de conservation plus conventionnelles. Il aura également pour objectif de renforcer les capacités de leadership régionales de façon à ce que les professionnels puissent assumer la planification et la mise en œuvre de la formation et d'autres projets au sein de leurs institutions. Les initiatives régionales et sous-régionales feront l'objet d'une attention particulière, de même que le renforcement du réseau des anciens participants en collaboration avec l'Administration du patrimoine culturel (CHA) de la République de Corée.

En Amérique latine, plusieurs initiatives chercheront à mettre en commun les expériences et les objectifs d'institutions du patrimoine latino-américaines et des Caraïbes partageant les mêmes préoccupations. Cette initiative régionale sera centrée sur le contexte de l'art contemporain et de sa conservation, et sera réalisée en collaboration avec le réseau IberMuseos.

Résultats attendus

- Le projet Collections mises en contexte aura pour objectif de développer et de consolider un réseau opérationnel de professionnels et d'institutions en Asie du Sud-est, en Amérique latine et dans les Caraïbes.
- Il sera centré sur le développement et l'échange d'approches, de méthodes et de documents de conservation basés sur des systèmes de connaissances traditionnels et contemporains dans ces régions. Il débouchera sur une participation accrue des professionnels provenant d'Asie du Sud-est, d'Amérique latine et des Caraïbes aux débats et initiatives de nature internationale. L'ICCROM créera une plateforme de débats et d'innovation pour apporter un éclairage sur le développement institutionnel dans le domaine de la conservation dans les deux régions.

Principaux livrables

- Rapport d'enquête sur les collections d'art contemporain en Amérique latine et dans les Caraïbes.
- Formation sur des thèmes liés à l'art contemporain en Amérique latine et dans les Caraïbes.

Sujets à l'obtention de nouvelles contributions volontaires :

- Activités de formation de trois semaines sur les problématiques de la conservation sous les auspices d'une institution d'anciens participants en Asie du Sud-est, qui s'achèvera par une conférence de deux jours d'anciens participants. Chaque activité compte 25 professionnels (module principal), ainsi que 25 anciens participants pour la conférence finale.

¹³ Voir le *Rapport annuel 2016* de l'ICCROM, « Dossier : Traditions culturelles communes entre régions éloignées », pages 19-20

Collaborations et partenariats

Partenaires existants : Administration du patrimoine culturel de la République de Corée (CHA) et le réseau IberMuseos.

Budget du projet (en euros)

Programme de travail 2018-2019	Donateurs	Total des dépenses estimées	Budget ordinaire	Contributions volontaires disponibles	Nouvelles contributions volontaires
4.5. Mise en contexte des collections					
Formation : Renforcement des capacités pour les musées en Amérique latine		20 000	20 000	-	-
Formation : Cours CollAsia sur la conservation des collections en Asie (deux cours)	Nouvelle contribution volontaire (NCV), République de Corée	158 220	-	-	158 220
Total 4.5.		178 220	20 000	-	158 220

Orienter et innover dans le domaine du renforcement des capacités en matière de conservation

Projet 4.6. Conservation des matériaux du patrimoine

Contexte et description du projet

Une partie importante de la mission de l'ICCROM est de renforcer les capacités de conservation des professionnels de ses États membres en les incitant à utiliser la science des matériaux et la technologie pour mieux comprendre et conserver les composantes physiques du patrimoine culturel. Il est primordial de comprendre la composition, les caractéristiques des matériaux et les mécanismes de dégradation des objets du patrimoine, et d'appréhender les principes scientifiques étayant la conservation des matériaux, les méthodes et les approches pour élaborer des stratégies de conservation avisées. L'ICCROM continuera de travailler dans le domaine des matériaux de construction et de conservation, en inscrivant ses activités dans le cadre du développement durable.

La plupart des activités de ce projet sont des cours qui permettent aux participants de comprendre la dégradation et la détérioration de matériaux spécifiques, en étudiant des méthodologies de conservation efficaces qui permettent une appréhension pratique des méthodes de conservation appropriées et des stratégies de gestion à long terme. Les participants discuteront des théories fondamentales de la conservation, de la documentation, des mécanismes de détérioration et de l'évaluation des conditions, ainsi que des techniques d'entretien, de réparation et de conservation. Les cours examineront également l'influence des avancées technologiques et de la recherche sur les approches pratiques pour toutes les étapes du processus de conservation.

Ce projet couvrira différents matériaux, dont la pierre et autres matériaux de maçonnerie, la terre, le bois, le papier japonais et les matériaux archéologiques. La conservation du bois est particulièrement intéressante. Trois cours sont prévus sur ce thème au cours de l'exercice biennal, tous basés sur des partenariats existants.

Le premier, qui est un partenariat avec la Direction du patrimoine culturel de Norvège, a une visée générale.

Le deuxième, en collaboration avec le Musée Kizhi en Fédération de Russie, a également une visée internationale, mais se concentre sur une étude de cas spécifique.

Le troisième, un partenariat avec le bureau de Nara du Centre culturel Asie-Pacifique (Japon), est régional et étudie la conservation du bois en Asie. L'ICCROM pourrait envisager à l'avenir d'adopter ce modèle pour d'autres matériaux, afin d'assurer que ses projets sur la conservation des matériaux tiennent compte des différences régionales.

Principaux livrables

- Un cours sur la conservation du bois en Norvège
- Un cours sur la conservation du bois au Japon
- Un cours sur la conservation du bois en Fédération de Russie
- Deux cours sur la conservation du papier japonais
- Conservation de sites et vestiges archéologiques en Asie (ACCU)
- Université internationale d'été du Bureau régional de l'ICCROM à Sharjah (ICCROM-ATHAR)
- Un bref cours sur la maçonnerie et l'architecture en terre (ICCROM-ATHAR)

Sujets à l'obtention de nouvelles contributions volontaires :

- Un cours sur la conservation de la pierre

Collaborations et partenariats

Partenaires existants :

Le cours international sur la technologie de conservation du bois compte des partenaires tels que la Direction du patrimoine culturel de Norvège et l'Université norvégienne de Sciences et de Technologie (NTNU).

Les partenaires financiers et techniques de la conservation et la restauration des architectures en bois sont le musée de plein air de Kizhi, l'Université d'État de Petrozavodsk, la chaire UNESCO sur l'architecture de bois, la recherche et la préservation, et le ministère de la Culture de la République de Karelia, et le ministère de la Culture de la Fédération de Russie.

Le cours de formation sur la protection du patrimoine culturel dans la région Asie-Pacifique est organisé avec des partenaires tels que le Bureau de coopération à la protection du patrimoine culturel, l'ACCU, bureau de Nara, l'Agence pour les Affaires culturelles (Bunkacho), Japon, et le National Research Institute for Cultural Properties (Tobuken), Japon.

Le cours sur la conservation du papier japonais est financé et organisé par le Tokyo National Research Institute for Cultural Properties, Japon.

Les partenaires du cours sur la Protection du patrimoine culturel dans la région Asie-Pacifique comptent la Conservation des sites et vestiges archéologiques en Asie de l'ACCU, bureau de Nara, ainsi que Bunkacho et Tobuken, Japon

Le cours spécialisé sur la maçonnerie et l'architecture en terre bénéficie du soutien du gouvernement de Sharjah et de l'Université américaine de Sharjah.

Budget du projet (en euros)

Programme de travail 2018-2019	Donateurs	Total des dépenses estimées	Budget ordinaire	Contributions volontaires disponibles	Nouvelles contributions volontaires
4.6. Conservation des matériaux du patrimoine					
Formation : Conservation des sites et des vestiges archéologiques en Asie (ACCU)		5 000	5 000	-	-
Projets de terrain : Université internationale d'été ICCROM-ATHAR	Sharjah	30 000	-	30 000	-
Formation : Un cours sur la conservation du bois au Japon		5 000	-	-	5 000
Formation : Un cours sur la conservation du bois en Norvège	Bourse	-	-	-	-
Formation : Un cours sur la conservation du bois en Russie	Financement indirect	5 000	5 000	-	-
Formation : Un module court sur la maçonnerie et les architectures en terre (ICCROM-ATHAR)	Sharjah	30 000	-	30 000	-
Formation : Un cours sur la conservation de la pierre		105 000	30 000	-	75 000
Formation : Deux cours sur la conservation du papier japonais	Bourse	-	-	-	-
Total 4.6.		180 000	40 000	60 000	80 000

B5. Programme 5 : Renforcer la sensibilisation et les connaissances sur le patrimoine culturel et sa conservation

Environnement/contexte politique

103. La création de l'ICCROM avait pour but d'étudier, de développer, de stimuler et de soutenir la conservation du patrimoine auprès des organisations nationales de ses États membres. Au confluent des organisations nationales et internationales et dotée d'un solide réseau vivant touchant toutes les régions du monde, l'ICCROM bénéficie d'une position idéale pour apporter des éclairages sur le secteur de la conservation. L'organisation peut mettre en évidence les évolutions récentes et leurs impacts sur l'ensemble du secteur de la culture, et leur rôle dans la réalisation des ODD des Nations Unies.

Description du programme

104. Les évolutions et les nouveaux outils de communication des informations ont radicalement modifié la façon de travailler du secteur. En particulier, Internet et les médias sociaux ont ouvert de nouvelles voies sur la façon dont l'ICCROM recueille et partage des informations sur le secteur du patrimoine et les environnements politiques qui le régissent, sans parler de l'impact et de la pertinence des activités propres à l'ICCROM. Les évolutions sont multiples et continueront de modifier la façon de travailler de l'ICCROM pendant de nombreuses années : l'augmentation rapide de la mise à disposition en ligne de périodiques et autres documents sur la conservation et la gestion du patrimoine ; d'un nouveau mode de gestion des droits d'auteur et les modèles économiques tels que Creative Commons et le libre accès en réponse aux restrictions d'informations dues aux droits d'auteur et aux coûts, les évolutions techniques de l'apprentissage à distance, les plateformes interopérables de bibliothèques numériques et les communautés, les innovations dans le domaine de l'archivage.
105. Le nouveau projet Capter les tendances fournira des indicateurs ciblés qui évalueront la santé des secteurs de la conservation et du patrimoine et de leur capacité à répondre aux besoins réels. Les Forums ICCROM continueront de débattre de thèmes préoccupants, notamment la reconstruction des villes historiques. Les activités de mobilisation soulignant l'importance du secteur du patrimoine dans la vie quotidienne des citoyens, ainsi que l'impact des travaux de l'ICCROM, s'appuieront sur des campagnes d'informations du public. Les outils en ligne permettront à la communauté des professionnels d'accéder, sur des plateformes en ligne, à des actualités, des informations et des connaissances offrant un contenu ciblé dans des langues stratégiques et dans l'esprit du libre accès, et de bénéficier de la diversification des services de la bibliothèque et des archives.
106. Pour mettre en œuvre le programme 5 : Renforcer la sensibilisation et les connaissances sur le patrimoine culturel et sa conservation, les cinq projets suivants ont été planifiés :
- ⇒ Projet 5.1. La conservation dans les politiques nationales et internationales
 - ⇒ Projet 5.2. Accès à l'information par la communauté des professionnels
 - ⇒ Projet 5.3. Informer et sensibiliser le public
 - ⇒ Projet 5.4. Capter les tendances dans la conservation du patrimoine
 - ⇒ Projet 5.5. Forums de l'ICCROM

Contributions attendues du programme aux Orientations stratégiques

107. Ce programme contribuera à l'*Objectif stratégique 2.3 : Renforcer la sensibilisation au patrimoine culturel et à la conservation*, car ses projets ont tous pour but de développer, diffuser et fournir un accès aux informations sur la conservation à travers la bibliothèque et les archives de l'ICCROM, l'élaboration de politiques nationales et internationales, et les informations publiques. Le projet Capter les tendances contribuera également à la réalisation de tous les autres objectifs stratégiques des Orientations stratégiques, car les informations liées à chacun de ces

objectifs feront partie intégrante de la diffusion et de l'information du public. Les projets 5.4 et 5.5 contribueront à l'*Objectif stratégique 3.2 : Accroître l'impact des services et de la visibilité de l'ICCROM pour les États membres et les communautés du patrimoine.*

Budget du programme (en euros)

Programme de travail 2018-2019	Total des dépenses estimées	Budget ordinaire	Contributions volontaires disponibles	Nouvelles contributions volontaires
5.1. La conservation dans les politiques nationales et internationales	50 000	-	50 000	-
5.2. Accès à l'information par la communauté des professionnels	729 000	48 000	-	681 000
5.3. Informer et sensibiliser le public	200 000	20 000	140 000	40 000
5.4. Capter les tendances dans la conservation du patrimoine	85 000	30 000	20 000	35 000
5.5. Forums de l'ICCROM	176 720	2 500	13 500	160 720
Total Programme 5	1 240 720	100 500	223 500	916 720

Renforcer la sensibilisation et les connaissances sur le patrimoine culturel et sa conservation

Projet 5.1. Conservation dans les politiques nationales et internationales

Contexte et description du projet

Face à l'ampleur inédite du pillage et de la destruction volontaire du patrimoine culturel, la communauté internationale conjugue ses efforts au plus haut niveau pour gérer ces menaces et instaurer la sécurité et la paix. Cette situation, qui met en péril l'histoire des communautés et l'identité culturelle des hommes, représente une menace importante pour les générations futures. En réponse, le Conseil de sécurité de l'ONU a adopté plusieurs résolutions et pour la première fois, a adopté une résolution (2347) portant exclusivement sur la protection du patrimoine culturel dans les zones en proie à des conflits, sans limites géographiques, et pour tous les types de menaces.

De même, les structures juridiques et institutionnelles du patrimoine culturel de plusieurs États membres ne sont parvenues à le protéger efficacement de manière générale, et plus particulièrement en période de conflit. Une réorientation du paradigme des approches juridiques et institutionnelles est indispensable face à ces conflits émergents, compte tenu notamment des évolutions politiques et sociales profondes imposées à différentes communautés au plan régional.

Dans ce contexte, et notamment celui des États arabes (en tant que région bénéficiaire pilote), le bureau régional de l'ICCROM à Sharjah (ICCROM-ATHAR) a organisé en juillet 2017 une réunion d'experts à Cracovie en Pologne afin d'identifier les domaines prioritaires et les possibilités de soutien, et de répondre aux besoins de développement. Trois principaux domaines ont été identifiés : la coopération internationale, le renforcement juridique et institutionnel et le renforcement des capacités en général. Des mesures seront prises en coopération avec tous les partenaires qui ont exprimé leur volonté de conjuguer leurs efforts dans ce domaine : l'UNESCO, l'ICOMOS, INTERPOL, l'Institut international pour l'unification du droit privé (UNIDROIT), et éventuellement d'autres acteurs tels que la Cour pénale internationale, l'Organisation mondiale des douanes, et l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, l'ICOM.

Ces mesures s'attacheront à promouvoir l'intégration d'outils juridiques existants, notamment ceux d'UNIDROIT, le deuxième protocole relatif à la Convention de La Haye, et le Conseil de l'Europe, ainsi que de nouveaux outils en soulignant leur importance auprès des décideurs des pays concernés.

Ce projet débouchera sur des travaux impliquant les pays arabes à l'appui de la ratification et la mise en œuvre des conventions précitées. Les étapes suivantes engloberont des activités de conseil auprès des États membres intéressés par ce sujet afin de les aider à transposer les outils législatifs en politiques et en droit national, et de favoriser l'amélioration des structures institutionnelles existantes.

Principaux livrables

- Deux ateliers et des réunions doivent être organisés avec des plans organisationnels clairement définis et des partenaires potentiels
- Actualisation des lois sur le patrimoine dans au moins deux États membres
- Élaboration d'au moins une politique nationale
- Mise en œuvre d'un aspect des dispositions juridiques transposé en droit national pour une procédure judiciaire dans un des États membres concernés

Collaborations et partenariats*Partenaires potentiels :*

L'UNESCO, l'ICOMOS, l'ALECSO, l'Organisation islamique pour l'éducation, les sciences et la culture (ISESCO), Interpol, UNIDROIT, l'ICC, l'ICOM, l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (UNODC), la Cour pénale internationale, et l'Organisation mondiale des douanes (WCO).

Budget du projet (en euros)

Programme de travail 2018-2019	Donateurs	Total des dépenses estimées	Budget ordinaire	Contributions volontaires disponibles	Nouvelles contributions volontaires
5.1. La conservation dans les politiques nationales et internationales					
Réunion consultative : ICCROM-ATHAR - Politiques nationales - Utilisation d'approches de gestion des risques dans l'élaboration de politiques nationales (réunion internationale à Sharjah)	Sharjah	50 000	-	50 000	-
Total 5.1.		50 000	-	50 000	-

Renforcer la sensibilisation et les connaissances sur le patrimoine culturel et sa conservation

Projet 5.2. Accès à l'information par la communauté des professionnels

Contexte et description du projet

Le renforcement des capacités de l'ICCROM repose sur la mise à disposition du plus large éventail possible de connaissances afin de les partager dans les secteurs professionnel et universitaire de la conservation. Les activités de gestion des connaissances de l'organisation doivent donc se concentrer sur les meilleures modalités de soutien et de renforcement des capacités professionnelles des États membres dans le domaine de la conservation, c'est-à-dire la manière dont l'ICCROM peut influencer de façon positive sur l'étude, le savoir-faire et la pratique de la conservation, conformément à ses statuts.

L'ICCROM développe une série d'outils de partage des connaissances. Les publications de l'organisation, réalisées en partenariat, apportent une visibilité au partage des connaissances couvertes par les programmes de l'ICCROM, et visent également à combler des lacunes ciblées dans les études sur la conservation, les méthodologies de partage et le suivi des évolutions conformément aux exigences de l'accès libre. La plateforme de partage des connaissances en accès libre permettra aux utilisateurs d'accéder à ces connaissances et à d'autres documents de différentes institutions à l'appui des travaux des professionnels de la conservation au plan mondial. Cette plateforme de partage des connaissances comprendra des documents scannés de l'ICCROM et de différentes organisations partenaires pouvant être mis à disposition gratuitement dans le cadre de l'accès libre.

De nouvelles collections sont incluses dans les services de la bibliothèque et des archives, qui exploitent de nouveaux outils et dispositifs permettant de gérer des documents et d'accéder au contenu en ligne. Des publications externes, des collections, des rapports et la littérature grise continueront d'enrichir les études et les recherches à distance grâce à la numérisation, la création de notices bibliographiques et la création d'un inventaire d'archives, et des initiatives de partage de contenu en ligne telles que BCIN, URBiS et EZB.¹⁴ Le projet « Trésors des archives de l'ICCROM » prévoit de valoriser les archives inestimables de l'ICCROM telles que les documents audiovisuels, la collection d'échantillons Mora, les archives Torraca et la publication en ligne de l'inventaire des archives.

La collaboration entre l'ICCROM et l'UNESCO sera renforcée par la poursuite de la participation aux projets internationaux de gestion des données tels qu'InterPARES.¹⁵ Des initiatives comme Fasti Online et le projet NAHAN ont pour objectif de créer des plateformes interactives de partage de nouveaux projets de conservation à l'échelle mondiale, de documentation sur le patrimoine en péril et de soutien des décisions de gestion.

Des acquisitions phares de fonds de bibliothèques ciblées telles que le fonds Carbonara pourraient faire l'objet d'un catalogue spécifique et des catalogues rétrospectifs pourraient être réalisés si les ressources le permettent. L'interface du catalogue de la bibliothèque partagera d'autres ressources sur les recherches dans le domaine de la conservation, qui seront en accès libre, tandis que la nouvelle plateforme en ligne permettra de cibler du contenu dans plusieurs langues, renforçant et concentrant ainsi l'impact en fonction des régions.

Un autre aspect important tient à l'impact des activités de partage des connaissances de l'ICCROM, pour en évaluer l'efficacité.

Principaux livrables

- Partage de notices bibliographiques dans le catalogue de l'ICCROM et sur des plateformes partagées
- Projet de gestion de l'enregistrement des données
- Publication InterPARES

¹⁴ Voir le *Rapport annuel 2016* de l'ICCROM, page 20.

¹⁵ Voir le *Rapport annuel 2016* de l'ICCROM, Recherche multinationale avec InterPARES, page 21.

Sujets à l'obtention de nouvelles contributions volontaires :

- Dons et gestion d'archives et de fonds de bibliothèques utilisables par les chercheurs
- Partage de ressources numériques (PDF, images, documents audiovisuels, etc.) sur des plateformes partagées en accès libre
- Publication en ligne d'inventaires d'archives
- Publication d'articles sur FASTI Online
- Documentation sur les archives historiques du North African Heritage Archives Network (NAHAN) scannées et accessibles en ligne

Collaborations et partenariats*Partenaires existants :*

La Base de données bibliographiques du Réseau d'information sur la conservation (BCIN) avec le Réseau d'information sur la conservation (Institut canadien de conservation, Getty Conservation Institute, Smithsonian et ICOMOS) et autres partenaires potentiels devant être mobilisés (universités canadiennes ? EHRIS ? etc.), URBiS (18 partenaires au moment de la rédaction de ce programme) EZB avec l'Université de Ratisbonne, collaboration InterPARES, Studios Arcotech, Professeur G Carbonara, Association internationale d'archéologie classique (AIAC), Center for the Study of Ancient Italy de l'Université du Texas à Austin (CSAI), partenaires du consortium du NAHAN.

Budget du projet (en euros)

Programme de travail 2018-2019	Donateurs	Total des dépenses estimées	Budget ordinaire	Contributions volontaires disponibles	Nouvelles contributions volontaires
5.2. Accès à l'information par la communauté des professionnels					
Partage des connaissances : Collaborations en vue du partage de catalogues - BCIN, URBiS, EZB		60 000	10 000	-	50 000
Partage des connaissances : Digital Bibliothèque numérique/Plateforme de partage des ressources et communautés		300 000	10 000	-	290 000
Partage des connaissances : Fasti Online		40 000	10 000	-	30 000
Partage des connaissances : Collaboration InterPARES		3 000	3 000	-	-
Partage des connaissances : Projet de gestion des enregistrements		45 000	-	-	45 000
Partage des connaissances : Projets sur l'établissement rétrospectif de catalogues		51 000	-	-	51 000
Partage des connaissances : Projets de numérisation		50 000	-	-	50 000
Partage des connaissances : Trésors des archives de l'ICCROM		140 000	15 000	-	125 000
Partage des connaissances : Projet NAHAN		40 000	-	-	40 000
Total 5.2.		729 000	48 000	-	681 000

Renforcer la sensibilisation et les connaissances sur le patrimoine culturel et sa conservation

Projet 5.3. Informer et sensibiliser le public

Contexte et description du projet

Toute organisation doit expliquer à un éventail de partenaires ses activités et sa mission. La communication claire des objectifs et des stratégies mises en œuvre par une organisation pour les réaliser démontre son utilité et son intérêt aux yeux des donateurs pour mobiliser les ressources nécessaires.

L'information du public est donc une activité incontournable. Les éléments essentiels pour communiquer l'utilité et l'impact des projets de l'organisation passent par des messages percutants, des images fortes et des témoignages poignants. Pour ce faire, il est indispensable de disposer d'outils de communication modernes et de documents bien conçus et rédigés partagés sur des vecteurs modernes, qui indiqueront que l'organisation est tournée vers l'avenir, innovante, hautement compétente, digne de confiance et à même d'optimiser l'utilisation des fonds et des ressources.

Des campagnes d'information judicieuses peuvent renforcer l'attrait de l'ICCROM aux yeux des donateurs (organisations internationales, trusts familiaux ou particuliers) en leur démontrant que les projets de l'ICCROM sont porteurs de valeur et en les incitant à soutenir généreusement ses objectifs et ses activités. En outre, les activités telles que les campagnes sur les médias sociaux attirant l'attention sur l'importance du patrimoine pour les communautés, des expositions sur des projets ou des initiatives phares de conservation, et des distinctions récompensant l'excellence de certains projets de conservation mettront en évidence l'engagement de l'ICCROM dans les secteurs de la culture et de la conservation. Elles promouvront également l'impact positif des actions de l'organisation, et soutiendront l'image de marque de l'ICCROM.

Principaux livrables

- Des expositions organisées au bureau régional de l'ICCROM à Sharjah (ICCROM-ATHAR) et ailleurs
- Des distinctions couronnant l'excellence de pratiques de conservation

Sujet à l'obtention de nouvelles contributions volontaires :

- Initiatives de sensibilisation au patrimoine sur Instagram et autres médias sociaux, Année européenne du patrimoine culturel / 60^e anniversaire de l'ICCROM

Collaborations et partenariats

Partenaires potentiels : Un partenariat avec la Commission européenne sera nécessaire pour l'Année européenne du patrimoine culturel. L'ICCROM devra également s'appuyer sur des partenariats avec des participants à la réunion de l'Année européenne du patrimoine culturel pour accroître et élargir sa visibilité durant l'année.

Budget du projet (en euros)

Programme de travail 2018-2019	Donateurs	Total des dépenses estimées	Budget ordinaire	Contributions volontaires disponibles	Nouvelles contributions volontaires
5.3. Informer et sensibiliser le public					
Information du public : Distinction sur les bonnes pratiques de conservation - ICCROM-ATHAR	Sharjah	90 000	-	90 000	-
Information du public : Exposition 2018 - ICCROM-ATHAR	Sharjah	50 000	-	50 000	-
Information du public : Portée des médias sociaux, Année européenne du patrimoine culturel /60 ^e anniversaire de l'ICCROM		60 000	20 000	-	40 000
Total 5.3.		200 000	20 000	140 000	40 000

Renforcer la sensibilisation et les connaissances sur le patrimoine culturel et sa conservation

Projet 5.4. Capter les tendances dans la conservation du patrimoine

Contexte et description du projet

Les ODD des Nations Unies sont un outil de référence pour l'élaboration du PTB actuel de l'ICCROM. Outre l'alignement du programme de l'ICCROM sur le cadre des ODD, l'absence de données et d'indicateurs témoignant de la contribution du patrimoine culturel aux objectifs constitue une difficulté. Ces informations sont nécessaires pour plaider en faveur de l'intégration de la conservation du patrimoine culturel dans l'agenda futur de développement.

Cette situation impose d'élaborer un cadre pour collecter régulièrement des données afin de donner une vue d'ensemble concrète de la conservation du patrimoine à l'échelle mondiale. Ce cadre permettrait notamment d'apporter des informations factuelles sur la capacité actuelle du secteur à contribuer aux ODD, et d'identifier les opportunités et les problématiques, ainsi que les besoins prioritaires tels que les déficits de capacités et les menaces pour le patrimoine. Il faciliterait une planification stratégique efficace et une action coordonnée à l'appui de la préservation et la conservation du patrimoine culturel.

Le projet Capter les tendances - une innovation dans le programme de travail de l'ICCROM répondant directement à une demande émergente - pallie cette carence à travers la collecte ciblée de différents indicateurs sectoriels clefs. Cette initiative alimentera in fine un rapport régulier brossant une image de la situation du secteur de la conservation, et mettant en évidence les tendances et les préoccupations mondiales. L'un des objectifs à long terme est de produire des indicateurs de base sur la conservation du patrimoine dans des pays et des régions, et de réaliser une analyse approfondie des principales tendances et des problématiques émergentes. Pour ce faire, Capter les tendances s'attachera à élaborer des rapports sur les pays brossant un tableau du secteur du patrimoine dans les États membres. En outre, des ressources en ligne seront créées pour partager les résultats.

Le projet Capter les tendances étudiera, en collaboration avec des États membres, les données disponibles sur le patrimoine afin d'identifier les principaux paramètres pour les collecter. D'autres données disponibles seront identifiées (par exemple des paramètres socio-économiques) pour mettre en contexte et comparer des données sur le patrimoine. La contribution du patrimoine culturel et de sa conservation au développement durable sera soulignée en reliant les données collectées à l'échelle des pays et les analyses thématiques au cadre des ODD 2030.

Cette initiative constitue une étape importante vers l'élaboration de stratégies documentées de conservation à l'échelle mondiale. Elle permettra également une sensibilisation plus large à la contribution du patrimoine culturel au développement durable et à l'absolue nécessité de le préserver.

Le projet permettra de mieux identifier les opportunités et les enjeux à la lumière des tendances actuelles et futures de la conservation du patrimoine, des déficits de connaissances et des capacités au plan mondial. Capter les tendances renforcera le soutien en faveur de politiques concrètes et de planification stratégique fondées sur des éléments factuels de la préservation du patrimoine culturel. Le résultat apportera un éclairage utile pour la planification stratégique de l'ICCROM.

Principaux livrables

- Rapport modèle pour les pays
- Définition d'au moins cinq indicateurs clefs du patrimoine donnant lieu à la collecte de données
- Réunion d'experts et publication des actes
- Développement de ressources de connaissances en ligne
- Conception et développement de contenu pour une publication phare : « Perspectives du patrimoine mondial »

Collaborations et partenariats

Partenaires potentiels :

Les entités avec lesquelles des discussions préliminaires ont été engagées comprennent l'Institut de statistique de l'UNESCO, qui lance actuellement un projet sur les statistiques relatives au patrimoine dans le cadre de l'ODD 11.4 ; EUROSTAT (présence de longue date dans le domaine des statistiques culturelles) ; l'ICOMOS ; le European Research Infrastructure for Heritage Science (E-RIHS) ; le Joint Programming Initiative (JPI) for Cultural Heritage and Global Change ; le Getty Conservation Institute ; le National Consortium for the Study of Terrorism and Responses to Terrorism (START) ; et l'Université du Maryland. Les autres partenaires potentiels comptent l'UNESCO (qui revoit actuellement ses indicateurs de la culture pour le développement pour mieux les aligner sur les ODD), la Commission européenne, l'OCDE et les administrations chargées du patrimoine.

Budget du projet (en euros)

Programme de travail 2018-2019	Donateurs	Total des dépenses estimées	Budget ordinaire	Contributions volontaires disponibles	Nouvelles contributions volontaires
5.4. Capter les tendances dans la conservation du patrimoine					
Recherche : Élaboration de statistiques et de concepts thématiques sur le patrimoine culturel		20 000	5 000	-	15 000
Publication : Rapport phare : (projet de titre : « Perspectives du patrimoine mondial ») - Conception et élaboration d'un modèle	Sharjah	10 000	-	10 000	-
Partage des connaissances : Participation à des conférences et des panels		5 000	5 000	-	-
Publication : Actes de la réunion d'experts (incluant 4 à 6 documents de référence commandés)		15 000	10 000	-	5 000
Réunions d'experts : Deux réunions du SAB et des partenaires (1 conception ; 1 évaluation)		15 000	10 000	-	5 000
Réunions d'experts : Un groupe de réflexion (avec le bureau régional ICCROM-ATHAR à Sharjah)	Sharjah	20 000	-	10 000	10 000
Total 5.4.		85 000	30 000	20 000	35 000

Renforcer la sensibilisation et les connaissances sur le patrimoine culturel et sa conservation

Projet 5.5. Forums de l'ICCROM

Contexte et description du projet

Le patrimoine culturel a une grande diversité et il est vulnérable face à bon nombre de menaces, notamment au niveau environnemental, socioéconomique et politique. Pourtant, il offre également de nombreuses opportunités. Cette source inestimable, qui est une partie fragile, mais vitale de l'histoire de l'humanité, nécessite d'unir nos efforts pour le préserver et le protéger, afin de résister à son érosion permanente, et pour transmettre ses avantages à la société. Les problématiques en jeu extrêmement complexes et sont aggravées par des risques, des incertitudes et des conflits. Un dialogue ouvert et une analyse critique sont nécessaires pour identifier les priorités et trouver des réponses adaptées. C'est pourquoi il est nécessaire de débattre régulièrement et, le cas échéant, de repenser, la pratique et les fondations de la conservation du patrimoine.

En tant que centre d'étude et de leadership intellectuel, l'ICCROM a démontré sa capacité à offrir un espace de réflexion et d'analyse critiques, tant à l'échelle locale qu'internationale. Grâce à ses Forums, l'ICCROM stimule les débats fondamentaux sur différents thèmes d'intérêt général et d'importance critique, allant de la protection du patrimoine culturel dans des régions en proie à des conflits à l'avenir de la science du patrimoine. L'organisation a abordé des questions telles que l'authenticité, l'applicabilité et l'adaptabilité des systèmes de connaissances traditionnels et le développement durable. Une caractéristique clef des Forums de l'ICCROM est qu'ils dépassent les frontières des cultures et des disciplines pour apporter des perspectives nouvelles sur les problématiques urgentes. Les Forums ouvrent la voie à de nouveaux échanges sur le rôle du patrimoine dans le monde actuel et font progresser la réflexion sur l'utilisation et la gestion optimale du patrimoine au profit des citoyens d'aujourd'hui, tout en le préservant pour les générations futures.

D'un point de vue stratégique, ces groupes de réflexion constituent des opportunités précieuses pour rester informé des problématiques actuelles, des autres points de vue et des besoins, et contribuent à définir l'agenda du secteur de la conservation pour les années à venir. Ces forums sont également des événements utiles pour étayer les orientations stratégiques futures de l'ICCROM et placent l'organisation en position de leader intellectuel dans ce domaine.

Principaux livrables

Sujets à l'obtention de nouvelles contributions volontaires :

- Session thématique conviant des experts externes lors de l'Assemblée générale 2019 de l'ICCROM
- Tables rondes ciblées lors du Congrès 2018 de l'Institut international de conservation des œuvres historiques et artistiques (ICC)
- Groupe de travail - Forums Administration du patrimoine culturel (CHA) sur les problématiques en Asie, avec la participation d'experts externes et la publication d'un compte-rendu¹⁶

¹⁶ Voir le *Rapport annuel 2016* de l'ICCROM, Forum ICCROM-CHA sur les systèmes de connaissances traditionnelles dans la conservation et la gestion du patrimoine en Asie, Bangkok, Thaïlande et Forum ICCROM-CHA sur les politiques nationales de conservation, Pékin, Chine, page 26.

Collaborations et partenariats*Partenaires existants :*

- Institut international de conservation des œuvres historiques et artistiques (ICC)
- Le Forum ICCROM-CHA organisé chaque année bénéficiera du financement et de la participation de l'Administration CHA, République de Corée et un pays organisateur asiatique (identifié chaque année)

Budget du projet (en euros)

Programme de travail 2018-2019	Donateurs	Total des dépenses estimées	Budget ordinaire	Contributions volontaires disponibles	Nouvelles contributions volontaires
5.5. Forums de l'ICCROM					
Conférence et Forum : Forum CHA sur les problématiques existant en Asie		158 220	-	-	158 220
Conférence et Forum : Dialogues conjoints ICCROM-IIC sur la préservation		5 000	2 500	-	2 500
Conférence et Forum : Session thématique lors de l'AG 2019	Sharjah	13 500	-	13 500	-
Total 5.5		176 720	2 500	13 500	160 720

Renforcer et transformer l'ICCROM pour l'avenir

108. Lors de sa session de novembre 2016, le Conseil a salué la volonté du Directeur général de renforcer l'ICCROM, notamment en termes de processus et de systèmes de planification, et de programmation. Conformément à cette résolution, les programmes des budgets proposés ont été formulés strictement sur la base du cadre stratégique approuvé. Toutes différences éventuelles entre le cadre stratégique et les aspects des programmes du budget proposé seront soumises au Conseil qui les examinera en passant les programmes en revue lors de la planification et de l'établissement du budget.
109. En 2018-2019, nous continuerons à examiner et à actualiser le fonctionnement de l'organisation à travers un processus de gestion du changement. Ce processus vise à accroître l'efficacité et l'efficience des services fournis par l'organisation à ses États membres. En outre, des dispositions sont prises pour renforcer le nouveau bureau régional de l'ICCROM à Sharjah (ICCROM-ATHAR) aux Émirats arabes unis. Le Conseil a accueilli favorablement le plan de poursuite du renforcement du bureau régional de l'ICCROM à Sharjah au cours du prochain exercice biennal, afin de veiller à ce qu'il dispose des ressources nécessaires à la mise en œuvre de tous les programmes et les activités dans le cadre de sa mission. Depuis l'exercice biennal 2016-2017, avec la mise en œuvre progressive de mesures pour améliorer le centre, l'ICCROM travaille à l'élaboration d'une stratégie opérationnelle pleinement intégrée, notamment en mettant en place un nouveau système de paye (via UNDP Global Services), et en concevant des systèmes, des applications et de produits adaptés aux deux sites.
110. Un examen des instructions administratives existantes et du règlement financier de l'ICCROM a démarré en 2017. Parallèlement, une mise à jour du Règlement du personnel a été entreprise afin d'aligner l'ICCROM (Siège et bureau régional) aux meilleures pratiques dans un souci d'harmonisation des processus comptables, financiers, de ressources humaines, de gestion administrative, et de respect des principes utilisés dans d'autres organisations internationales.
111. Durant cet exercice biennal, le Secrétariat préparera un registre des risques qui servira à recenser, revoir et hiérarchiser systématiquement les risques auxquels l'ICCROM est confrontée, et d'élaborer et de mettre en œuvre, le cas échéant, des mesures pour les réduire. Le cadre sera élaboré conformément aux meilleures pratiques en matière de gestion des risques dans les secteurs publics et privés, et sera adapté aux besoins de l'ICCROM.
112. Par ailleurs, le Secrétariat réalisera une revue du cadre de responsabilité de l'organisation afin de la rendre plus efficace, efficiente, réactive, transparente et responsable. De manière analogue, la façon dont les priorités de l'ICCROM sont définies, son budget approuvé, ses ressources mobilisées et comptabilisées, ainsi que son rendement rapporté, sont en constante évolution. L'ICCROM définit la responsabilité comme l'obligation pour chaque membre de l'organisation de rendre compte de ses actes et de ses décisions et d'en assumer les conséquences. Cela englobe la réalisation des objectifs et l'obtention de résultats entrant dans le cadre du PTB, ainsi que les rapports fidèles et exacts de la performance des programmes, de la gestion des financements et de tous les aspects de performance conformément aux règlements, aux règles et aux normes de l'organisation, à ses partenaires, en toute transparence et dans les meilleurs délais.
113. Dans ce contexte, un groupe de travail sera créé afin de poursuivre le développement du cadre conceptuel de la gestion fondée sur les résultats en fonction du cadre proposé dans le PTB 2018-2019. Ce travail va au-delà du simple cadre de « meilleures pratiques » et couvre l'environnement spécifique de l'ICCROM et ses responsabilités normatives et opérationnelles. Le groupe de travail comptera des représentants de différentes unités, dont le bureau régional de l'ICCROM à Sharjah. Le rapport de ce groupe de travail sera inclus dans le rapport du Directeur général devant être soumis à la 31^e Assemblée générale en 2019.
114. Les Technologies de l'information et de la communication (TIC) peuvent transformer la façon dont le Secrétariat fournit des services à la communauté internationale. Le renforcement des TIC compte donc parmi les domaines prioritaires du Secrétariat pour 2018-2019 et au-delà. Une fois pleinement mises en œuvre, les propositions devraient nettement accroître l'efficacité et l'efficience du Secrétariat et apporter des solutions répondant aux besoins de l'organisation pour les années à venir.

115. Pour 2018-2019, les ressources en technologies de l'information sont estimées à 179 667 euros, reflétant une baisse de 16 333 euros dans le budget ordinaire et un coût de 30 000 euros dans les financements externes. Ceci s'explique par la stratégie de renouvellement des systèmes TIC et de l'infrastructure associée est liée à la nécessité de gérer de façon intégrée avec le siège de l'ICCROM les programmes et les besoins administratifs du bureau régional à Sharjah. Le coût total des TIC a augmenté dans le PTB pour les raisons précitées (209 667 euros), alors que le coût affecté au budget ordinaire a diminué, passant de 196 000 euros dans le budget de l'exercice biennal 2016-2017 à 179 667 euros dans ce PTB, car le coût de mise en œuvre de ces systèmes est partiellement financé par la subvention accordée par le gouvernement de Sharjah, aux Émirats arabes unis. Ces dispositions concernent les besoins et les projets inclus dans le PTB proposé pour le prochain exercice biennal, mais des rapports distincts seront soumis au Conseil durant l'exercice biennal.
116. Cependant avant de tirer pleinement parti des TIC, des ressources doivent y être affectées. Il existe généralement un décalage entre la mise en œuvre de programmes TIC et le moment où l'ensemble du personnel est totalement opérationnel. À ce titre, les États membres doivent être prêts à prendre des décisions pragmatiques sur l'affectation de ressources à l'ICCROM. Les TIC sont l'un des domaines où les investissements actuels seront bénéfiques à l'avenir. Compte tenu de la réduction des effectifs au cours des années passées, il est encore plus important que l'organisation soit bien équipée en TIC.

C. Ressources et dépenses proposées

117. Ces propositions, préparées au niveau du budget ordinaire basé sur une croissance nominale zéro, visent à permettre à l'organisation de s'acquitter pleinement de sa mission malgré les pressions pesant sur les ressources à long terme de son budget ordinaire. Différents ajustements ont été pris en compte pour mettre en œuvre de façon plus économique et efficace le programme de travail au cours du prochain exercice biennal.
118. Il existe 21 projets entrant dans le cadre des cinq programmes, outre le Service des connaissances et de la communication et les dépenses institutionnelles. Compte tenu des Orientations stratégiques de l'ICCROM, l'organisation a identifié comme prioritaires les programmes prioritaires suivants : programme 1 : Protéger le patrimoine culturel en temps de conflits et de catastrophes, programme 4 : Orienter et innover dans le domaine du renforcement des capacités en matière de conservation, et programme 5 : Renforcer la sensibilisation et les connaissances sur le patrimoine culturel et sa conservation. L'ICCROM a donc affecté des ressources supplémentaires à ces programmes/domaines en effectuant plusieurs exercices de réaffectation.
119. La diminution des ressources affectées au programme 2 : Renforcer les partenariats pour le patrimoine culturel africain s'explique par deux facteurs. Tout d'abord, parce que celui-ci démarrera sa phase de développement au cours de l'exercice biennal et que les activités en sont encore au stade de la conception.
120. Le programme 3 : Intégrer la conservation du patrimoine culturel à l'urbanisme et aux actions sociales, économiques et environnementales a été élargi compte tenu de l'augmentation des contributions volontaires attendues, notamment pour l'intégration de la nature et la culture (projet 3.5. Leadership du patrimoine mondial). Les contributions volontaires, dans le cadre de leurs programmes respectifs, aux projets 1.2. Aide d'urgence au patrimoine culturel en temps de crise, 5.2. Accès à l'information pour la communauté des professionnels, et 5.5. Forums de l'ICCROM, devraient augmenter. Il en va de même, pour le programme 4 : Orienter et innover dans le domaine du renforcement des capacités en matière de conservation, qui bénéficie de contributions volontaires pour les activités dans le monde arabe. Par ailleurs des contributions volontaires sont attendues pour les projets 4.2. Concevoir et élaborer des stratégies d'e-learning, 4.4 RE-ORG : Réorganisation des collections dans les réserves des musées et 4.5. Collections mises en contexte.
121. Les ressources affectées au projet 5.3. Informer et sensibiliser le public ont été séparées des outils et services des connaissances et de la communication et incluses dans le programme 5 : Renforcer la sensibilisation et les connaissances sur le patrimoine culturel et sa conservation, dont il est devenu un élément important. Un nouveau projet, le projet 1.3. Protection, récupération et reconstruction post-conflit a été ajouté afin de traiter les problématiques qui seront abordées lors de l'Assemblée générale de novembre. Le coût total de ce projet devrait être pris en charge par de nouvelles contributions volontaires dont le montant n'a pas encore été déterminé.
122. L'Orientation stratégique (OS3) *Renforcer et transformer l'ICCROM pour l'avenir* est largement couverte dans la section Activités institutionnelles ; des ressources ont été affectées aux relations avec les donateurs et à la mobilisation des ressources auprès de donateurs actuels et potentiels afin de soutenir les programmes de l'ICCROM; au développement de l'organisation et aux activités de gestion du changement liées à la revue de la structure et des ressources en personnel de l'ICCROM ; et à la mise en œuvre de SAP UNiverse Path ainsi qu'à la séparation des tâches dans les fonctions budget, comptabilité et finance. Les activités institutionnelles comprennent également l'étude de l'accession au système des Nations Unies, ainsi que les TIC et les systèmes d'informations de gestion. Outre l'investissement et la maintenance du matériel informatique, les TIC et les systèmes d'informations de gestion fournissent également les ressources nécessaires à la mise en place de SAP et d'un système GRC pour la gestion des anciens participants de l'ICCROM et autres contacts du réseau de l'ICCROM, dont des activités de levée de fonds. Les services Audit et finance comprennent des ressources pour les revues et audits légaux, l'adoption des IPSAS et le contrat de services UNPD relatif à la gestion de la paye.
123. La méthodologie utilisée pour préparer les besoins financiers dans le cadre du PTB est identique à celle utilisée lors du précédent exercice biennal, qui avait été adoptée par l'Assemblée générale. Dans le cadre de cette méthodologie, les affectations révisées pour l'exercice biennal actuel sont utilisées comme point de départ ou comme base servant à calculer une modification. Les

augmentations et les réductions proposées sont évaluées au regard des affectations révisées pour 2016-2017, et les modifications du budget proposées sont indiquées. Ces modifications reflètent notamment des ajustements au titre de l'introduction de provisions non récurrentes durant l'exercice biennal actuel et des augmentations obligatoires de la provision de 2015-2017 pour les remboursements d'impôts du personnel non enregistrée pour l'exercice biennal actuel. Le maintien de la provision non récurrente de 499 714 euros dans les dépenses de fonctionnement du budget correspond au risque lié au délai de ratification par le parlement italien de l'accord du gouvernement italien portant sur l'exonération de l'impôt sur le revenu de tous les représentants de l'ICCROM. Les dispositions indiquées dans l'échange de lettres en mars 2017 ont été suivies par une feuille de route prévoyant que l'ICCROM soit informée de toutes les étapes requises pour parvenir à une pleine application à l'ICCROM de la Convention sur les privilèges et immunités de l'Organisation des Nations Unies. Si la réserve opérationnelle au titre du remboursement des impôts au personnel devient sans objet du fait de la ratification de l'accord par le parlement italien et de son application, le Secrétariat demandera au Conseil de transférer le montant actuellement enregistré dans la réserve opérationnelle à un Fonds central pour les activités prioritaires, et de l'investir dans les programmes et activités de l'ICCROM, y compris la provision du Fonds d'assurance-maladie après cessation de service (ASHI) pour l'exercice biennal 2018-2019.

124. Pour les salaires liés aux postes des catégories professionnelles et supérieures, les ajustements concernent la variation anticipée d'indices d'ajustement. De même, concernant les salaires des services généraux, tous les montants comprennent un ajustement probable du coût de la vie basé sur les taux d'inflation prévus. Toutes les dépenses comprennent l'ensemble des allocations et avantages, ainsi que la nomination, le transfert et le départ en retraite du personnel.
125. Le budget étant exprimé en euros, les variations des devises face à l'euro pourraient avoir un impact significatif sur les dépenses libellées dans d'autres devises. Dans le budget proposé, les variations des devises face à l'euro ne sont pas prévues. Ce point sera traité conformément aux procédures existantes en décembre 2017.
126. Les ressources disponibles pour l'exercice biennal 2018-2019 s'élèvent à 13,7 millions d'euros et reflète une hausse d'environ 3,7 millions d'euros (supérieur au budget approuvé) par rapport au budget approuvé de 9,9 millions d'euros pour l'exercice biennal 2016-2017. Le budget proposé est toutefois également inférieur à l'affectation révisée pour l'exercice biennal 2016-2017 à fin décembre 2016 (14,2 millions d'euros au 31 décembre 2016 - voir l'Annexe 5 - Budget et dépenses de l'ICCROM au 31 décembre 2016).¹⁷
127. Ce niveau de ressources résulte du long processus d'établissement budgétaire, effectué après revue et consultation des responsables des programmes pour veiller à une utilisation optimale des ressources permettant une mise en œuvre complète, efficace et efficiente des Objectifs stratégiques et de la mission définie par les États membres. Les différents ajustements pris en compte se sont traduits par la diminution des autres dépenses de personnel, consultants, experts, voyages du personnel, services contractuels, dépenses de fonctionnement, frais d'hébergement, fournitures et matériel et mobilier et équipement.
128. Des ajustements ont été apportés aux ressources pour tenir compte du décalage de l'impact du recrutement de personnel à la suite de départs en retraite.
129. Les propositions de programme et projets tiennent également compte du renforcement des capacités de mise en œuvre de l'ICCROM, conformément aux nouvelles Orientations stratégiques, et le Conseil a reconnu l'augmentation des demandes adressées au Secrétariat concernant les programmes et la nécessité de disposer de ressources accrues, régulières, stables et prévisibles pour y répondre.
130. Outre l'éventail de propositions incluses dans le budget proposé, d'autres points seront examinés par l'Assemblée générale. Il s'agit notamment de rapports sur la reconstruction thématique après les conflits, du déménagement dans les nouveaux locaux du siège conformément à la décision du

¹⁷ L'année 2016 a battu les records en termes financiers pour l'ICCROM, qui a clôturé l'année avec une enveloppe budgétaire de plus de 14 millions d'euros comprenant 4 millions d'euros d'augmentation nette des financements disponibles pour l'exercice biennal. Cette situation s'explique par le soutien accru apporté par des donateurs au travail régional de l'ICCROM, ainsi que par un ajustement du budget au titre des dépenses d'entretien et de sécurité payées par le gouvernement italien conformément à l'Accord de siège.

Conseil, et de toutes mesures pouvant découler des décisions du Conseil et du réalignement et de l'ajustement des dépenses correspondant du PTB lors de la 88^e réunion du Conseil en septembre 2017. Les autres questions pouvant être soulevées durant la 89^e réunion du Conseil en novembre et la 30^e Assemblée générale ne sont pas incluses. Ces questions feront l'objet de rapports séparés présentés à la 30^e Assemblée, et pourraient, le cas échéant, et lorsqu'ils auront été considérés, avoir un impact significatif sur le programme de travail de l'exercice biennal 2018-2019.

131. Les propositions pour 2018-2019 s'élèvent à 16,3 millions d'euros (dont 2,6 millions d'euros au titre de nouvelles contributions volontaires) avant réévaluation des coûts. Conformément à l'usage et à la méthodologie en vigueur, une réévaluation des dépenses du PTB pour 2018-2019 sera effectuée avant son adoption par la 30^e Assemblée générale. Les informations les plus récentes sur le taux d'inflation, le résultat des enquêtes sur les salaires réalisées par l'ONU et les variations des indices après ajustement seront alors pris en compte. Un exercice similaire sera réalisé pour les taux de change à la lumière des taux de change récents.
132. Les recettes estimées du budget ordinaire et les ressources extrabudgétaires pour l'exercice 2018-2019 totalisent 13,7 millions d'euros, dont 9,4 millions d'euros pour le budget ordinaire et 4,5 millions d'euros pour les contributions volontaires. En outre, l'enveloppe budgétaire comprend des ressources extrabudgétaires supplémentaires d'un montant de 2,6 millions d'euros correspondant à de nouvelles contributions volontaires qui devraient, selon les estimations, couvrir le coût total du programme de l'ICCROM pour l'exercice biennal 2018-2019, portant le total de l'enveloppe budgétaire à 16,3 millions d'euros. **Ces nouvelles contributions volontaires seront affectées à des parties des programmes et projets qui seront mises en œuvre sous réserve qu'il existe des crédits couvrant l'intégralité des financements requis pour la réalisation des activités des projets avant les engagements financiers de l'ICCROM.** Le budget pour l'exercice biennal 2018-2019 prévoit une légère hausse des recettes estimées liées aux contributions obligatoires des États membres due à l'adhésion de l'Ukraine durant l'exercice biennal 2016-2017, bien que les contributions obligatoires des États membres soient toujours basées sur une croissance nominale zéro. Comparativement aux estimations d'environ 10 millions d'euros pour l'exercice biennal 2016-2017 (précisément 9 990 182 euros) auxquelles s'ajoute un crédit supplémentaire de 4,2 millions d'euros au 31 décembre 2016, le total de l'enveloppe budgétaire augmente de 41,98 % par rapport à celle approuvée par l'Assemblée générale. **Le Secrétariat propose d'inclure dans le budget de l'exercice biennal 2018-2019 le total des dépenses estimées de tous les programmes et projets, portant ainsi le total de l'enveloppe budgétaire à 16,3 millions d'euros (précisément 16 296 618 millions d'euros) afin de veiller à ce que la forte hausse du budget du programme observée durant l'exercice biennal 2016-2017 ne se reproduise pas au cours de cet exercice biennal.**
133. En conclusion, notons que bien que le budget ordinaire soit établi sur la base d'une croissance nominale zéro, cela n'implique pas pour autant que les activités doivent être gelées au même niveau. Au contraire, en gardant ce principe à l'esprit, l'ICCROM a entrepris d'étudier des options permettant de réaliser plus efficacement les activités et de faire preuve de créativité pour se revitaliser. Il appartient au Secrétariat, au Conseil et aux États membres de développer un solide partenariat fondé sur la confiance afin renforcer l'efficacité et la responsabilité de l'organisation. Le Secrétariat s'est efforcé de hiérarchiser les demandes supplémentaires et d'affecter des financements supplémentaires uniquement aux activités ayant un calendrier clairement défini.
134. Les propositions pour 2018-2019 sont détaillées dans chaque section du PTB. Les ressources de chaque programme ont été réaffectées entre projets et activités pour répondre aux objectifs et aux missions définis pour la période. Les propositions pour 2018-2019 intègrent la poursuite des

Comparaison des budgets 2018-2019 et 2016-2017

Le budget de l'exercice biennal 2016-2017 approuvé par l'Assemblée générale de l'ICCROM en novembre 2015 s'élevait à 9,9 millions d'euros, et comprenait 6,3 millions d'euros au titre des activités des programmes, en baisse de 7 % (749 439 euros) comparativement au budget annuel de 10,7 millions d'euros pour l'exercice biennal 2014-2015. Toutefois, des budgets supplémentaires, principalement dus à l'augmentation des besoins dans la région arabe et à la demande soutenue des États membres, ont entraîné une hausse du total de l'enveloppe budgétaire de 2,2 millions d'euros pour la seule année 2016.

mesures visant à accroître l'efficacité et l'efficience de la mise en œuvre des programmes et de l'utilisation des ressources afférentes.

135. Dans le cadre de la réaffectation des ressources et des mesures visant à augmenter l'efficience, le budget du programme 2018-2019 continue de mettre l'accent sur les questions plus générales de la classification et la quantification des résultats.
136. Le budget du programme proposé pour l'exercice biennal 2018-2019 est présenté conformément au règlement régissant les aspects du budget relatif au programme, ainsi qu'aux règlements financiers et aux instructions fournies par le Conseil concernant le calendrier du programme de l'organisation. Les descriptions des programmes dans le budget et celles figurant dans les Orientations stratégiques du Conseil sont identiques. Elles portent sur la présentation et la logique sous-tendant les objectifs de l'organisation, les travaux réalisés par le Secrétariat et les résultats et indicateurs prévus et indiqués dans le cadre stratégique pour la période 2018-2023.
137. Le **Tableau 5 : Récapitulatif des estimations du budget ordinaire 2018-2019 par nature des dépenses (en euros)** présente le PTB proposé pour 2018-2019.
138. Concernant les dépenses de fonctionnement, de plus amples détails sont fournis pour des raisons de transparence et pour refléter le soutien accru apporté par la direction et l'administration à la mise en œuvre du programme de travail de l'ICCROM.
139. De même, la section consacrée au Service des connaissances et de la communication, distincte des dépenses du programme, est présentée pour mettre en évidence le rôle primordial de la mobilisation, de la communication institutionnelle et de l'information du public pour soutenir la mise en œuvre du programme de travail de l'ICCROM et de ses objectifs pour mobiliser des ressources.

Tableau 5 – Récapitulatif des estimations du budget ordinaire 2018-2019 par nature des dépenses
(en euros)

RECETTES

RECETTES	Total des Ressources disponibles		Ressources supplémentaires requises	Total des dépenses estimées	
	Budget ordinaire de l'ICCROM	Contributions volontaires (disponibles)	Nouvelles contributions volontaires	(Total des Ressources disponibles + Nouvelles contributions)	
		Programme	Dépenses de personnel		
Contributions obligatoires des États membres de l'ICCROM pour l'exercice biennal 2018-2019 (croissance nominale zéro)	7 389 528	1 591 230	2 483 472	2 577 755	14 774 337
Autres contributions		35 720			
Accord de siège avec l'Italie (entretien et sécurité du bâtiment)	696 632				
Contribution spéciale du gouvernement italien	1 000 000				1 000 000
Intérêts - Comptes bancaires	10 000				10 000
Intérêts bancaires - Fonds investis	87 000				87 000
Vente de publications	5 000				5 000
Vente de photocopies	1 000				1 000
Frais d'inscription au cours		49 404			49 404
Autres recettes	10 000				10 000
Dépenses administratives recouvrées (contributions volontaires disponibles)	187 633				187 633
TOTAL RECETTES	9 386 793	1 676 354	2 483 472	2 577 755	16 124 374
Report budgétaire de l'exercice biennal précédent	-	172 244	-	-	172 244
TOTAL RESSOURCES	9 386 793	1 848 598	2 483 472	2 577 755	16 296 618
<i>dont ressources disponibles</i>		13 718 863			

Tableau 5 (suite) – Récapitulatif des estimations du budget ordinaire 2018-2019 par nature des dépenses (en euros)**A. DÉPENSES - DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT**

DÉPENSES	Budget ordinaire de l'ICCROM		Contributions volontaires (disponibles)		Nouvelles contributions volontaires	Total des dépenses estimées
	Programme	Dépenses de personnel	Programme	Dépenses de personnel		
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT		2 375 510		513 091		2 888 601
Direction générale	36 000					36 000
Coordination des programmes et gestion générale	17 000		20 000			37 000
Gouvernance et réunions des organes de direction	120 000					120 000
Relations avec les donateurs et mobilisation de ressources	12 000		20 000			32 000
Développement de l'organisation et gestion du changement	37 200					37 200
Technologies de l'information et de la communication et systèmes d'informations de gestion	179 667		30 000			209 667
Sécurité et entretien du siège	696 632					696 632
Frais de fonctionnement du siège et du bureau régional	237 000		107 000			344 000
Audit et services financiers	205 886		27 000			232 886
Service médical commun des Nations Unies		6 500				6 500
Assurance-maladie après cessation de service (paiements et provision) ¹⁸		358 886				358 886
<i>Réserve opérationnelle (Remboursement des impôts du personnel et entretien et sécurité du bâtiment)</i>	430 632	499 714				930 346
TOTAL DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	1 972 016	3 240 610	204 000	513 091	-	5 929 717

¹⁸ Voir paragraphe 151 à la page 100

Tableau 5 (suite) – Récapitulatif des estimations du budget ordinaire 2018-2019 par nature des dépenses (en euros)**B. DÉPENSES – DÉPENSES DU PROGRAMME**

DÉPENSES	Budget ordinaire de l'ICCROM		Contributions volontaires (disponibles)		Nouvelles contributions volontaires	Total des dépenses estimées
	Programme	Dépenses de personnel	Programme	Dépenses de personnel		
Programme 1. Protéger le patrimoine culturel en temps de conflits et de catastrophes.		309 606		463 273		772 880
1.1. Réduction des risques de catastrophes	45 000		70 000		30 000	145 000
1.2. Aide d'urgence au patrimoine culturel en temps de crise (FAC)	65 000		-		367 000	432 000
1.3. Protection, récupération et reconstruction post-conflit	20 000		110 000		-	130 000
Total Programme 1	130 000	309 606	180 000	463 273	397 000	1 479 880
Programme 2. Renforcer les partenariats pour le patrimoine culturel africain		42 439		40 995		83 433
2.1. Développement du programme et initiatives pilotes	25 000		172 244		40 000	237 244
Total Programme 2	25 000	42 439	172 244	40 995	40 000	320 677
Programme 3. Intégrer la conservation du patrimoine culturel à l'urbanisme et aux actions socio-économiques et environnementales		633 040		576 689		1 209 729
3.1. Convention du patrimoine mondial	-		105 975		-	105 975
3.2. Intégration des évolutions théoriques et pratiques de la gestion du patrimoine culturel	25 000		70 000		40 000	135 000
3.3. Approches de conservation centrées sur les personnes	15 000		-		35 000	50 000
3.4. Conservation du patrimoine et industries créatives (y compris SOIMA)	10 000		5 000		-	15 000
3.5. Leadership du patrimoine mondial (intégrer la nature et la culture)	-		263 185		493 815	757 000
3.6. Conservation du patrimoine subaquatique	-		50 000		-	50 000
Total Programme 3	50 000	633 040	494 160	576 689	568 815	2 322 704
Programme 4. Orienter et innover dans le renforcement des capacités en matière de conservation		475 579		346 599		822 178
4.1. Partenariats universitaires dans le monde arabe	-		333 600		2 000	335 600
4.2. Conception et développement d'une stratégie d'e-learning	40 000		-		210 000	250 000
4.3. Communication et pédagogie dans le domaine de la conservation	10 000		-		10 000	20 000
4.4. RE-ORG : Réorganisation des collections dans les réserves des musées	30 000		-		155 000	185 000
4.5. Mise en contexte des collections	20 000		-		158 220	178 220
4.6. Conservation des matériaux du patrimoine	40 000		60 000		80 000	180 000
Total Programme 4	140 000	475 579	393 600	346 599	615 220	1 970 998

Tableau 5 (suite) – Récapitulatif des estimations du budget ordinaire 2018-2019 par nature des dépenses**C. DÉPENSES – DÉPENSES DU PROGRAMME (SUITE)**

DÉPENSES	Budget ordinaire de l'ICCROM		Contributions volontaires (disponibles)		Nouvelles contributions volontaires	Total des dépenses estimées
	Programme	Dépenses de personnel	Programme	Dépenses de personnel		
Programme 5. Renforcer la sensibilisation et les connaissances sur le patrimoine culturel et sa conservation		912 819		456 112		1 368 931
5.1. La conservation dans les politiques nationales et internationales	-		50 000		-	50 000
5.2. Accès à l'information par la communauté des professionnels	48 000		-		681 000	729 000
5.3. Informer et sensibiliser le public	20 000		140 000		40 000	200 000
5.4. Capter les tendances dans la conservation du patrimoine	30 000		20 000		35 000	85 000
5.5. Forums de l'ICCROM	2 500		13 500		160 720	176 720
Total Programme 5	100 500	912 819	223 500	456 112	916 720	2 609 651
TOTAL DÉPENSES DU PROGRAMME	445 500	2 373 482	1 463 504	1 883 668	2 537 755	8 703 910
C. SERVICE DES CONNAISSANCES ET DE LA COMMUNICATION		884 177		86 713		970 890
Rapport annuel et Appel de fonds	92 500		-		-	92 500
Gestion et coordination de la communication	30 000		6 000		-	36 000
Maintenance et développement du site Web	32 000		30 000		-	62 000
Acquisitions de la bibliothèque	39 380		-		5 000	44 380
Activités de la bibliothèque	40 000		-		-	40 000
Activités des archives	20 000		-		20 000	40 000
Publication marketing (y compris les livres électroniques)	6 000		-		-	6 000
Production de publications	30 000		-		-	30 000
Documents promotionnels	8 000		25 970		-	33 970
Vidéo promotionnelle	-		34 000		15 000	49 000
TOTAL SERVICE DES CONNAISSANCES ET DE LA COMMUNICATION	297 880	884 177	95 970	86 713	40 000	1 404 740
D. Bourse de recherche internationale et stages ICCROM	-	173 127	85 124	-	-	258 251
TOTAL DÉPENSES (A+B+C+D)	2 715 396	6 671 397	1 848 598	2 483 472	2 577 755	16 296 618
TOTAL ENVELOPPE BUDGETAIRE (ressources disponibles UNIQUEMENT)	9 386 793		4 332 070			
		13 718 863				

Le tableau 6 (pages 84-94) présente le total des dépenses estimées (hors dépenses de personnel) par programme/projet/activité et source de financement pour 2018-2019 résumant chaque programme/projet, les activités associées, et leurs estimations budgétaires pour l'exercice biennal 2018-2019.

Il comprend les informations suivantes :

- Programme/projets/activités proposés
- Total des dépenses estimées pour mettre en œuvre les activités (hors dépenses de personnel)
- Affectation du budget ordinaire proposé
- Contributions volontaires disponibles. Il s'agit de ressources déjà reçues et affectées aux projets et aux activités.
- Une estimation des ressources supplémentaires requises pour mettre en œuvre l'intégralité du programme. Ce sont des nouvelles contributions volontaires que l'ICCROM a définies comme objectif pour ses activités de mobilisation et de levée de fonds, sur la base du Total des dépenses estimées déterminé par l'ICCROM et des budgets correspondants dans le Programme de travail.

Tableau 6 – Total des dépenses estimées (hors dépenses de personnel) par programme /projet/activité et source de financement - 2018-2019 (en euros)

Programme de travail 2018-2019	Donateur	Financements directs de partenaires (financement extérieur)	Total des dépenses estimées	Budget ordinaire	Contributions volontaires disponibles	Nouvelles contributions volontaires
Programme 1. Protéger le patrimoine culturel en temps de conflits et de catastrophes						
1.1. Réduction des risques de catastrophes						
Élaboration de plans de gestion des risques de catastrophes pour les villes et les sites du patrimoine et les collections en péril		Financement indirect	5 000	5 000	-	-
Un cours leadership ICCROM-ATHAR sur la gestion des risques de catastrophes en 2018 (et projets pilotes de participants en 2019)	Sharjah		70 000	-	70 000	-
Développement d'outils d'orientation du cadre de Sendai			40 000	40 000	-	-
Promotion de l'utilisation des outils d'orientation du cadre Sendai via des plateformes nationales de gestion des risques de catastrophes			30 000	-	-	30 000
Deux cours internationaux sur la gestion des risques de catastrophes en 2018/2019		Université de Ritsumeikan	-	-	-	-
Total 1.1.			145 000	45 000	70 000	30 000
1.2. Aide d'urgence au patrimoine culturel en temps de crise(FAC)						
Opérations/aide d'urgence			10 000	5 000	-	5 000
Un cours FAC en 2018/2019 et projets de suivi des participants			100 000	60 000	-	40 000
Un manuel FAC en ligne			42 000	-	-	42 000
Une conférence internationale sur l'établissement d'un lien entre aide d'urgence et réponses humanitaires		Financement indirect	-	-	-	-
Deux formations des formateurs en 2018/2019, plateforme en ligne et développement de plateformes régionales			280 000	-	-	280 000
Total 1.2.			432 000	65 000	-	367 000
1.3. Protection, récupération et reconstruction post-conflit						
Bureau régional à Sharjah (ICCROM-ATHAR) - Leçons tirées de la récupération après un conflit ou une catastrophe	Sharjah		80 000	-	80 000	-
Réunion de professionnels de musées consacrée aux projets de formation/jumelage			20 000	20 000	-	-
Un forum de l'ICCROM sur le patrimoine culturel dans les processus de reconstruction	Sharjah		10 000	-	10 000	-
Projets pilotes dans des musées en zone de conflit (Sauver les collections dans la région MENA), Bureau régional de l'ICCROM (ICCROM-ATHAR) à Sharjah	Sharjah		20 000	-	20 000	-
Total 1.3.			130 000	20 000	110 000	-
TOTAL Programme 1			707 000	130 000	180 000	397 000

Programme de travail 2018-2019	Donateur	Financements directs de partenaires (financement extérieur)	Total des dépenses estimées	Budget ordinaire	Contributions volontaires disponibles	Nouvelles contributions volontaires
Programme 2. Renforcer les partenariats pour le patrimoine culturel en Afrique						
2.1. Afrique - Développement du programme et projets pilotes						
Conception du projet y compris des projets pilotes	Report de budget / Coopération italienne		237 244	25 000	172 244	40 000
Total 2.1.			237 244	25 000	172 244	40 000
TOTAL Programme 2			237 244	25 000	172 244	40 000

Programme de travail 2018-2019	Donateur	Financements directs de partenaires (financement extérieur)	Total des dépenses estimées	Budget ordinaire	Contributions volontaires disponibles	Nouvelles contributions volontaires
Programme 3. Intégrer la conservation du patrimoine culturel à l'urbanisme et aux actions socio-économiques et environnementales						
3.1. Convention du patrimoine mondial						
Convention du patrimoine mondial	Centre du patrimoine mondial		105 975	-	105 975	-
Total 3.1.			105 975	-	105 975	-
3.2. Intégration des évolutions théoriques et pratiques de la gestion du patrimoine culturel						
Étude d'impact appliquée au patrimoine culturel		Financement indirect	-	-	-	-
Élaboration de documents pédagogiques sur le développement durable et le patrimoine			20 000	-	-	20 000
Un cours de base sur l'application d'une approche de développement durable à la gestion du patrimoine culturel			45 000	25 000	-	20 000
Un atelier spécialisé - Intégrer le patrimoine urbain au développement durable (ICCROM-ATHAR)	Sharjah	ALECSO	30 000	-	30 000	-
Traduction de publications de référence - (ICCROM-ATHAR)	Sharjah		40 000	-	40 000	-
Total 3.2.			135 000	25 000	70 000	40 000
3.3. Approches de conservation centrées sur les personnes						
Une publication sur les approches de conservation centrées sur les personnes			50 000	15 000	-	35 000
Total 3.3.			50 000	15 000	-	35 000
3.4. Conservation du patrimoine et industries créatives (y compris SOIMA)						
Atelier et symposium de sensibilisation « Déverrouiller le patrimoine son et image »	Sharjah		15 000	10 000	5 000	-
Total 3.4.			15 000	10 000	5 000	-
3.5. Leadership du patrimoine mondial (intégrer la nature et la culture)						
Cours sur la gestion du patrimoine culturel et naturel	Norvège		347 000	-	92 797	254 203
Cours sur la promotion de la résilience des biens du patrimoine mondial	Norvège		190 000	-	76 794	113 206
Étude d'impact appliquée au patrimoine	Norvège		85 000	-	16 797	68 203
Réseaux de leadership	Norvège		85 000	-	26 797	58 203
Sites d'apprentissage	Norvège		-	-	-	-
Un module court sur nature et culture (région arabe avec le Centre régional arabe pour le patrimoine mondial)	Sharjah		50 000	-	50 000	-
Total 3.5.			757 000	-	263 185	493 815

Programme de travail 2018-2019	Donateur	Financements directs de partenaires (financement extérieur)	Total des dépenses estimées	Budget ordinaire	Contributions volontaires disponibles	Nouvelles contributions volontaires
3.6. Conservation du patrimoine subaquatique						
Un atelier thématique ICCROM-ATHAR : Protection du patrimoine culturel et naturel subaquatique (avec le Centre régional arabe pour le patrimoine mondial)	Sharjah		50 000	-	50 000	-
Total 3.6.			50 000	-	50 000	-
TOTAL Programme 3.			1 112 975	50 000	494 160	568 815

Programme de travail 2018-2019	Donateur	Financements directs de partenaires (financement extérieur)	Total des dépenses estimées	Budget ordinaire	Contributions volontaires disponibles	Nouvelles contributions volontaires
Programme 4. Orienter et innover dans le domaine du renforcement des capacités en matière de conservation						
4.1. Partenariats universitaires dans le monde arabe						
ArchNet (MiT)			2 000	-	-	2 000
ICCROM-ATHAR et l'Université de Sharjah	Sharjah		333 600	-	333 600	-
Total 4.1.			335 600	-	333 600	2 000
4.2. Conception et développement d'une stratégie d'e-learning						
Stratégies de e-learning et modules pilotes			250 000	40 000	-	210 000
Total 4.2.			250 000	40 000	-	210 000
4.3. Communication et compétences pédagogiques dans le domaine de la conservation						
Plateforme d'apprentissage en ligne de l'École internationale d'été de l'ICCROM en collaboration avec l'Université d'Athabasca au Canada		Financement indirect	10 000	10 000	-	-
Université internationale d'été sur les compétences en communication et en enseignement au Japon en partenariat avec l'Université de Saga		Financement indirect	10 000	-	-	10 000
Total 4.3.			20 000	10 000	-	10 000
4.4. RE-ORG : Réorganisation des collections dans les réserves des musées						
Réorganisation des réserves de cinq musées			75 000	10 000	-	65 000
i) collecte de données pour le suivi et l'évaluation ; ii) intégrer RE-ORG dans les programmes universitaires ; iii) RE-ORG & politiques nationales			15 000	15 000	-	-
i) initiative d'engagement des communautés ; ii) orientations pour les mentors de RE-ORG ; iii) outils en ligne (dans plusieurs langues)			20 000	-	-	20 000
Évaluation des besoins (documentation, entreposage, plans d'urgence et cadre légal pour les prêts)			5 000	5 000	-	-
Un atelier (documentation RE-ORG, entreposage et évacuation d'urgence)			30 000	-	-	30 000
Formation des mentors			40 000	-	-	40 000
Total 4.4.			185 000	30 000	-	155 000
4.5. Mise en contexte des collections						
Renforcement des capacités pour les musées en Amérique latine		Financement indirect	20 000	20 000	-	-
Cours CollAsia sur la conservation des collections en Asie (deux cours)	NCV République de Corée		158 220	-	-	158 220
Total 4.5.			178 220	20 000	-	158 220

Programme de travail 2018-2019	Donateur	Financements directs de partenaires (financement extérieur)	Total des dépenses estimées	Budget ordinaire	Contributions volontaires disponibles	Nouvelles contributions volontaires
4.6. Conservation des matériaux du patrimoine						
Conservation des sites et des vestiges archéologiques en Asie (ACCU)			5 000	5 000	-	-
Université internationale d'été ICCROM-ATHAR	Sharjah		30 000	-	30 000	-
Un cours sur la conservation du bois au Japon			5 000	-	-	5 000
Un cours sur la conservation du bois en Norvège	Bourses		-	-	-	-
Un cours sur la conservation du bois en Russie		Financement indirect	5 000	5 000	-	-
Un module court sur la maçonnerie et les architectures en terre (ICCROM-ATHAR)	Sharjah		30 000	-	30 000	-
Un cours sur la conservation de la pierre			105 000	30 000	-	75 000
Deux cours sur la conservation du papier japonais	Bourse		-	-	-	-
Total 4.6.			180 000	40 000	60 000	80 000
TOTAL Programme 4			1 148 820	140 000	393 600	615 220

Programme de travail 2018-2019	Donateur	Financements directs de partenaires (financement extérieur)	Total des dépenses estimées	Budget ordinaire	Contributions volontaires disponibles	Nouvelles contributions volontaires
Programme 5. Renforcer la sensibilisation et les connaissances sur le patrimoine culturel et sa conservation						
5.1. Conservation dans les politiques nationales et internationales						
ICCROM-ATHAR Politiques nationales - Utilisation d'approches de gestion des risques dans l'élaboration de politiques nationales (réunion internationale à Sharjah)	Sharjah		50 000	-	50 000	-
Total 5.1.			50 000	-	50 000	-
5.2. Accès à l'information par la communauté des professionnels						
Collaborations en vue du partage de catalogues - BCIN, URBiS, EZB			60 000	10 000	-	50 000
Bibliothèque numérique/Plateforme de partage des ressources et communautés			300 000	10 000	-	290 000
Fasti Online			40 000	10 000	-	30 000
Collaboration InterPARES			3 000	3 000	-	-
Projet de gestion des enregistrements			45 000	-	-	45 000
Projets sur l'établissement rétrospectif de catalogues			51 000	-	-	51 000
Projets de numérisation			50 000	-	-	50 000
Trésors des archives de l'ICCROM			140 000	15 000	-	125 000
Projet NAHAN			40 000	-	-	40 000
Total 5.2.			729 000	48 000	-	681 000
5.3. Informer et sensibiliser le public						
Distinction sur les bonnes pratiques de conservation - ICCROM-ATHAR	Sharjah		90 000	-	90 000	-
Exposition 2018 - ICCROM-ATHAR	Sharjah		50 000	-	50 000	-
Portée des médias sociaux, Année européenne du patrimoine culturel /60 ^e anniversaire de l'ICCROM			60 000	20 000	-	40 000
Total 5.3.			200 000	20 000	140 000	40 000
5.4. Capter les tendances dans la conservation du patrimoine						
Élaboration de statistiques et de concepts thématiques sur le patrimoine culturel			20 000	5 000	-	15 000
Rapport phare : (projet de titre : « Perspectives du patrimoine mondial ») - Conception et élaboration d'un modèle	Sharjah		10 000	-	10 000	-
Participation à des conférences et des panels			5 000	5 000	-	-
Actes de la réunion d'experts (y compris 4 à 6 documents de travail commandés)			15 000	10 000	-	5 000
Deux réunions du SAB et des partenaires (1 conception ; 1 évaluation) ;			15 000	10 000	-	5 000
Un groupe de réflexion (avec le bureau régional ICCROM-ATHAR à Sharjah)	Sharjah		20 000	-	10 000	10 000
Total 5.4.			85 000	30 000	20 000	35 000

Programme de travail 2018-2019	Donateur	Financements directs de partenaires (financement extérieur)	Total des dépenses estimées	Budget ordinaire	Contributions volontaires disponibles	Nouvelles contributions volontaires
5.5. Forums de l'ICCROM						
Forum CHA sur les problématiques existant en Asie			158 220	-	-	158 220
Dialogues conjoints ICCROM-IIC sur la préservation			5 000	2 500	-	2 500
Session thématique lors de l'Assemblée Générale de 2019	Sharjah		13 500	-	13 500	-
Total 5.5			176 720	2 500	13 500	160 720
TOTAL Programme 5			1 240 720	100 500	223 500	916 720

Programme de travail 2018-2019	Donateur	Financements directs de partenaires (financement extérieur)	Total des dépenses estimées	Budget ordinaire	Contributions volontaires disponibles	Nouvelles contributions volontaires
Bourses et stages						
Soutien des participants aux cours	Bourse		85 124	-	85 124	-
Total Bourses et stages			85 124	-	85 124	-

Programme de travail 2018-2019	Donateur	Financements directs de partenaires (financement extérieur)	Total des dépenses estimées	Budget ordinaire	Contributions volontaires disponibles	Nouvelles contributions volontaires
Service des connaissances et de la communication						
Rapport annuel et rayonnement international						
Version papier et numérique. Infographie. Visualisation des données. Conception professionnelle. 2 versions (anglaise et française). Traduction			92 500	92 500	-	-
Total Rapport annuel et rayonnement international			92 500	92 500	-	-
Activités des archives						
Entretien des archives, y compris l'achat de fournitures, d'équipement informatique, l'adhésion au Conseil international des archives, les photocopies. Mobilisation des donations pour le patrimoine (Torraca etc.).			40 000	20 000	-	20 000
Total Activités des archives			40 000	20 000	-	20 000
Gestion et coordination de la communication						
Traduction dans quatre langues (anglais, français, italien et arabe. Missions du personnel et autres besoins en communication.	Sharjah		36 000	30 000	6 000	-
Total Gestion et coordination de la communication			36 000	30 000	6 000	-
Acquisitions de la bibliothèque						
Acquisition d'ouvrages et de périodiques récents sur la conservation du patrimoine.			44 380	39 380	-	5 000
Total Acquisitions de la bibliothèque			44 380	39 380	-	5 000
Activités de la bibliothèque						
Services de la bibliothèque, y compris les services liés aux catalogues, la reliure des périodiques, les photocopies, l'étiquetage, la remise en état et la conservation. Petits projets de numérisation et de conseil.			40 000	40 000	-	-
Total Activités de la bibliothèque			40 000	40 000	-	-
Documents promotionnels						
Élaboration conception et impression de documents, brochures, etc. promotionnels, accompagnant les réunions institutionnelles de l'ICCROM, campagnes de visibilité et activités de levée de fonds.	Sharjah		33 970	8 000	25 970	-
Total Documents promotionnels			33 970	8 000	25 970	-
Vidéo promotionnelle						
Vidéo promotionnelle porteuse d'une valeur élevée. 60 ^e anniversaire de l'ICCROM/Année européenne de la culture en 2018.	Sharjah		49 000	-	34 000	15 000
Total Vidéo promotionnelle			49 000	-	34 000	15 000

Programme de travail 2018-2019	Donateur	Financements directs de partenaires (financement extérieur)	Total des dépenses estimées	Budget ordinaire	Contributions volontaires disponibles	Nouvelles contributions volontaires
Publications marketing (y compris des livres électroniques)						
Production de livres électroniques, coûts mensuels de participation prévue à des plateformes de vente (par ex. Amazon, iBooks etc.), missions et petites productions.			6 000	6 000	-	-
Total Publication marketing (y compris des livres électroniques)			6 000	6 000	-	-
Production de publications						
Édition, conception et impression d'une publication de l'ICCROM financée de façon indépendante et revue par des pairs.			30 000	30 000	-	-
Total Production de publications			30 000	30 000	-	-
Maintenance et développement du site Web						
Maintenance, assistance et développement futur du nouveau site Web Drupal, y compris de plateformes de communication spécifiques.	Sharjah		62 000	32 000	30 000	-
Total Maintenance et développement du site Web			62 000	32 000	30 000	-
TOTAL Service des connaissances et de la communication			433 850	297 880	95 970	40 000
TOTAL			4 965 733	743 380	1 644 598	2 577 755

Tableau 7 - Récapitulatif des projets et des activités prévus au cours de l'exercice biennal 2018-2019
(en euros)

PROJET	Total des dépenses estimées (activités)	Pourcentage du total des dépenses estimées
1.1. Réduction des risques de catastrophes	145 000	2,97 %
1.2. Aide d'urgence au patrimoine culturel en temps de crise (FAC)	432 000	8,85 %
1.3. Protection, récupération et reconstruction post-conflit	130 000	2,66 %
2.1. Afrique - Développement du programme et initiatives pilotes	237 244	4,86 %
3.1. Convention du patrimoine mondial	105 975	2,17 %
3.2. Intégration des évolutions théoriques et pratiques de la gestion du patrimoine culturel	135 000	2,77 %
3.3. Approches de conservation centrées sur les personnes	50 000	1,02 %
3.4. Conservation du patrimoine et industries créatives (y compris SOIMA)	15 000	0,31 %
3.5. Conservation du patrimoine mondial (intégration de la nature et de la culture)	757 000	15,51 %
3.6. Conservation du patrimoine subaquatique	50 000	1,02 %
4.1. Partenariats universitaires dans le monde arabe	335 600	6,88 %
4.2. Conception et développement d'une stratégie d'e-learning	250 000	5,12 %
4.3. Communication et compétences pédagogiques dans le domaine de la conservation	20 000	0,41 %
4.4. RE-ORG : Réorganisation des collections dans les réserves des musées	185 000	3,79 %
4.5. Mise en contexte des collections	178 220	3,65 %
4.6. Conservation des matériaux du patrimoine	180 000	3,69 %
5.1. Conservation dans les politiques nationales et internationales	50 000	1,02 %
5.2. Accès à l'information par la communauté des professionnels	729 000	14,94 %
5.3. Informer et sensibiliser le public	200 000	4,10 %
5.4. Capter les tendances dans la conservation du patrimoine	85 000	1,74 %
5.5. Forums de l'ICCROM	176 720	3,62 %
Rapport annuel et rayonnement international	92 500	1,90 %
Activités des archives	40 000	0,82 %
Gestion et coordination de la communication	36 000	0,74 %
Acquisitions de la bibliothèque	44 380	0,91 %
Activités de la bibliothèque	40 000	0,82 %
Documents promotionnels	33 970	0,70 %
Vidéo promotionnelle	49 000	1,00 %
Publications marketing (y compris les livres électroniques)	6 000	0,12 %
Production de publications	30 000	0,61 %
Maintenance et développement du site Web	62 000	1,27 %
Total	4 880 609	100 %

Tableau 7 - Récapitulatif des projets et des activités prévus au cours de l'exercice biennal 2018-2019 (suite) (en euros)

PROJET	Budget ordinaire (affectation aux activités)	Pourcentage du budget ordinaire affecté au programme
1.1. Réduction des risques de catastrophes	45 000	6,05 %
1.2. Aide d'urgence au patrimoine culturel en temps de crise (FAC)	65 000	8,74 %
1.3. Protection, récupération et reconstruction post-conflit	20 000	2,69 %
2.1. Afrique - Développement du programme et initiatives pilotes	25 000	3,36 %
3.1. Convention du patrimoine mondial	-	0,00 %
3.2. Intégration des évolutions théoriques et pratiques de la gestion du patrimoine culturel	25 000	3,36 %
3.3. Approches de conservation centrées sur les personnes	15 000	2,02 %
3.4. Conservation du patrimoine et industries créatives (y compris SOIMA)	10 000	1,35 %
3.5. Conservation du patrimoine mondial (intégration de la nature et de la culture)	-	0,00 %
3.6. Conservation du patrimoine subaquatique	-	0,00 %
4.1. Partenariats universitaires dans le monde arabe	-	0,00 %
4.2. Conception et développement d'une stratégie d'e-learning	40 000	5,38 %
4.3. Communication et compétences pédagogiques dans le domaine de la conservation	10 000	1,35 %
4.4. RE-ORG : Réorganisation des collections dans les réserves des musées	30 000	4,04 %
4.5. Mise en contexte des collections	20 000	2,69 %
4.6. Conservation des matériaux du patrimoine	40 000	5,38 %
5.1. Conservation dans les politiques nationales et internationales	-	0,00 %
5.2. Accès à l'information par la communauté des professionnels	48 000	6,46 %
5.3. Informer et sensibiliser le public	20 000	2,69 %
5.4. Capter les tendances dans la conservation du patrimoine	30 000	4,04 %
5.5. Forums de l'ICCROM	2 500	0,34 %
Rapport annuel et rayonnement international	92 500	12,44 %
Activités des archives	20 000	2,69 %
Gestion et coordination de la communication	30 000	4,04 %
Acquisitions de la bibliothèque	39 380	5,30 %
Activités de la bibliothèque	40 000	5,38 %
Documents promotionnels	8 000	1,08 %
Vidéo promotionnelle	-	0,00 %
Publications marketing (y compris les livres électroniques)	6 000	0,81 %
Production de publications	30 000	4,04 %
Maintenance et développement du site Web	32 000	4,30 %
Total	743 380	100 %

Financement

140. Le budget de fonctionnement de l'ICCROM est principalement financé par les contributions de ses États membres. Pour l'exercice biennal 2018-2019, le barème de l'ICCROM est calculé sur la base du barème des quotes-parts adopté par l'Assemblée générale des Nations Unies pour les années 2016, 2017 et 2018¹⁹. Le barème de l'ICCROM est établi avec les mêmes taux maximum et minimum, tous les autres taux étant ajustés pour tenir compte des différences entre les adhésions des deux organisations pour parvenir à un barème des quotes-parts de 100 % pour l'ICCROM. Les contributions sont déterminées en fonction du taux de contribution fixée pour chaque État membre, en proportion du total de ces taux. **L'annexe 3 : Barèmes des quotes-parts : contributions obligatoires des États membres pour 2018-2019 basées sur une croissance nominale zéro**, donne la liste des États membres de l'ICCROM et indique leurs contributions obligatoires fixées pour l'exercice biennal. Les contributions obligatoires des États membres devraient rester proches de leurs montants actuels. Durant l'exercice biennal actuel, certains pays ont indiqué souhaiter rejoindre l'ICCROM, mais les contributions obligatoires de ces pays n'augmenteront pas sensiblement le budget ordinaire de l'Organisation.
141. L'ICCROM propose donc un PTB avec un budget ordinaire basé sur une croissance nominale zéro. Le taux d'inflation pour la période de janvier 2008 (date d'entrée en application de la croissance nominale zéro) à décembre 2016 (date d'établissement du projet de PTB 2018-2019) est confirmé à 12,3 % (moyenne ISTAT au 31 décembre 2016). La Commission européenne a publié les prévisions de taux d'inflation pour l'Italie, estimé à 1,2 % en janvier 2017 et à 1,4 % en janvier 2018. Selon les projections de la Banca d'Italia et de l'ISTAT, le taux d'inflation pour 2019 devrait s'établir à 1,5 %. Sur la base de ces données, le pouvoir d'achat du budget de l'ICCROM basé sur une croissance nominale zéro s'est contracté de 16,4 % depuis janvier 2008.
142. Le budget provisoire basé sur une croissance nominale zéro est présenté dans le **Tableau 5 : Récapitulatif des estimations du budget ordinaire 2018-2019 par nature des dépenses (en euros)**, sous une forme simplifiée qui indique les activités proposées sur la base des contributions anticipées des États membres, les autres recettes et contributions volontaires disponibles et devant être mobilisées (nouvelles contributions volontaires). À ce titre, il est essentiel que l'ICCROM poursuive ses efforts pour mobiliser des fonds afin de renforcer sa capacité à mettre en œuvre ses orientations stratégiques et ses programmes biennaux.
143. Le budget ordinaire doit être approuvé par l'Assemblée générale et le Conseil de l'ICCROM. Le PTB pour l'exercice biennal 2018-2019 est préparé selon le format du budget des Nations Unies. Une documentation supplémentaire indiquant des « passerelles » entre les formats des budgets des Nations Unies et de l'ICCROM est incluse.
144. Les ressources du budget ordinaire disponibles pour l'exercice biennal 2018-2019 avoisinent 9,4 millions d'euros et comprennent la contribution extraordinaire de 1 million d'euros du gouvernement italien.
145. L'ICCROM bénéficie également d'autres sources de financement qui sont considérées comme des financements externes. Les règles de comptabilité, de gestion et d'utilisation de ces financements varient en fonction de leur source, de leur nature et des accords conclus. Conformément aux dispositions administratives pour le budget ordinaire de l'ICCROM, le budget ordinaire est fixé, approuvé et payé en euros. Les paiements sont reçus au cours de l'exercice biennal et représentent à l'heure actuelle environ 50 % des ressources financières annuelles de l'Organisation. Le reliquat des ressources de l'ICCROM - dénommées financements extrabudgétaires - provient principalement de pays donateurs pour soutenir l'assistance technique de la gestion du patrimoine. Une partie plus petite correspond à des recettes provenant du recouvrement des frais administratifs et de la vente de produits et services.

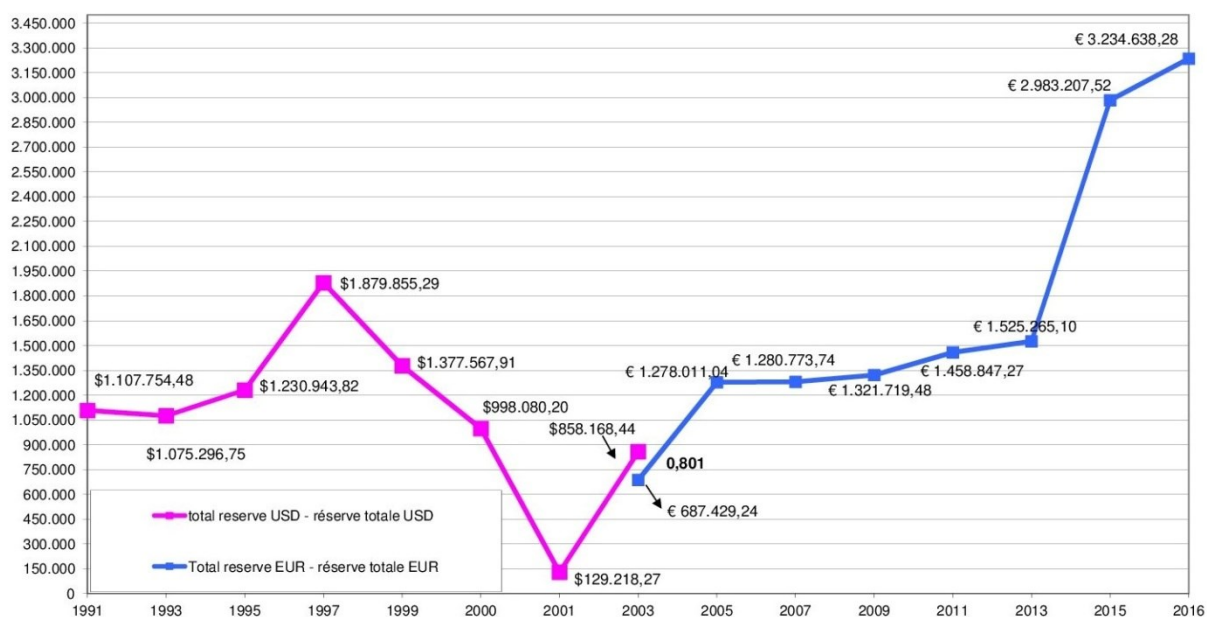
¹⁹ 70^e session plénière de l'Assemblée générale des Nations Unies tenue le 23 décembre 2015, doc. No A/RES/70/245 – Point 138 de l'ODJ de la 70^e session - Résolution adoptée par l'Assemblée générale sur le rapport du Cinquième Comité (A/70/416/Add.1)

146. Le financement externe représente la principale source de financement après les contributions obligatoires des États membres. Ces fonds, gérés par l'ICCROM, correspondent à des contributions volontaires des États membres ou à des contributions réalisées en vertu de contrats avec des organisations internationales et/ou nationales. Les contributions volontaires finançant des fonds et des activités sont gérées par l'ICCROM conformément au règlement et aux procédures en vigueur de l'ICCROM. Ces contributions sont destinées à des utilisations déterminées conformément aux accords conclus avec les donateurs, et les budgets des projets couvrent parfois plusieurs années. Il s'agit de contributions bilatérales portant sur des projets ou programmes spécifiques. Ces financements réservés à une utilisation déterminée sont utilisés pour des projets financés de façon bilatérale ou multilatérale dont les objectifs et les résultats entrent dans le cadre stratégique de l'ICCROM.
147. Experts/détachements : cet élément du budget comprend le financement de donateurs pour les travaux d'experts collaborant avec l'ICCROM. Les experts réalisent des tâches et occupent des fonctions variées, mais ce financement, qui permet de payer leurs salaires, ne peut être utilisé à une autre fin.

Réserve financière

148. Conformément à la loi, l'ICCROM conserve une réserve financière pour couvrir les passifs découlant d'activités financées par des ressources extrabudgétaires. Elle permet à l'ICCROM de se prémunir contre des absences d'entrées financières imprévues, contre l'inflation et les ajustements de change, ou de s'acquitter de ses obligations légales en cas d'interruption brutale d'activités financées sur des fonds extrabudgétaires. Elle couvre également les retards de paiement des contributions promises et permet de parer aux déficits des recettes. La réserve financière est également utilisée comme un outil de trésorerie. Lorsque des engagements ont été reçus d'un donateur, mais que les fonds ne sont pas disponibles, une avance peut être prélevée sur la réserve opérationnelle et affectée au projet afin de permettre au travail de démarrer ou de continuer. Les fonds sont réintégrés à la réserve opérationnelle une fois versés par le donateur, et sont à nouveau disponibles pour répondre à un besoin futur de même nature. Une réserve financière significative est nécessaire pour les besoins de trésorerie au début de chaque cycle annuel, en attendant le paiement des contributions obligatoires des États membres, et pour financer les dépenses imprévues. À la fin de chaque exercice biennal, les excédents éventuels sont portés dans la réserve, ainsi que le paiement des arriérés à long terme des États membres. Au 31 décembre 2016, la réserve s'élevait à 3 234 638 euros (déduction faite de 100 000 euros au titre de la mise en œuvre d'ERP/SAP UNiverse, tel qu'approuvé par l'Assemblée générale).

Graphique 1 – Évolution de la réserve opérationnelle depuis 1991



Dépenses de personnel

149. Pour l'exercice biennal 2018-2019, des dépenses de 6,2 millions d'euros au titre des salaires et avantages sont proposées dans le budget ordinaire, contre 5,4 millions d'euros en 2015-2016. Cette hausse par rapport à 2016-2017 s'explique par une augmentation de trois postes, dont deux correspondent à la conversion de services contractuels précédemment financés sur l'assistance temporaire. Dans le budget de l'exercice biennal 2018-2019, il est proposé que trois postes soient reclassés à un échelon inférieur au moment du départ en retraite des membres du personnel.
150. À la demande du Conseil, une revue approfondie des ressources en personnel sera réalisée pour assurer un alignement optimal des fonctions requises pour la mise en œuvre des stratégies prévues pour 2018-2023, et pour rationaliser l'administration dans le cadre de la mise en place des nouveaux systèmes ERP, notamment SAP UNiverse Path. Les responsables des programmes doivent toujours s'ingénier à trouver des moyens pour que l'organisation puisse s'acquitter de sa mission et mettre en œuvre ses programmes à moindre coût et avec une plus grande efficacité. En conséquence, la dotation en personnel supplémentaire tient compte des efforts pour réduire les redondances, rationaliser les rôles et les responsabilités afin d'accroître les synergies des flux de travail grâce aux investissements en TIC et dans l'information du public, et de si possible redistribuer les tâches parmi les collaborateurs existants sans affecter la mise en œuvre de la mission. Nonobstant ces efforts, la dotation en personnel complémentaire couvre également les demandes de l'Assemblée générale d'augmenter des programmes spécifiques, notamment les résolutions liées à une concentration sur certains programmes, dont celui sur l'Afrique, le programme sur le renforcement de la sensibilisation et des connaissances sur le patrimoine culturel et sa conservation, la communication et la mobilisation, et la mobilisation de ressources. Tous ces éléments ont affecté la dotation en personnel de l'organisation.
151. Les salaires et avantages sont calculés sur la base de la grille de salaires établie par les Nations Unies tant pour les catégories des professionnels que des services généraux. Ainsi, l'ICCROM ne contrôle pas la détermination des salaires et avantages ni les ajustements au titre du coût de la vie. Pour l'exercice biennal 2018-2019, les salaires ont été projetés compte tenu d'un ajustement de 2,0 % au titre du coût de la vie, outre les augmentations régulières d'échelon dont bénéficient les membres du personnel tous les deux ans pour les personnels des services généraux et chaque année pour les personnels professionnels.

Financement des coûts de l'assurance-maladie après cessation de service pour le personnel en activité et les retraités

152. Conformément au Règlement du personnel de l'ICCROM, les membres du personnel de l'organisation acquièrent des droits à une assurance-maladie subventionnée après cessation de service (ASHI) s'ils satisfont à certains critères d'éligibilité. Le coût de l'assurance-maladie des anciens fonctionnaires de l'ICCROM est partagé entre eux-mêmes et l'ICCROM ; selon la norme 25 des normes comptables internationales du secteur public (IPSAS), que l'ICCROM adoptera en 2018, le passif au titre des droits acquis doit être intégralement provisionné et présenté dans les états financiers de l'ICCROM. Cette exigence assure que les états financiers reflètent l'intégralité des passifs courants et non courants. Le passif au titre de l'ASHI inscrit dans les états financiers de l'ICCROM correspond au total du coût estimé pour tous les retraités et membres du personnel en activité ayant une ancienneté suffisante pour être éligible à la couverture. Le total du passif au titre de l'ASHI est estimé par Parametrica, le nouvel actuaire indépendant de l'ICCROM, et tient compte de l'évolution des frais médicaux, des taux de mortalité, de la structure démographique de la population assurée et de l'inflation, etc. Cette estimation, qui s'appuie sur une approche développée par la profession des actuaires et validée par les normalisateurs, est considérée comme la méthode la plus exacte pour projeter le montant de l'engagement futur de l'organisation. L'évaluation du passif de l'ASHI étant extrêmement sensible aux facteurs de coûts et aux facteurs démographiques et financiers, les variations peuvent être significatives d'une année sur l'autre. Les principaux facteurs pouvant entraîner une variation

du montant annuel du passif, c'est-à-dire les principales hypothèses financières, sont le taux d'actualisation, l'évolution des frais médicaux, l'espérance de vie et la durée de service du personnel en activité. En avril 2017, le montant de la provision de l'ASHI estimée par Parametrica pour l'exercice biennal 2018-2019 s'élevait à 555 367 euros.

La différence de 196 481 euros entre le montant budgété dans le PTB (de 358 886 euros correspondant au montant réel affecté en 2016 tel que confirmé par les actuaires) et le montant de la provision de l'ASHI pour l'exercice biennal 2018-2019 sera couvert durant l'exercice biennal soit grâce aux recettes provenant du remboursement des frais administratifs liés aux nouvelles contributions volontaires et/ou, si possible, à la réaffectation de la réserve opérationnelle constituée au titre du remboursement de l'impôt sur le revenu. Sinon, le recrutement à un poste qui deviendra vacant en 2018-2019 pourra être reporté à 2020 et les économies réalisées être affectées au passif au titre de l'ASHI.

153. Depuis fin 2011, du fait de l'adoption d'IPSAS, tous les organismes des Nations Unies comptabilisent dans leurs états financiers le passif au titre de l'ASHI tel que calculé par des actuaires indépendants, ce qui les a sensibilisés à l'importance de ce passif. Les informations sur le total du passif de l'ASHI de chaque organisme des Nations Unies fin 2011 ont été collectées par le Conseil des chefs de secrétariat des organismes des Nations Unies (CCS) et publiées dans un document présenté lors de l'Assemblée générale des Nations Unies en 2013²⁰. Ces informations rappellent que bien que la majorité des organismes n'aient pas encore commencé à financer leur passif au titre de l'ASHI, plusieurs d'entre eux, dont certaines agences spécialisées, ont pris des mesures initiales. Les organismes ont utilisé différentes approches de provisionnement, notamment une ou plusieurs de celles indiquées ci-après :

- (a) Affectations annuelles ou biennales prélevées sur le budget ordinaire ou de base ;
- (b) Affectation des excédents de périodes antérieures ;
- (c) Prélèvement de charges de personnel sur tous les financements ou uniquement les activités financées par des fonds extrabudgétaires ; et
- (d) Résultat de placements sur le cumul de la réserve au titre de l'ASHI ou fonds d'assurance-maladie.

²⁰ Nations Unies : Gestion des charges à payer au titre de l'assurance-maladie après cessation de service : Rapport du Secrétaire général, 68^e Assemblée générale, 2013, A/68/353.

Budget-programme de l'exercice biennal 2016-2017 Gestion de l'assurance-maladie après cessation de service. Rapport du Secrétaire général, AG du 19 décembre 2016, A/71/698

Ces documents n'ont pas été joints en annexe à ce Programme de travail et budget en raison de leur taille, mais ils seront mis à la disposition des membres du Conseil sur la page du site Web réservée à l'Assemblée générale de l'ICCROM.

Tableau 8 – Récapitulatif des dépenses de personnel – 2018-2019 (en euros)

	Budget ordinaire de l'ICCROM	Financements extérieurs	Total
Salaires et avantages	5 806 297	2 483 472	8 289 769
Assurance-maladie après cessation de service	358 886	-	358 886
Service médical commun des Nations Unies	6 500	-	6 500
Total Dépenses de personnel	6 171 683	2 483 472	8 655 155
<i>Réserve (Remboursement de l'impôt sur le revenu)</i>	499 714	-	-
Total dépenses de personnel y compris les remboursements d'impôts sur le revenu	6 671 397	2 483 472	9 154 869

Annexe 1

Orientations stratégiques 2018-2023

(approuvées par le Conseil)



AG – Assemblée générale 2017

AG30/06

Groupe de travail du Conseil sur les d'orientations stratégiques :

Orientations stratégiques 2018-2023 de l'ICCROM : Catalyser le changement en faveur du patrimoine culturel

La conservation du patrimoine dans un monde qui change

(Document de référence)

L'ICCROM est une organisation intergouvernementale unique en son genre, spécialisée dans le patrimoine culturel, qui accomplit sa mission auprès de ses États membres en proposant de nouvelles approches à la conservation du patrimoine culturel dans le monde. Depuis sa création il y a soixante ans, l'ICCROM organise des formations de qualités et des actions de mobilisation et de diffusion des connaissances. Elle poursuivra son processus de changement en ouvrant de nouveaux horizons et en adoptant des orientations stratégiques qui transforment son approche. L'ICCROM mettra l'accent sur les axes suivants : **Se concentrer sur les préoccupations mondiales, Créer un réseau international diversifié et inclusif, et Renforcer et transformer l'ICCROM pour l'avenir.**

Les six prochaines années seront une période de transition durant laquelle l'organisation s'attachera à développer les capacités et à diffuser largement des informations dans un monde en profonde mutation. Dans ce contexte, le patrimoine culturel jouera un rôle clé dans la construction de la paix et de la prospérité. En s'appuyant sur sa position respectée et la solidité de ses programmes et services, l'ICCROM peut créer des partenariats avec des organisations, orienter ses formations vers les communautés insuffisamment desservies, rehausser les normes d'approches éthiques centrées sur les personnes, et élargir la communauté avec laquelle elle partage ses programmes.

L'ICCROM a été créée dans le sillage de la Seconde guerre mondiale en réponse à la destruction massive des villes et au pillage des œuvres d'art et des antiquités. Soixante ans après, le monde est confronté à de nouvelles crises d'ampleurs, marquées par des guerres civiles et régionales, des catastrophes naturelles et le changement climatique, des déplacements de masse de réfugiés, tant à l'échelle nationale qu'internationale.

Comme il y a soixante ans, l'ICCROM s'efforce de répondre à ces défis.

Face aux besoins émergents dans ce domaine, une institution internationale dotée d'une volonté inébranlable et d'une expertise inégalée dans la préservation du patrimoine, riche d'un vaste réseau, doit être porteuse de valeur pour les États membres et les tiers. Réputée pour ses formations et ses programmes de mobilisation, l'ICCROM estime que la conservation du patrimoine donne la possibilité de reconnaître et d'appréhender la richesse et la diversité des valeurs humaines, contribuant ainsi à la tolérance, la paix et à la cohésion sociale.

I. Orientations stratégiques et objectifs de l'ICCROM - 2018-2023

1. SE CONCENTRER SUR LES PRÉOCCUPATIONS MONDIALES ENTOURANT LE PATRIMOINE CULTUREL

Objectif 1 : Protéger le patrimoine culturel en temps de crise :

Promouvoir des stratégies efficaces de gestion des risques de catastrophes en situation de conflit, de catastrophes et d'urgences complexes.

Objectif 2 : Soutenir le patrimoine culturel africain :

Élargir la formation, le développement des capacités et les partenariats à l'appui des efforts de conservation de l'Afrique.

Objectif 3 : Répondre aux problématiques émergentes du patrimoine culturel et de la conservation :

Apporter des réponses innovantes et efficaces aux problématiques émergentes telles que les liens entre nature et culture et le développement durable.

2. CRÉER UN RÉSEAU INTERNATIONAL DIVERSIFIÉ ET INCLUSIF

Objectif 1 : Orienter et innover dans le domaine du développement des capacités à l'échelle locale, régionale et internationale :

Promouvoir un accès plus large, offrir du contenu à travers de nouveaux canaux et favoriser les partenariats en relevant les défis et en saisissant les opportunités à tous les niveaux.

Objectif 2 : Renforcer l'engagement des communautés dans la protection du patrimoine :

Faciliter l'intégration sociale en répondant aux préoccupations des communautés entourant le patrimoine culturel dans tous les programmes de l'ICCROM.

Objectif 3 : Renforcer la sensibilisation au patrimoine culturel et à la conservation :

Revaloriser la conservation du patrimoine culturel dans les politiques nationales et internationales.

3. RENFORCER ET TRANSFORMER L'ICCROM POUR L'AVENIR

Objectif 1 : Renforcer les fondations de l'ICCROM :

Renforcer la position de l'ICCROM parmi les organisations internationales, développer les partenariats et augmenter le nombre d'États membres.

Objectif 2 : Accroître l'impact des services et de la visibilité de l'ICCROM pour les États membres et les communautés du patrimoine :

Maintenir la crédibilité, la réactivité et la promotion des réalisations de l'ICCROM au plan mondial, en mettant en évidence son rôle dans les activités, et augmenter le nombre de donateurs prêts à financer des programmes utiles et soumis à des contraintes de temps.

Objectif 3 : Moderniser et investir pour renforcer l'efficacité et l'efficience de l'organisation :

Veiller à ce que l'investissement en ressources humaines et financières soit porteur de valeur ajoutée et à l'amélioration de la performance et de la fiabilité des systèmes d'information et de gestion. Utiliser les meilleurs moyens électroniques et médias pour accroître l'efficacité des formations et la portée de l'organisation.

II. Défis et opportunités

L'environnement de la conservation du patrimoine culturel a radicalement changé au cours des soixante dernières années. Les innovations dans les domaines des sciences et des technologies ont progressé à un rythme effréné et ont connu des avancées extraordinaires, notamment dans le domaine de la production d'information et de données. La révolution numérique a donné naissance à de nouvelles formes de patrimoine et de connaissances, offrant d'immenses possibilités pour démocratiser les connaissances et réaliser des objectifs de développement. Cette évolution nous donne la liberté d'élargir notre audience et de modifier où et comment se déroulent nos activités. Elle sensibilise également aux dommages provoqués par des catastrophes naturelles et par l'homme sur le patrimoine. Dans ce contexte de crise, les États membres ont cruellement besoin d'aide. L'Assemblée générale de 2015 avait souligné la nécessité de renforcer les actions de l'ICCROM pour protéger le patrimoine culturel en Afrique.

Et la définition même du patrimoine culturel a également évolué. Les conceptions classiques du patrimoine (monuments, sites, collections de musées) ont changé, et intègrent les idées, les formes et les matériaux. Le patrimoine est aujourd'hui considéré comme un outil précieux pour façonner les sociétés à tous les niveaux. L'inclusion dans le lien entre nature et culture de régions historiques habitées et de paysages urbains historiques sera une nouvelle orientation forte pour l'ICCROM, qui s'inscrit dans le droit fil des partenariats avec d'autres organisations telles que les comités de l'IUCN, l'ICOMOS, et l'UNESCO.

L'ICCROM se transforme pour répondre aux besoins de cet environnement en évolution. En se concentrant sur ce qui compte le plus - la vision, des programmes innovants, des activités rationalisées, la gestion de la performance - l'ICCROM renforcera sa réputation de référence internationale dans le domaine de la conservation du patrimoine et d'allié pour ceux en première ligne de la conservation.

Mission et vision

En tant qu'organisation d'envergure internationale, l'ICCROM met à profit la puissance du patrimoine culturel pour créer un monde meilleur. Elle contribue à la pérennité environnementale, sociale et économique des communautés en permettant à tous les États membres de préserver leur patrimoine. En intégrant les sites du patrimoine naturel et culturel à une approche holistique, l'ICCROM est en position stratégique pour mettre en œuvre les meilleures pratiques et appliquer les normes et les critères internationaux avec une responsabilité partagée, conformément aux politiques, aux buts et aux objectifs des Nations unies. L'ICCROM est bien placée pour jouer, dans sa collaboration avec des organismes décideurs, un rôle prépondérant dans la protection du patrimoine culturel sur fond d'évolution

mondiale, tant en luttant contre sa lente détérioration qu'en gérant des changements rapides ou imprévus.

L'ICCROM a pour mission d'apporter aux États membres les meilleurs outils, connaissances et un environnement propice à la préservation du patrimoine culturel sous toutes ses formes, et au profit de tous. Pour ce faire, l'ICCROM :

- Étudie et promeut la conservation du patrimoine culturel ;
- Mobilise, offre et coordonne les expertises face aux problèmes critiques de conservation ;
- Offre des formations et les outils de recherche à l'appui de la communauté des professionnels.

La vision de l'ICCROM est celle d'un monde dans lequel le patrimoine culturel - sa préservation et sa célébration - est étroitement lié au progrès, à l'intégration, au bien-être et à la stabilité.

Valeurs fondamentales

Plus de soixante ans d'expériences dans le domaine de la conservation du patrimoine culturel international, ont façonné la philosophie et les valeurs fondamentales de l'ICCROM. Malgré les évolutions, ces valeurs restent le fil conducteur de la façon de travailler de l'organisation et sont fondées sur les concepts clés suivants :

Neutralité – L'ICCROM s'efforce de garantir que ses objectifs et ses activités dépassent les agendas et la partialité. Ce point est particulièrement important à une époque où le patrimoine culturel est de plus en plus ciblé par les mouvements politiques, religieux et idéologiques.

Intégration – Pour les questions portant sur la conservation, l'ICCROM veille à ce que tous les partenaires soient identifiés et intégrés. En outre, l'ICCROM s'intéresse à tous les types de patrimoine, idées et connaissances, et intègre à ses travaux un large éventail de disciplines et de concepts.

Diversité – L'ICCROM soutient et favorise la diversité dans son approche de la conservation et du partage des connaissances, respecte les différents types, formes et idées du patrimoine, et son appréciation pour la diversité humaine et culturelle.

Accessibilité – L'ICCROM est accessible et non élitiste. L'organisation s'attache à rendre les connaissances ouvertement accessibles, ce dans toutes les régions du monde.

Flexibilité – L'ICCROM sait s'adapter à différents contextes et répondre rapidement aux besoins des États membres face aux nouvelles problématiques du patrimoine culturel.

Responsabilité – L'ICCROM est fiable et réactive face aux besoins des États membres et des organisations partenaires. Parallèlement, l'ICCROM est responsable de ses actions, et définit des critères de performance élevés pour la qualité de son travail et les résultats qu'elle obtient.

III. Approche stratégique

Les orientations stratégiques portent sur une période de six ans. Tous les deux ans, l'ICCROM élaborera un Programme de travail et budget visant un ensemble de résultats pour chaque exercice biennal. Ces activités budgétées seront étayées par les orientations stratégiques adoptées.

Préparé par le Groupe Orientations stratégiques et le Bureau ; adopté par le 87^e Conseil, le 10 novembre 2016 avec quelques modifications mineures en janvier-février 2017.

Annexe 2

*Objectifs de développement durable liés aux
programmes et projets de l'ICCROM*

Les huit objectifs de développement durable liés aux travaux de l'ICCROM

Les projets de l'ICCROM sont liés sur différents niveaux à huit des Objectifs de développement durable. Ces huit ODD ont un balayage et représentent la diversité et l'impact de la conservation du patrimoine culturel sur le développement durable.

▪ Objectif de développement durable 4

Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie.

- 4.7

D'ici à 2030, faire en sorte que tous les élèves acquièrent les connaissances et compétences nécessaires pour promouvoir le développement durable, notamment par l'éducation en faveur du développement et de modes de vie durables, des droits de l'homme, de l'égalité des sexes, de la promotion d'une culture de paix et de non-violence, de la citoyenneté mondiale et de l'appréciation de la diversité culturelle et de la contribution de la culture au développement durable.

- 4.C

D'ici à 2030, accroître considérablement le nombre d'enseignants qualifiés, notamment au moyen de la coopération internationale pour la formation d'enseignants dans les pays en développement, surtout dans les pays les moins avancés et les petits États insulaires en développement.

▪ Objectif de développement durable 5

Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles.

- 5.5

Garantir la participation entière et effective des femmes et leur accès en toute égalité aux fonctions de direction à tous les niveaux de décision, dans la vie politique, économique et publique.

▪ Objectif de développement durable 8

Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous.

- 8.9

D'ici à 2030, élaborer et mettre en œuvre des politiques visant à développer un tourisme durable qui crée des emplois et mette en valeur la culture et les produits locaux.

▪ **Objectif de développement durable 9**

Bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation.

- 9.5

Renforcer la recherche scientifique, perfectionner les capacités technologiques des secteurs industriels de tous les pays, en particulier des pays en développement, notamment en encourageant l'innovation et en augmentant considérablement le nombre de personnes travaillant dans le secteur de la recherche et du développement pour 1 million d'habitants et en accroissant les dépenses publiques et privées consacrées à la recherche et au développement d'ici à 2030.

▪ **Objectif de développement durable 11**

Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables.

- 11.4

Renforcer les efforts de protection et de préservation du patrimoine culturel et naturel mondial

- 11.B

D'ici à 2020, accroître considérablement le nombre de villes et d'établissements humains qui adoptent et mettent en œuvre des politiques et plans d'action intégrés en faveur de l'insertion de tous, de l'utilisation rationnelle des ressources, de l'adaptation aux effets des changements climatiques et de leur atténuation et de la résilience face aux catastrophes, et élaborer et mettre en œuvre, conformément au Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe (2015-2030), une gestion globale des risques de catastrophe à tous les niveaux.

▪ **Objectif de développement durable 14**

Conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable

- 14.7

D'ici à 2030, faire mieux bénéficier les petits États insulaires en développement et les pays les moins avancés des retombées économiques de l'exploitation durable des ressources marines, notamment grâce à une gestion durable des pêches, de l'aquaculture et du tourisme.

▪ **Objectif de développement durable 16**

Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous.

- 16.6

Mettre en place des institutions efficaces, responsables et transparentes à tous les niveaux.

- 16.7

Faire en sorte que le dynamisme, l'ouverture, la participation et la représentation à tous les niveaux caractérisent la prise de décisions.

- 16.A

Appuyer, notamment dans le cadre de la coopération internationale, les institutions nationales chargées de renforcer, à tous les niveaux, les moyens de prévenir la violence et de lutter contre le terrorisme et la criminalité, en particulier dans les pays en développement.

▪ **Objectif de développement durable 17**

Partenariats pour la réalisation des objectifs.

Technologie

Renforcer l'accès à la science, à la technologie et à l'innovation et la coopération Nord-Sud et Sud-Sud et la coopération triangulaire régionale et internationale dans ces domaines et améliorer le partage des savoirs selon des modalités arrêtées d'un commun accord, notamment en coordonnant mieux les mécanismes existants, en particulier au niveau de l'Organisation des Nations Unies, et dans le cadre d'un mécanisme mondial de facilitation des technologies.

Renforcement des capacités

Apporter, à l'échelon international, un soutien accru pour assurer le renforcement efficace et ciblé des capacités des pays en développement et appuyer ainsi les plans nationaux visant à atteindre tous les objectifs de développement durable, notamment dans le cadre de la coopération Nord-Sud et Sud-Sud et de la coopération triangulaire.

Partenariat multiple

Encourager les partenariats à grande échelle pour le développement durable avec des partenaires de différents horizons qui mobilisent et partagent leurs connaissances, expertises, technologie, et ressources financières pour soutenir la réalisation des objectifs de développement durables dans tous les pays, en particulier dans les pays en développement.

Encourager et promouvoir les partenariats publics, les partenariats public-privé et les partenariats avec la société civile, en faisant fond sur l'expérience acquise et les stratégies de financement appliquées en la matière.

Annexe 3

*Barème des quotes-parts des contributions obligatoires des
États membres de l'ICCROM basées sur
une croissance nominale zéro*

Annexe 3 : Barème des quotes-parts des contributions obligatoires des États membres de l'ICCROM basé sur une croissance nominale zéro

	États membres	Barème des quotes-parts des NU pour la répartition des dépenses des NU 2016-17-18	Barème des quotes-parts de l'ICCROM 2016-2017	Barème des quotes-parts de l'ICCROM 2018-2019	Contributions obligatoires annuelles à l'ICCROM 2018-2019	Contributions obligatoires à l'ICCROM pour l'exercice biennal 2018-2019	Contributions obligatoires pour les États membres ayant rejoint l'ICCROM durant 2016-2017	Contributions obligatoires à l'ICCROM pour l'exercice biennal 2016-2017
1	Afghanistan	0,006	0,010	0,010	369	738		738
2	Afrique du Sud	0,364	0,379	0,371	13 708	27 416		27 978
3	Albanie	0,008	0,010	0,010	369	738		738
4	Algérie	0,161	0,139	0,164	6 060	12 120		10 262
5	Allemagne	6,389	7,267	6,512	240 608	481 216		536 468
6	Andorre	0,006	0,010	0,010	369	738		738
7	Angola	0,010	0,010	0,010	369	738		738
8	Arabie Saoudite	1,146	0,879	1,168	43 156	86 312		64 890
9	Argentine	0,892	0,440	0,909	33 586	67 172		32 482
10	Arménie	0,006	0,010	0,010	369	738		738
11	Australie	2,337	2,111	2,382	88 011	176 022		155 840
12	Autriche	0,720	0,812	0,734	27 120	54 240		59 944
13	Azerbaïdjan	0,060	0,041	0,061	2 254	4 508		3 026
14	Bahreïn	0,044	0,040	0,045	1 663	3 326		2 952
15	Bangladesh	0,010	0,010	0,010	369	738		738
16	Barbade	0,007	0,010	0,010	369	738		738
17	Belgique	0,885	1,016	0,902	33 327	66 654		75 004
18	Bénin	0,003	0,010	0,010	369	738		738
19	Bolivie (État plurinational de)	0,012	0,010	0,012	443	886		738
20	Bosnie-Herzégovine	0,013	0,017	0,013	480	960		1 254
21	Botswana	0,014	0,017	0,014	517	1 034		1 254
22	Brésil	3,823	2,986	3,897	143 988	287 976		220 434
23	Brunei Darussalam	0,029	0,026	0,030	1 108	2 216		1 920
24	Bulgarie	0,045	0,048	0,046	1 700	3 400		3 544

PROGRAMME DE TRAVAIL ET BUDGET POUR L'ICCROM EXERCICE BIENNAL 2018-2019 – Approuvé

	États membres	Barème des quotes-parts des NU pour la répartition des dépenses des NU 2016-17-18	Barème des quotes-parts de l'ICCROM 2016-2017	Barème des quotes-parts de l'ICCROM 2018-2019	Contributions obligatoires annuelles à l'ICCROM 2018-2019	Contributions obligatoires à l'ICCROM pour l'exercice biennal 2018-2019	Contributions obligatoires pour les États membres ayant rejoint l'ICCROM durant 2016-2017	Contributions obligatoires à l'ICCROM pour l'exercice biennal 2016-2017
25	Burkina Faso	0,004	0,010	0,010	369	738		738
26	Cambodge	0,004	0,010	0,010	369	738		738
27	Cameroun	0,010	0,012	0,010	369	738		886
28	Canada	2,921	3,037	2,977	109 995	219 990		224 198
29	Chili	0,399	0,340	0,407	15 038	30 076		25 100
30	Chine	7,921	5,239	8,074	298 321	596 642		386 756
31	Chypre	0,043	0,048	0,044	1 626	3 252		3 544
32	Colombie	0,322	0,264	0,328	12 119	24 238		19 490
33	Congo (suspendu)	-	-	-	-	-		-
34	Côte d'Ivoire	0,009	0,011	0,010	369	738		812
35	Croatie	0,099	0,128	0,101	3 732	7 464		9 450
36	Cuba	0,065	0,070	0,066	2 439	4 878		5 168
37	Danemark	0,584	0,687	0,595	21 984	43 968		50 716
38	Égypte	0,152	0,136	0,155	5 727	11 454		10 040
39	Émirats arabes unis	0,604	0,605	0,616	22 760	45 520		44 662
40	Équateur	0,067	0,045	0,068	2 512	5 024		3 322
41	Espagne	2,443	3,025	2,490	92 001	184 002		223 312
42	Estonie	0,038	0,041	0,039	1 441	2 882		3 026
43	États-Unis d'Amérique	22,000	22,000	22,000	812 864	1 625 728		1 624 092
44	Éthiopie	0,010	0,010	0,010	369	738		738
45	Ex-République yougoslave de Macédoine	0,007	0,010	0,010	369	738		738
46	Fédération de Russie	3,088	2,481	3,148	116 314	232 628		183 154
47	Finlande	0,456	0,528	0,465	17 181	34 362		38 978
48	France	4,859	5,692	4,953	183 005	366 010		420 196
49	Gabon	0,017	0,020	0,017	628	1 256		1 476
50	Gambie (République de)	0,001	0,010	0,010	369	738		738

PROGRAMME DE TRAVAIL ET BUDGET POUR L'ICCROM EXERCICE BIENNAL 2018-2019 – Approuvé

	États membres	Barème des quotes-parts des NU pour la répartition des dépenses des NU 2016-17-18	Barème des quotes-parts de l'ICCROM 2016-2017	Barème des quotes-parts de l'ICCROM 2018-2019	Contributions obligatoires annuelles à l'ICCROM 2018-2019	Contributions obligatoires à l'ICCROM pour l'exercice biennal 2018-2019	Contributions obligatoires pour les États membres ayant rejoint l'ICCROM durant 2016-2017	Contributions obligatoires à l'ICCROM pour l'exercice biennal 2016-2017
51	Géorgie	0,008	0,010	0,010	369	738		738
52	Ghana	0,016	0,014	0,016	591	1 182		1 034
53	Grèce	0,471	0,649	0,480	17 735	35 470		47 910
54	Guatemala	0,028	0,027	0,029	1 072	2 144		1 994
55	Guyana	0,002	0,010	0,010	369	738		738
56	Haiti	0,003	0,010	0,010	369	738		738
57	Honduras	0,008	0,010	0,010	369	738		738
58	Inde	0,737	0,678	0,751	27 748	55 496		50 052
59	Irak	0,129	0,069	0,131	4 840	9 680		5 094
60	Iran (République islamique d')	0,471	0,362	0,480	17 735	35 470		26 724
61	Irlande	0,335	0,425	0,341	12 599	25 198		31 374
62	Israël	0,430	0,403	0,438	16 183	32 366		29 750
63	Italie	3,748	4,526	3,820	141 167	282 334		334 120
64	Japon	9,680	11,024	9,867	364 570	729 140		813 826
65	Jordanie	0,020	0,022	0,020	739	1 478		1 624
66	Kenya	0,018	0,013	0,018	665	1 330		960
67	Koweït	0,285	0,278	0,290	10 715	21 430		20 522
68	Lesotho	0,001	0,010	0,010	369	738		738
69	Lettonie	0,050	0,048	0,051	1 884	3 768		3 544
70	Liban	0,046	0,043	0,047	1 737	3 474		3 174
71	Libye	0,125	0,145	0,127	4 692	9 384		10 704
72	Lituanie	0,072	0,074	0,073	2 697	5 394		5 462
73	Luxembourg	0,064	0,082	0,065	2 402	4 804		6 054
74	Madagascar	0,003	0,010	0,010	369	738		738
75	Malaisie	0,322	0,286	0,328	12 119	24 238		21 114
76	Malawi	0,002	0,010	0,010	369	738		738

PROGRAMME DE TRAVAIL ET BUDGET POUR L'ICCROM EXERCICE BIENNAL 2018-2019 – Approuvé

	États membres	Barème des quotes-parts des NU pour la répartition des dépenses des NU 2016-17-18	Barème des quotes-parts de l'ICCROM 2016-2017	Barème des quotes-parts de l'ICCROM 2018-2019	Contributions obligatoires annuelles à l'ICCROM 2018-2019	Contributions obligatoires à l'ICCROM pour l'exercice biennal 2018-2019	Contributions obligatoires pour les États membres ayant rejoint l'ICCROM durant 2016-2017	Contributions obligatoires à l'ICCROM pour l'exercice biennal 2016-2017
77	Maldives	0,002	0,010	0,010	369	738		738
78	Mali	0,003	0,010	0,010	369	738		738
79	Malte	0,016	0,016	0,016	591	1 182		1 182
80	Maroc	0,054	0,063	0,055	2 032	4 064		4 650
81	Maurice	0,012	0,013	0,012	443	886		960
82	Mauritanie	0,002	0,010	0,010	369	738		738
83	Mexique	1,435	1,874	1,463	54 055	108 110		138 344
84	Monaco	0,010	0,012	0,010	369	738		886
85	Mongolie	0,005	0,010	0,010	369	738		738
86	Monténégro	0,004	0,010	0,010	369	738		738
87	Mozambique	0,004	0,010	0,010	369	738		738
88	Myanmar	0,010	0,010	0,010	369	738		738
89	Namibie	0,010	0,010	0,010	369	738		738
90	Népal	0,006	0,010	0,010	369	738		738
91	Nicaragua (suspendu)	-	-	-	-	-		-
92	Nigéria	0,209	0,092	0,213	7 870	15 740		6 792
93	Norvège	0,849	0,866	0,865	31 960	63 920		63 930
94	Nouvelle-Zélande	0,268	0,257	0,273	10 087	20 174		18 972
95	Oman	0,113	0,104	0,115	4 249	8 498		7 678
96	Pakistan	0,093	0,086	0,095	3 510	7 020		6 348
97	Paraguay	0,014	0,010	0,014	517	1 034		738
98	Pays-Bas	1,482	1,683	1,511	55 829	111 658		124 244
99	Pérou	0,136	0,119	0,139	5 136	10 272		8 784
100	Philippines	0,165	0,157	0,168	6 207	12 414		11 590
101	Pologne	0,841	0,937	0,857	31 665	63 330		69 172
102	Portugal	0,392	0,482	0,400	14 779	29 558		35 582

PROGRAMME DE TRAVAIL ET BUDGET POUR L'ICCROM EXERCICE BIENNAL 2018-2019 – Approuvé

	États membres	Barème des quotes-parts des NU pour la répartition des dépenses des NU 2016-17-18	Barème des quotes-parts de l'ICCROM 2016-2017	Barème des quotes-parts de l'ICCROM 2018-2019	Contributions obligatoires annuelles à l'ICCROM 2018-2019	Contributions obligatoires à l'ICCROM pour l'exercice biennal 2018-2019	Contributions obligatoires pour les États membres ayant rejoint l'ICCROM durant 2016-2017	Contributions obligatoires à l'ICCROM pour l'exercice biennal 2016-2017
103	Qatar	0,269	0,213	0,274	10 124	20 248		15 724
104	République arabe syrienne	0,024	0,037	0,024	887	1 774		2 732
105	République de Corée	2,039	2,029	2,078	76 779	153 558		149 786
106	République démocratique populaire lao	0,003	0,010	0,010	369	738		738
107	République dominicaine	0,046	0,046	0,047	1 737	3 474		3 396
108	République tchèque	0,344	0,393	0,351	12 969	25 938		29 012
109	République-Unie de Tanzanie	0,010	0,010	0,010	369	738		738
110	Roumanie	0,184	0,230	0,188	6 946	13 892		16 980
111	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	4,463	5,270	4,549	168 078	336 156		389 044
112	Rwanda	0,002	0,010	0,010	369	738		738
113	Sénégal	0,005	0,010	0,010	369	738		738
114	Serbie	0,032	0,041	0,033	1 219	2 438		3 026
115	Seychelles	0,001	0,010	0,010	369	738		738
116	Slovaquie	0,160	0,174	0,163	6 023	12 046		12 846
117	Slovénie	0,084	0,102	0,086	3 178	6 356		7 530
118	Soudan	0,010	0,010	0,010	369	738		738
119	Sri Lanka	0,031	0,025	0,032	1 182	2 364		1 846
120	Suède	0,956	0,977	0,974	35 988	71 976		72 124
121	Suisse	1,140	1,065	1,162	42 934	85 868		78 620
122	Swaziland	0,002	0,010	0,010	369	738		738
123	Tchad	0,005	0,010	0,010	369	738		738
124	Thaïlande	0,291	0,243	0,297	10 974	21 948		17 938
125	Togo	0,001	0,010	0,010	369	738		738
126	Trinité-et-Tobago	0,034	0,045	0,035	1 293	2 586		3 322
127	Tunisie	0,028	0,037	0,029	1 072	2 144		2 732
128	Turquie	1,018	1,351	1,038	38 352	76 704		99 734

PROGRAMME DE TRAVAIL ET BUDGET POUR L'ICCROM EXERCICE BIENNAL 2018-2019 – Approuvé

	États membres	Barème des quotes-parts des NU pour la répartition des dépenses des NU 2016-17-18	Barème des quotes-parts de l'ICCROM 2016-2017	Barème des quotes-parts de l'ICCROM 2018-2019	Contributions obligatoires annuelles à l'ICCROM 2018-2019	Contributions obligatoires à l'ICCROM pour l'exercice biennal 2018-2019	Contributions obligatoires pour les États membres ayant rejoint l'ICCROM durant 2016-2017	Contributions obligatoires à l'ICCROM pour l'exercice biennal 2016-2017
129	Ukraine	0,103	-	0,105	3 880	7 760	7 438	-
130	Uruguay	0,079	0,053	0,081	2 993	5 986		3 912
131	Venezuela (République bolivarienne du)	0,571	0,638	0,582	21 504	43 008		47 098
132	Viet Nam	0,058	0,043	0,059	2 180	4 360		3 174
133	Yémen	0,010	0,010	0,010	369	738		738
134	Zambie	0,007	0,010	0,010	369	738		738
135	Zimbabwe	0,004	0,010	0,010	369	738		738
	TOTAL des contributions obligatoires estimées 2018-2019 (CNZ)				3 694 764	7 389 528	7 438	7 382 090

Annexe 4

Contributions volontaires disponibles - 2018-2019

Annexe 4 : Contributions volontaires disponibles - 2018-2019

FINANCEMENT EXTÉRIEUR 2018	CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES DISPONIBLES	AFFECTATION AUX DÉPENSES DE PERSONNEL	DÉPENSES ADMINISTRATIVES RECOUVRÉES (10 %)	DÉPENSES LIÉES AUX ACTIVITÉS	DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT
JAPON - DÉTACHEMENT	67 109	67 109	-	-	-
NORVÈGE	231 457	116 927	23 146	91 385	-
ÉMIRATS ARABES UNIS - GOUVERNEMENT DE SHARJAH	1 689 001	980 012	70 899	536 090	102 000
FRANCE	20 000	20 000	-	-	-
CENTRE DU PATRIMOINE MONDIAL	135 499	71 793	-	63 706	-
CHINE	35 720	-	-	35 720	-
FRAIS D'INSCRIPTION	24 702	-	-	24 702	-
REPORT	172 244	-	-	172 244	-
SOUS-TOTAL CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES 2018	2 375 732	1 255 841	94 045	923 847	102 000
FINANCEMENT EXTÉRIEUR 2019	CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES DISPONIBLES	AFFECTATION AUX DÉPENSES DE PERSONNEL	DÉPENSES ADMINISTRATIVES RECOUVRÉES (10 %)	DÉPENSES LIÉES AUX ACTIVITÉS	DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT
JAPON - DÉTACHEMENT	67 109	67 109	-	-	-
NORVÈGE	231 457	86 509	23 146	121 802	-
ÉMIRATS ARABES UNIS - GOUVERNEMENT DE SHARJAH	1 689 001	984 579	70 442	531 979	102 000
FRANCE	20 000	20 000	-	-	-
CENTRE DU PATRIMOINE MONDIAL	111 702	69 434	-	42 268	-
FRAIS D'INSCRIPTION	24 702	-	-	24 702	-
SOUS-TOTAL CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES 2019	2 143 971	1 227 632	93 588	720 751	102 000
TOTAL CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AFFECTÉES AU PROGRAMMES ET AUX DÉPENSES DE PERSONNEL	4 519 703	2 483 472	187 633	1 644 598	204 000

Annexe 5

Budget et dépenses de l'ICCROM au 31 décembre 2016

PROGRAMME DE TRAVAIL ET BUDGET POUR L'ICCROM EXERCICE BIENNAL 2018-2019 – Approuvé

Budget et dépenses de l'ICCROM

En EUR

2016

EXERCICE BIENNAL 2016 - 2017 - Total de l'enveloppe budgétaire au 31 décembre 2016

Budget ordinaire	7 783 991	Total
Financement extérieur	6 399 844	14 183 835

Ce tableau comprend les garanties, engagements et contributions au Programme et budget de l'ICCROM pour l'ensemble de l'exercice biennal 2016-2017 faisant l'objet d'un engagement juridique.

BUDGET ORDINAIRE										
	Total Ressources disponibles				Dépenses					Solde
	Dépenses de fonctionnement	Dépenses de personnel	Ajustements / Transferts	Total	Dépenses de fonctionnement	Dépenses de personnel	Mise en œuvre du budget : pourcentage des dépenses de personnel	Total Dépenses	Mise en œuvre du budget : pourcentage du total des ressources disponibles	
I. Fonctionnement										
Organes de direction : Assemblée générale	70 000	-	-	70 000	3 884	-	-	3 884	-	66 116
Organes de direction : Bureau/Conseil	40 000	-	-	40 000	26 829	1 063	-	27 892	-	12 108
Coordination gestion générale	28 000	1 653 161	147 500	1 828 661	84 486	962 283	-	1 046 769	-	781 892
Logistique et services d'entretien	512 000	223 233	(70 000)	665 233	144 654	87 276	-	231 930	-	433 303
Technologie de l'information	196 000	238 649	(10 000)	424 649	65 490	129 975	-	195 464	-	229 185
Finance et administration	94 000	428 011	-	522 011	11 603	208 083	-	219 685	-	302 326
Gestion du changement (Transfert des réserves)	-	-	100 000	100 000	-	-	-	-	-	100 000
Total Fonctionnement	940 000	2 543 054	167 500	3 650 554	336 945	1 388 679	55%	1 725 624	47%	1 924 930
II. Mise en œuvre du programme										
Développement et promotion de la gestion des risques de catastrophe		342 367		342 367		155 307		155 307		187 060
Formation	130 522	-	13 247	143 769	70 909	-	-	70 909	-	72 861
Recherche	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Communication	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total Développement et promotion de la gestion des risques de catastrophe	130 522	342 367	13 247	486 136	70 909	155 307	45%	226 216	47%	259 921
Intégration de la science et la technologie des matériaux à la conservation		480 261		480 261		200 489		200 489		279 772
Formation	166 000	-	15 654	181 654	20 461	-	-	20 461	-	161 193
Recherche	12 000	-	-	12 000	192	-	-	192	-	11 808
Communication	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total Intégration de la science et la technologie des matériaux à la conservation	178 000	480 261	15 654	673 915	20 653	200 489	42%	221 142	33%	452 773
Amélioration des pratiques de gestion de la conservation à travers la Convention du Patrimoine mondial		452 013		452 013		231 867		231 867		220 146
Formation	79 000	-	-	79 000	66 041	-	-	66 041	-	12 959
Recherche	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Communication	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total Amélioration des pratiques de gestion de la conservation à travers la Convention du Patrimoine mondial	79 000	452 013	-	531 013	66 041	231 867	51%	297 908	56%	233 105
Promotion des approches centrées sur les personnes de la conservation/du patrimoine vivant		89 329		89 329		54 616		54 616		34 713
Formation	35 000	-	-	35 000	500	-	-	500	-	34 500
Recherche	5 000	-	-	5 000	-	-	-	-	-	5 000
Communication	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total Promotion des approches centrées sur les personnes de la conservation/du patrimoine vivant	40 000	89 329	-	129 329	500	54 616	61%	55 116	43%	74 213
Développement de la collaboration régionale		264 997		264 997		155 200		155 200		109 797
ATIAR	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
LATAM	15 000	-	-	15 000	2 652	-	-	2 652	-	12 348
MOSAICON	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Prog. Fonds CHA-ICCROM pour l'Asie	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Collab. Avec les institutions régionales	10 000	-	-	10 000	2 260	-	-	2 260	-	7 740
Collaboration régionale. Europe	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total Développement de la collaboration régionale	25 000	264 997	-	289 997	4 912	155 200	59%	160 111	55%	129 886
Connaissances et communication		1 193 507		1 193 507		585 852		585 852		607 655
Activités de la bibliothèque	106 000	-	(16 500)	89 500	41 376	-	-	41 376	-	48 124
Activités des archives	33 000	-	(15 000)	18 000	4 469	-	-	4 469	-	13 531
Activités de communication	130 000	-	(36 000)	94 000	35 405	-	-	35 405	-	58 595
Total Connaissance et communication	269 000	1 193 507	(67 500)	1 395 007	81 250	585 852	49%	667 101	48%	727 906
Fond central pour les activités prioritaires		-		-		-		-		-
Stratégie Afrique	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total Fond central pour les activités prioritaires	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Bourses internationales		-	9 000	76 040		-		51 711	68%	24 329
Conseil inst/réseaux de conservation intern. et régionaux	52 000	-	-	52 000	26 579	-	-	26 579	51%	25 421
Total Mise en œuvre du programme	840 562	2 822 474	(29 599)	3 633 437	322 554	1 383 330	49%	1 705 884	47%	1 927 553
III. Dépenses de personnel (autres dépenses)										
Assurance-maladie après cession de service	-	500 000	-	500 000	-	358 886	-	358 886	-	141 114
Total Personnel (Other Costs)	-	500 000	-	500 000	-	358 886	72%	358 886	72%	141 114
IV. Opérations financières										
Contributions douteuses	-	-	-	-	310 729	-	-	310 729	-	(310 729)
Ajustements taux de change	-	-	-	-	(50 629)	-	-	(50 629)	-	50 629
Gestion générale (mauvaises créances)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Augmentation des fonds	-	-	-	-	360 440	-	-	360 440	-	(360 440)
Frais support administratif	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total Opérations financières	-	-	-	-	620 540	-	-	620 540	-	(620 540)
TOTAL	1 780 562	5 865 528	137 901	7 783 991	1 280 040	3 130 895	53%	4 410 935	57%	3 373 057

	FINANCEMENT EXTÉRIEUR							TOTAL FINANCEMENT					
	Total Ressources disponibles				Dépenses			Solde	Total dépenses de fonctionnement et du programme	Total Dépenses de personnel	Total Dépenses	Solde disponible	% du total des ressources disponibles
	Ressources du programme	Ajustements / Transferts	Affectation des dépenses de personnel	Total	Total Dépenses du programme	Total Dépenses de personnel	Total Dépenses						
I. Fonctionnement													
Organes de direction : Assemblée générale	-	-	-	-	-	-	-	3 884	-	3 884	66 116		
Organes de direction : Bureau/Conseil	5 000	-	-	5 000	2 885	2 885	2 115	29 714	1 063	30 777	14 223		
Coordination gestion générale	163 243	-	-	163 243	3 243	3 243	160 000	87 729	962 283	1 050 012	941 892		
Logistique et services d'entretien	200 000	300 000	-	500 000	165 441	165 441	334 559	310 095	87 276	397 371	767 862		
Technologie de l'information	-	-	-	-	-	-	-	65 490	129 975	195 464	229 185		
Finance et administration	-	-	-	-	-	-	-	11 603	208 083	219 685	302 326		
Gestion du changement (Transfert des réserves)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	100 000		
Total Fonctionnement	368 243	300 000	-	668 243	171 569	-	171 569	508 514	1 388 679	1 897 193	2 421 604		56%
II. Mise en œuvre du programme													
Développement et promotion de la gestion des risques de catastrophe			23 242	23 242	-	10 901	10 901	12 341	-	166 208	166 208	199 401	
Formation	55 606	-	-	55 606	51 521	51 521	4 085	122 430	-	122 430	76 946		
Recherche	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
Communication	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
Total Développement et promotion de la gestion des risques de catastrophe	55 606	-	23 242	78 848	51 521	10 901	62 422	122 430	166 208	288 638	276 346		49%
Intégration de la science et la technologie des matériaux à la conservation			25 231	25 231	-	16 859	16 859	8 372	-	217 348	217 348	288 145	
Formation	40 893	-	-	40 893	-	-	40 893	20 461	-	20 461	202 086		
Recherche	-	-	-	-	-	-	-	192	-	192	11 808		
Communication	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
Total Intégration de la science et la technologie des matériaux à la conservation	40 893	-	25 231	66 125	-	16 859	16 859	20 653	217 348	238 001	502 039		68%
Amélioration des pratiques de gestion de la conservation à travers la Convention du Patrimoine mondial			119 398	119 398	-	50 921	50 921	68 477	-	282 788	282 788	288 624	
Formation	306 340	-	-	306 340	121 026	121 026	185 314	187 068	-	187 068	198 273		
Recherche	27 416	-	-	27 416	29 274	29 274	(1 857)	29 274	-	29 274	(1 857)		
Communication	267 938	-	-	267 938	83 799	83 799	184 138	83 799	-	83 799	184 138		
Total Amélioration des pratiques de gestion de la conservation à travers la Convention du Patrimoine mondial	601 694	-	119 398	721 092	234 100	50 921	285 020	300 141	282 788	582 928	669 177		53%
Promotion des approches centrées sur les personnes de la conservation/du patrimoine vivant			27 167	27 167	-	15 186	15 186	11 981	-	69 802	69 802	46 695	
Formation	-	-	-	-	-	-	-	500	-	500	34 500		
Recherche	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	5 000		
Communication	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
Total Promotion des approches centrées sur les personnes de la conservation/du patrimoine vivant	-	-	27 167	27 167	-	15 186	15 186	500	69 802	70 302	86 195		55%
Développement de la collaboration régionale			495 383	495 383	-	485 388	485 388	9 995	-	640 588	640 588	119 793	
ATIAM	957 239	2 359 993	-	3 317 232	1 125 423	1 125 423	2 191 809	1 125 423	-	1 125 423	2 191 809		
LATAM	-	-	-	-	-	-	-	2 652	-	2 652	13 348		
MOSAÏKON	65 321	-	-	65 321	7 349	7 349	57 971	7 349	-	7 349	57 971		
Prog. Fonds CHA-ICCROM pour l'Asie	302 109	-	-	302 109	186 269	186 269	115 840	186 269	-	186 269	115 840		
Collab. Avec les institutions régionales	-	-	-	-	-	-	-	2 260	-	2 260	7 740		
Collaboration régionale. Europe	12 311	-	-	12 311	6 995	6 995	5 316	6 995	-	6 995	5 316		
Total Développement de la collaboration régionale	1 336 979	2 359 993	495 383	4 192 355	1 326 036	485 388	1 811 424	2 380 932	1 330 947	640 588	1 971 535	2 510 818	56%
Connaissances et communication			-	-	-	-	-	-	585 852	585 852	607 655		
Activités de la bibliothèque	1 141	-	-	1 141	-	-	1 141	41 376	-	41 376	49 266		
Activités des archives	-	-	-	-	-	-	-	4 469	-	4 469	13 531		
Activités de communication	5 181	-	-	5 181	5 181	5 181	-	40 586	-	40 586	58 595		
Total Connaissance et communication	6 322	-	-	6 322	5 181	-	5 181	86 430	585 852	672 282	729 047		52%
Fond central pour les activités prioritaires			91 977	91 977	-	68 789	68 789	23 188	-	68 789	68 789	23 188	
Stratégie Afrique	309 346	-	-	309 346	137 102	137 102	172 244	137 102	-	137 102	172 244		
Total Fond central pour les activités prioritaires	309 346	-	91 977	401 323	137 101	68 789	205 890	137 101	68 789	205 890	195 433		49%
Bourses internationales			81 060	81 060	16 072	16 072	64 988	67 783	-	67 783	89 317		57%
Conseil inst/réseaux de conservation intern. et régionaux	19 282	-	-	19 282	13 190	13 190	6 092	39 769	-	39 769	31 513		44%
Total Mise en œuvre du programme	2 451 182	2 359 993	782 399	5 593 574	1 783 200	648 044	2 431 244	3 162 330	2 105 754	2 031 374	4 137 128	5 089 884	55%
III. Dépenses de personnel (autres dépenses)													
Assurance-maladie après cession de service	-	-	-	-	-	-	-	-	358 886	358 886	141 114		
Total Personnel (Other Costs)	-	-	-	-	-	-	-	-	358 886	358 886	141 114		28%
IV. Opérations financières													
Contributions douteuses	-	-	-	-	-	-	-	310 729	-	310 729	(310 729)		
Ajustements taux de change	-	-	-	-	-	-	-	(50 629)	-	(50 629)	50 629		
Gestion générale (mauvaises créances)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
Augmentation des fonds	-	-	-	-	-	-	-	360 440	-	360 440	(360 440)		
Frais support administratif	138 027	-	-	138 027	-	-	-	-	-	-	-		
Total Opérations financières	138 027	-	-	138 027	-	-	-	620 540	-	620 540	(620 540)		
TOTAL	2 957 452	2 659 993	782 399	6 399 844	1 954 769	648 044	2 602 813	3 797 031	3 234 809	3 778 939	7 013 748	7 032 061	50%

Annexe 6

Enveloppe budgétaire pour l'exercice biennal 2016-2017

ICCROM PROGRAMME & BUDGET 2016 - 2017

ENVELOPPE BUDGETAIRE

RECETTES	Budget ordinaire de l'ICCROM 2014 - 2015		Budget ordinaire de l'ICCROM 2016 - 2017		Financement extérieur 2016 - 2017		Total
	Programme	Dépenses de personnel	Programme	Dépenses de personnel	Dépenses de personnel	Programme	
. CONTRIBUTIONS DES ÉTATS MEMBRES	7 198 344		7 382 090				7 382 090
. CONTRIBUTION SPÉCIALE DU GOUVERNEMENT ITALIEN						200 000	200 000
. INTÉRÊTS BANCAIRES - COMPTES BANCAIRES	25 000		25 000				25 000
. INTÉRÊTS BANCAIRES - FONDS INVESTIS	105 000		85 000				85 000
. VENTE DE PUBLICATIONS	30 000		10 000				10 000
. VENTE DE PHOTOCOPIES	10 000		4 000				4 000
. FRAIS D'INSCRIPTION AUX COURS	80 000					60 000	60 000
. DÉPENSES ADMINISTRATIVES RECOUVRÉES	160 000		150 000				150 000
. CONTRATS ET CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES (Fin. ext.)					654 092	1 420 000	2 074 092
Total Recettes :	7 608 344		7 656 090		2 334 092		9 990 182
DÉPENSES	Budget ordinaire de l'ICCROM 2014 - 2015		Budget ordinaire de l'ICCROM 2016 - 2017		Financement extérieur 2016 - 2017		Total (dont dépenses de personnel)
	Programme	Dépenses de personnel	Programme	Dépenses de personnel	Dépenses de personnel	Programme	
Dépenses de fonctionnement							
. ASSEMBLÉE GÉNÉRALE	70 000		70 000				
. Conseil	40 000		40 000				
. GESTION GÉNÉRALE & COORDINATION (dont requêtes urgentes)	30 000	1 766 887	30 000	1 653 161			1 793 161
. LOGISTIQUE	490 000	317 941	512 000	223 233		200 000	935 233
. ADMINISTRATION RL	190 000	230 696	196 000	238 649			434 649
. FINANCE ET ADMINISTRATION	90 000	567 010	94 000	428 011			522 011
. CONTRATS ET CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES (Fin. ext.)							
Dépenses de fonctionnement Sous-total (A):	910 000	2 882 534	942 000	2 543 054	0	200 000	3 685 054
Dépenses pour la mise en oeuvre du Programme							
B.1 DÉVELOPPER & PROMOUVOIR LA GESTION DES RISQUES ET CATASTROPHES		373 226					
B1.1 Formation	40 000		130 522	310 813	5 992	40 000	487 327
B1.2 Recherche	0		0	10 445	7 490		17 935
B1.3 Communication	0		0	21 109	14 980		36 089
. CONTRATS ET CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES (Fin. ext.)							
B.2 INTÉGRER LA SCIENCE ET LA TECHNOLOGIE DES MATÉRIAUX À LA CONSERVATION	40 000	373 226	130 522	342 367	28 462	40 000	541 351
B2.1 Formation	101 000	424 983					
B2.2 Recherche	12 000		166 000	285 262	15 961	139 000	606 223
B2.3 Communication	32 000		32 000	194 999			226 999
. CONTRATS ET CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES (Fin. ext.)							0
B.3 AMÉLIORER LES PRATIQUES DE CONSERVATION ET DE GESTION À TRAVERS LA CONVENTION DU PATRIMOINE MONDIAL	145 000	424 983	198 000	480 261	15 961	139 000	833 222
B3.1 Formation	69 000	450 064					
B3.2 Recherche	0		79 000	251 779	48 363	85 000	464 142
B3.3 Communication	0		0	16 131	16 153	11 000	43 284
. CONTRATS ET CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES (Fin. ext.)				184 103	36 462	157 000	377 565
Sous-total (A):	69 000	450 064	79 000	452 013	100 978	253 000	884 991

Annexe 7

Calendrier des travaux préparatoires de l'ICCROM - Programme de travail et budget 2018-2019

Annexe 7 : Calendrier des travaux préparatoires de l'ICCROM - Programme de travail et budget 2018-2019

20-21 septembre	Présentation du premier projet du Programme de travail et budget à tous les membres en juin en vue de la réunion du Conseil en novembre. Commentaires du Conseil et des États membres (à déterminer). Discussion du premier projet du Programme de travail et budget : commentaires des membres du Conseil.
21 septembre – 29 septembre	Préparation du projet final intégrant les commentaires reçus lors de la réunion des 20-21 septembre du Conseil. Consultations du Conseil. Commentaires des États membres (à déterminer).
Début octobre	Distribution du projet final du Programme de travail et budget en vue de la réunion du Conseil du 28 novembre et de l'Assemblée générale des 29 novembre-1 ^{er} décembre.
15 novembre	Date-butoir pour soumettre au Secrétariat des commentaires par écrit sur le projet final du Programme de travail et budget
29 novembre	Approbation par l'Assemblée générale
2 décembre	Présentation au Conseil du Programme de travail et budget approuvé. Discussion sur les ajustements financiers.